

1931

28 janvier:

"... que ce Conseil accepte les offres de M. Emery Godard contenue dans sa lettre du 19 décembre 1930 concernant l'électricité... 'Je vous propose de vous fournir de l'électricité pour votre municipalité de même qu'à tous les citoyens du village à raison de douze cents le kilowatt-heure pour le terme de 10 années ou de dix cents le kilowatt-heure pour le terme de vingt années'."

2 février:

"... qu'un droit de passage dans cette municipalité soit accordé à M. Emery Godard, industriel, à ses successeurs ou ayant-droits pour les fins suivantes, à savoir:

— "Planter des poteaux, poser des fils, poser des transformateurs qui serviront à conduire l'électricité, avec exemption de taxes pour ces poteaux et transformateurs sans causer des dommages aux propriétés et en conformité avec nos lois et sujet aux règlements du "Bureau des utilités publiques."

Vu que ce chemin n'a pas la largeur voulue, les poteaux devront être plantés à 15' du chemin.

Et qu'un officier nommé par le conseil du Canton Loranger et payé par M. Emery Godard soit chargé de veiller à ce que les poteaux soient placés à la distance voulue et du côté que l'officier désignera."

5 mai:

"... qu'il soit écrit à la Gatineau Power Cie, la priant de bien vouloir correspondre avec nous en FRANÇAIS."

3 novembre:

"Contrat entre la Gatineau Power Cie et la Corporation du Village de Nominigüe.

Attendu que la Municipalité désire un approvisionnement de pouvoir et d'énergie électrique et...

Attendu que la compagnie consent à prolonger son système pour la transmission, la transformation et la distribution du pouvoir et de l'énergie électrique...

Ce contrat liera les deux parties, leurs successeurs ou ayant droit. En foi de quoi, les parties ont signé respectivement et apposé leurs sceaux."

(Registre municipal du Village de Nominigüe)

1932

7 mars:

"... que le conseil du Village de Nominique soit avisé d'avoir à faire enlever un cheval mort, qui a été laissé, sur le bord du chemin d'hiver allant au Lac des Grandes Baies à quelques arpents du chemin Mercier".

(Registre municipal du Canton Loranger)

12 juin:

"Entrée du nouveau curé Salomon Noisieux; lecture de sa lettre du pouvoir."

(Livre des prônes — Tome VIII — 1928-1934)



Monsieur Salomon Noisieux, curé de Nominique de 1932 à 1946, en compagnie de son évêque Mgr J. Eugène Limoges.



Depuis nombre d'années Nominique est privé de médecin. Dès son arrivée M. le curé Noisieux entreprend certaines démarches dans le but d'intéresser un professionnel de la santé à venir s'installer à Nominique. Il rencontre personnellement de jeunes étudiants en médecine. Lors de ses nombreuses visites aux Universités québécoises il rencontre Georges Aimé Mailly qui en est à sa dernière année. Celui-ci accepte de tenter l'expérience. Il vient vers 1933, s'installe et déjà la clientèle afflue. Il épousera Adrienne Banville, élèvera 2 enfants, Georgette et Gilles. Tout au long de sa vie il s'impliquera dans toutes les organisations, caisse populaire, coopérative, etc., qui visent au mieux-être de la communauté de Nominique. Médecin recherché par la population de toute la région il sera un professionnel intègre jusqu'à sa mort survenue le 11 février 1968.

1933

10 janvier:

"Les dames et les demoiselles de la paroisse se sont réunies à la salle paroissiale, le 10 janvier sous la présidence de Monsieur l'abbé Salomon Noisieux, curé, pour entendre une conférence donnée par Mlle A. Champoux, instructrice officielle du Ministère de l'agriculture de la province, sur l'utilité et le fonctionnement d'un Cercle de Fermières . . . Séance tenant 28 membres s'inscrivent. Alors Mlle Champoux déclare le "Cercle" officiellement fondé . . .

Election: — Présidente: Mme Thélesphore Thibault; Vice-présidente: Mme R. Desroches; Secrétaire: Mme J.A. Simard; Bibliothécaire: Mme Louis Godard; Conseillères: Mme Louis Leblanc, Mlle Elizabeth Lalande, Mlle Marie-Jeanna Potvin."

(Livre des procès-verbaux du Cercle des Fermières propriété de l'Afféas)

26 janvier:

"Règlement #72 — Aqueduc et bornes-fontaines prévoit les conditions nécessaires à l'installation de l'aqueduc (décidé par le règlement #68) grosseur des conduits, droits de passage et de travaux. Il débuta en 1932; le réservoir est un lac avec barrage."

(Registre municipal du village de Nominique)

9 avril:

"... que la vieille maison bâtie sur le lot #94 du cadastre du village étant devenue un lieu de scandale public le curé l'a vendue à Léopold Lefebvre pour la somme de \$20.00"

22 mai:

"Le dimanche n'est pas très bien observé dans cette paroisse. Plusieurs manquent la messe facilement. Nous comptons sur le zèle du nouveau pasteur pour porter remède à ce grand mal. Il y a déjà une amélioration depuis son arrivée."

Joseph Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier

(Acte de visite épiscopale et de la Fabrique de Nominique)

6 août:

"Son excellence Mgr Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier, a béni solennellement la pierre angulaire de la nouvelle église* de St-Ignace de Loyola de Nominique. Messieurs Donat Guay, curé de Labelle et vicaire forain et Pascal Thibault, curé de Ste-Véronique accompagnaient son Excellence. Le sermon a été donné par le Révérend Père Adélarde Dugré, provincial de la Compagnie de Jésus. Le

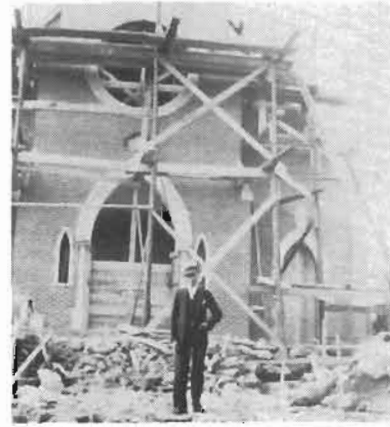
*L'église a été construite en 1933, au coût de \$21,925.00.

curé est Salomon Noisieux, l'entrepreneur est Ernest Thibault de Ste-Thérèse, l'architecte est Alfred Potvin de Montréal, le contremaître est Charles Grenier, architecte de Montréal."

(Acte de visite épiscopale et de la Fabrique de Nomingue)



Devant l'église en construction, M. Réginald Labrosse. Il serait, nous dit-on, le seul avec Léopold Lefebvre à pouvoir sans vertige monter le long du clocher. C'est de ces hauteurs que furent prises les photos de la page 223. A cette occasion M. Généreux avait prêté sa caméra à Léopold Lefebvre.



19 novembre:

Extrait du livre des délibérations.

"La Corporation du Séminaire de Mont-Laurier avec l'approbation de son Excellence Monseigneur J.E. Limoges, évêque de Mont-Laurier, consent à se désister de tous ses droits sur la vieille église, sacristie, ameublement et ornements ainsi que le lot #50 sus-nommé à condition que la Fabrique de St-Ignace de Loyola de Nomingue se porte garante pour le paiement d'une somme de \$1,000.00, c'est-à-dire le coût de 4 autels en chêne pour la chapelle du séminaire, en faveur de M. Napoléon Blais, manufacturier, en attendant que des bienfaiteurs les paient en tout et en partie et à défaut de paiement la susdite Fabrique paiera les intérêts au taux de 6% à commencer les premiers jours de septembre 1934. De plus la Corporation du dit Séminaire demande exemption de taxes municipales, scolaires et répartitions d'église aussi longtemps qu'elle sera propriétaire du lot #26 rang 4 Canton Loranger communément appelé "Pointe de Monseigneur".* La Fabrique s'engage à payer les taxes échues et à échoir."

(Livre de la paroisse de St-Ignace de Loyola de Nomingue pour l'année 1933)

* Actuellement l'Accueil Notre-Dame du Lac.



L'église actuelle de Nominigue, à l'extérieur et l'intérieur. Le presbytère a été construit un an plus tard.



1934

29 avril:

"... que la vieille église soit démolie pour servir à la construction du nouveau presbytère."

Extrait du livre des délibérations.

"... que le vieux presbytère et le terrain soient vendus aux Révérendes Soeurs de Ste-Croix pour le montant de deux mille cinq cents piastres (\$2,500.00) comptant."

"... qu'un délai de trois mois soit accordé pour l'enlèvement des corps du vieux cimetière; qu'après cette date, le cimetière soit livré aux Religieuses de l'Immeuble Conception pour être labouré, nivelé et cultivé..." *(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

6 mai:

"Trois mois pour faire le transport des corps d'un cimetière à l'autre. Il faut l'autorisation de Monseigneur l'Evêque puis ensuite du Protonotaire pour exhumer un corps."

(Livre des prônes — Tome VIII — 1928-1934)

20 mai:

Extrait du livre des délibérations.

"... que Monsieur l'architecte Charles Grenier soit engagé pour la préparation des plans et devis aussi bien que pour la surveillance des travaux pour les ouvrages suivants: presbytère (\$190.00) maître-autel, chaire, table de communion, crédence, banquette, supports pour statues, bancs de l'église, et du chœur (\$60.00). Total deux cents cinquante piastres." *(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*

2 juin:

"... que le contrat du presbytère soit accordé à M. Eugène Pate-naude pour le prix de cinq mille neuf cent soixante-quinze piastres plus la vieille église, démolie à ses frais."

19 août:

"Nous soussigné évêque de Mont-Laurier avons béni avec solennités prescrites, l'église de St-Ignace de Loyola de Nominigüe. C'est une construction en bois et briques sur fondation en ciment de 148 pi. de longueur y compris la sacristie et quarante-six de largeur."

J. Eugène Limoges, évêque de Mont-Laurier

(Extrait du livre des délibérations de la paroisse St-Ignace de Nominigüe)

1935

21 février:

"... que la cabane du puits et son contenu, etc. soient laissés à M. Léopold Lefebvre pour le transport de la vieille sacristie sur le lot #85; que le vieux puits soit rempli et le chemin déblayé."

(Extrait du livre des délibérations de la paroisse St-Ignace de Nominougue)

"Son Excellence Mgr Limoges, évêque de Mont-Laurier, confiait aux Soeurs de l'Immaculée-Conception l'oeuvre des retraites fermées féminines dans son diocèse."

("Le Précurseur...")

OFFICE TELEPHONE 24

Ste. Agathe Lumber & Construction Co.
INCORPORATED

L. L. PARENT
PRESIDENT AND MANAGER
Mtl. Tel. 10

L. L. PARENT
MANAGER
Mtl. Tel. 118

EXPORTERS OF
BIRCH LUMBER
PINE AND MAPLE LOGS
Manufacturers of
LUMBER
BUILDING MATERIALS



Here is one way to "own your own home" and keep down the high cost of living. These lumber jacks show how to live in comfort on one of the logs floating across a Lake in the Laurentians. No rent whatever; and quarters may be changed easily.

MANUFACTURERS
OF THE
LAURENTIAN BIRCH
FLOORING
MILLWORKS
CONCRETE PRODUCTS
S. C. FIR WHITE PINE

Ste. Agathe des Monts, Que., Feb. 9th., 1935, 193

Leo Lefebvre Esq.,
MILLINGUE, Que.

Cher Monsieur:

Je vous accuse réception de votre lettre du 7 courant et il nous fait plaisir de vous coter les prix suivants, sur bois demandés:

Planche de Pin, bons noués seins, 3/4" x 8".....	\$38.00
Planche de bois blanc, claire.....	\$0.00
7 Pin B.C. clair 5/8".....	32.00
7 Pin B.C. No. 2 5/8".....	28.00

Nous avons aussi du beau Pin large de Cal. fournis
que nous pouvons vous vendre à raison de \$65.00 MP.

Ces prix sont f.o.b. char Ste. Agathe, plus 3% taxe de vente.

Espérant ces prix satisfaisants et vous remerciant de nous avoir écrit,

Nous demeurons, vos tous dévoués,

STE. AGATHE LUMBER & CONSTRUCTION CO., Limited,

par

Reproduction d'une soumission demandée à un marchand de bois de Ste-Agathe. On remarque l'en-tête unilingue anglaise, les prix de la marchandise et le taux de taxe alors en vigueur.

1936

3 mars:

"M. le curé nous a annoncé que notre baptistère est fini. Je dis "notre" parce que la réalisation en fut possible, grâce à l'initiative de l'une de nos anciennes et dévouées directrices feu Mlle Marie-Jeanna Potvin secondée par les membres du cercle."

(Livre des procès-verbaux du cercle des Fermières, propriété de l'Aséas)

5 juillet:

"Chaire neuve — grâce à l'initiative de Dame Xavier Martineau qui a fait la sollicitation accompagnée de Dame Osias Leduc ... Ne trouvez-vous pas que c'est invitant ..."

(Livre des prêches Tome IX — 1934 - 1940)



Deux vues du village prises du clocher de l'église: l'une à droite et l'autre en face de l'église.

1937

Février:

"Décrépite avant l'âge, l'école du St-Rosaire devient la proie d'un incendie qui, en moins de deux heures, la réduit littéralement en cendres . . .

Deux classes d'externes sont aménagées chez les Soeurs de l'Immaculée Conception et les deux autres se tiendront dans la salle d'étude et la salle de récréation des pensionnaires. . ."

30 mai:

"La procession de la Fête-Dieu choisit la villa St-Joseph pour y ériger son reposoir."

("Vers un glorieux passé" R.S.C. p. 368-369-403)



Reposoir à la Villa St-Joseph. On reconnaît portant le dais MM. Léopold Lefebvre, Victor Mainville. Petit ange à gauche, Mauricienne Dumais, en haut à droite Rhéa Lalande.

4 juillet:

"Première messe de René Lalande, fils de Raoul. Né et baptisé ici. (Novembre 1908)."

29 août:

"Cet après-midi, bénédiction solennelle de l'école."



La nouvelle école du St-Rosaire rebâtie au même endroit que la précédente incendiée au début de l'année.

12 septembre:

"Après-midi à 3 heures, bénédiction de l'école de Bellerive."

(Livre des prônes — Tome IX — 1934-1940)

25 octobre:

"En vertu d'un contrat pour la construction d'une chapelle à (Bellerive) signé le 25 octobre 1937.

Adrien Lebrun de L'Annonciation, contracteur.

Selon les plans et devis de M. Charles Grenier, architecte, pour l'Eglise de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus de Maniwaki: seulement que l'église de Bellerive devra avoir 100 pieds au lieu de 110 x 42. Soumission \$3,690.00."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

14 décembre:

"M. Sem Lacaille, de Bellerive, vend son usine de contreplaqué à Monsieur Toussaint Lachapelle, homme d'affaires de Mont-Laurier."

1938

9 juin:

"... Les Religieuses de Ste-Croix ont célébré le cinquantenaire de leur arrivée. Fêtes grandioses auxquelles assistaient trente-deux prêtres, un évêque, cinquante religieuses et la population heureuse de notre village."

("Les Soeurs de Ste-Croix, chez-nous" Raymond Lalonde)

12 juin:

"Première messe" de Jean Ragot, enfant de la paroisse, (né le 14 février 1908)."

10 juillet:

"Célébrant Conrad Lalonde s.s.s. fils de Charles-Auguste nouveau prêtre, enfant de Nomingue, (né le 18 février 1911)."

(Livre des prônes — Tome IX — 1934 - 1940)

"Population de Nomingue:

Familles: 237

Population: 1,241"

("Le Nord de l'Outaouais" 1938)



Rue Notre-Dame, la rue principale vers l'année 1938.



1939

4 juin:

"... nous, curé, avons béni avec les prières ordinaires une croix de chemin faite par M. Barthelémy (sic) Leblanc, érigée dans la cour de l'école No. 7, dans le rang 6,* canton Loranger, paroisse de St-Ignace de Nomingue. . .

Salomon Noiseux, curé."

(Archives paroissiales — Presbytère de St-Ignace de Nomingue)

10 juin:

Lettre du Frère Mathias, Frères Hospitalier de St-Jean de Dieu à Mgr Limoges.

"Nous Frères Hospitaliers de St-Jean de Dieu avons trouvé une place idéale de repos et très avantageuse sur tout rapport située au Lac Nomingue. . ."

1^{er} juillet:

Lettre du Frère Mathias, Frère Hospitalier de St-Jean de Dieu à sa Grandeur Monseigneur Limoges.

"Concernant notre colonie de vacances pour nos jeunes Frères nous n'avons pour le moment ni chapelle, ni prêtre à cet endroit. Nos Frères doivent conséquemment se rendre à la paroisse pour les services religieux."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

2 juillet:

"Samedi soir à 7h30, grande assemblée pour l'étude des principes de la Caisse Populaire. Monsieur Emile Girardin de l'Union régionale des Caisses Populaires de Montréal adressera la parole. Venez-y . . . c'est votre intérêt de connaître . . . Libre après!"

8 juillet:

"... il fut décidé de fonder, en vertu de la "Loi des Syndicats Coopératifs de Québec", une société d'épargne et de crédit sous le nom de: La Caisse Populaire de Nomingue.

Conseil d'Administration: MM. Alfred Lalande, Adolphe Nantel, Claude Labelle, Lionel Dumais, Joseph Labelle.

* Rénovée en 1982.

Commission de Crédit: MM. Noé Vallée, Elie Minville, Victorin Charbonneau.

Conseil de Surveillance: MM. Dr G.A. Mailly, Henri Nantel, Charles Auguste Lalande.

Adopté."

23 juillet:

Caisse populaire:

"Les livres sont arrivés chez M. Dumais. Vous êtes invités à payer vos parts les sociétaires et à déposer. Facteur de progrès pour la localité."

(*Livre des prônes — Tome IX — 1934-1940*)

SERVICE D'INCENDIE LEFEBVRE: (1939)

Au cours du séjour qu'il fit à St-Jérôme, en stage d'apprentissage en mécanique automobile, M. Léopold Lefebvre logeait en face d'une caserne de pompiers. Il avait soin des voitures d'incendie. Il prit ainsi une expérience de ces fourgons et de leur construction.

A son retour à Nominique, en 1939, il remonta à ses frais une voiture d'occasion en voiture à pompiers qu'il équipa de boyaux, d'échelles, etc., et ça de sa propre initiative. — Il répond aux appels de municipalités environnantes dépourvues de service d'incendie, telles Lac Saguay, Ste-Véronique, L'Ascension, Canton Loranger, Canton Marchand. — Les municipalités le paient pour ses services.

Monsieur Lefebvre souligne que l'incendie l'a toujours ému; réalisant ce service il semble qu'il a voulu combler une lacune et en même temps fournir une arme contre un fléau, le feu, qui l'a toujours impressionné. — Le village de Nominique retenait ses services avant de constituer son propre service. Il a ainsi, avec des pompiers volontaires, sauvé plusieurs maisons.

Monsieur Lefebvre met en relief les inconvénients du service qu'il offre. L'incendie devient un spectacle qui attire les badauds dont la présence nuit souvent à la manoeuvre. — Lorsque l'incendie est terminé les spectateurs disparaissent et laissent les pompiers se débrouiller seuls. — Lorsqu'il n'y a qu'un pompier, comme dans son service, le rapaillage des outils et des instruments prend un certain temps et demande de la patience.

(*Entrevue de M. Jean Delorme avec M. Léopold Lefebvre, août 1967*)

1940

11 août:

“Merci pour la quête de la St-Ignace: \$106.00. J'ai acheté une statue de la Ste-Vierge de 6 pieds. Projet de rocaille.”

(Livre des prônes — Tome IX — 1934 - 1940)



Le parterre de la Vierge rue du Sacré-Coeur près du presbytère.

“En 1940 M. Eugène Danis vend son réseau de téléphone à Ernest Robidoux et Omer Lacoste qui le cèdent quelques mois plus tard à “Téléphone Labelle Ltée”. — Au printemps 1950, la Cie Bell est devenue propriétaire de ce réseau. C'est par une résolution du conseil en 1909, que M. Eugène Danis (Hôtelier à L'Annonciation — Hôtel Léger obtenu en 1899) recevait l'autorisation d'exploiter un service téléphonique sous la raison sociale “E. Danis Private Line”. — Il faisait installer des centraux à Nominigüe (Maison Généreux) et à Val Barrette. Les trois endroits sont reliés par une ligne interurbaine qui à son tour est raccordée au réseau interurbain de la Cie “La Lièvre Valley Telephone, Co.”

(Douce Souvenance — F. Samuel, p. 160)

1941

15 avril:

Fondation d'une Coopérative Agricole:

Sous la présidence de M. l'abbé S. Noiseux, curé, et de M. le Dr G.A. Mailly, secrétaire-trésorier, sont élus: MM. Grégoire Charbonneau, président, Louis Doucet, vice-président, Paul Fouquereau, Pierre Croisetière et Claude Labelle, directeurs.

19 avril:

"Monsieur Alfred Lalande est nommé gérant de la Coopérative Agricole pour \$100.00 par année et 15% des profits nets. Monsieur Lalande s'engage à fournir un entrepôt pour un an."

(D'après les livres des procès-verbaux de la Coopérative de Nominique)

Septembre:

Requête envoyée à Mgr Limoges.

"Les propriétaires et résidents de la municipalité de Bellerive . . . demandent respectueusement la conversion de la chapelle de Bellerive en une église paroissiale avec un prêtre en permanence."

8 septembre:

Lettre de M. Raoul Gibeau (marguillier à Bellerive), à Mgr Limoges, Re: location d'une maison pour presbytère.

". . . M. Vézina et moi-même avons rencontré Madame Lavoie, propriétaire de la maison voisine de la chapelle, elle est prête à louer sa maison à raison de \$10.00 par mois . . ."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

2 décembre:

"Monsieur le curé parle de l'achat d'un orgue électrique pour notre église."

(Livre des procès-verbaux du cercle des Fermières, propriété de l'Afféas)

21 décembre:

"Enfants qui glissent le soir	NON
sur la côte près du presbytère	NON
Trottoirs	NON

Parents surveillez vos enfants."

(Livre des prônes — Tome X — 1940-1947)

1942

Mai:

"Un orgue Casavant installé à l'église de la paroisse St-Ignace de Loyola à Nominuingue au coût de \$3,200.00."

(Contrat d'achat — Presbytère de Nominuingue)

14 juillet:

Lettre de M. le curé S. Noiseux, à son Excellence Mgr Limoges.

"Vous plairait-il d'accorder la permission de bénir un orgue."

(Réponse de Monseigneur)

"Vous avez donc un orgue dans votre église. Je vous en félicite. Je suppose que cet instrument vous a été donné car je ne me rappelle pas avoir approuvé aucune résolution de fabrique à l'effet d'en acheter un."

31 juillet:

Lettre de M. le curé S. Noiseux, à son Excellence Mgr J. Eugène Limoges.

"... Je vous remercie de votre permission. La Fabrique n'a pas donné un seul sou pour l'orgue."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)



Cet orgue fait encore l'orgueil des paroissiens de St-Ignace de Loyola à Nominuingue.

9 août:

"Ce soir à 7h30, nous aurons un récital: Monsieur Joachim Delorme à la console."

(*Livre des prônes — Tome X — 1940-1947*)

"Arrivée des Frères de l'Instruction Chrétienne pour enseigner aux garçons."

(*Le Journal "Le Nominique" Vol. I #7 - 10 juin 1958*)

RAPPORT DU LIBER ANIMARUM DE 1941 - 1942,
POUR LA PAROISSE DE ST-JUDE DE BELLERIVE.

Population	237
Familles résidentes	56
Familles protestantes	9
Propriétaires résidents	37
Propriétaires touristes	18
Locataires résidents	19
Cultivateurs-propriétaires	14
Cultivateurs-locataires	1
Cultivateurs-journaliers mais propriétaires	12
Arpents de terre possédés	3780
Arpents en terre faite	495

CHEPTEL:

Chevaux	33
Vaches à lait	67
Taures et bovillons	36
Porcs	52
Moutons	32
Volailles	387

JARDIN:

22 familles ont une moyenne de 1/5 arpent

REMARQUES:

- 1.- La sanctification du dimanche est facilement violée.
- 2.- L'intempérance est une cause de la misère d'un certain nombre.
- 3.- Il y a du bon esprit et de la générosité. On peut espérer former une bonne petite paroisse.

J.E. Tétreault*, ptre, curé.

*Joseph-Eugène Tétreault, prêtre depuis 70 ans, curé de Bellerive de 1941 à 1953, curé de Chute St-Philippe de 1953 à 1961, curé à St-Jean-sur-le-Lac en 1961-62. En 1962 il prenait sa retraite. En 1968, il se retire au Foyer de Ste-Agathe pour y faire un peu de ministère et, par la suite, y devenir pensionnaire. C'est là qu'il continue ses jours, à l'âge de 94 ans.

1943

28 mars:

"La bibliothèque ouvre ses portes aujourd'hui. Nous avons 375 volumes, 75 tracts agricoles, 60 revues, voyage, etc. — Bibliothécaires: Dame Dr Mailly, Dame Roland Demeules.

Conditions: dépôt .50¢ et loyer de .05¢ par volume."

(Livre des prônes — Tome X — 1940-1947)



L'ancienne sacristie de la "Vieille église", déménagée rue Martineau vers 1934. Devenue bibliothèque, puis école de garçons et lieu de réunion. Transportée au Lac St-Joseph en 1980.

20 juin:

". . . nous, curé avons béni selon le rite accoutumé, une croix à Loranger, sur le terrain de l'école. La croix a été faite par M. Jean Baptiste Croisetière, et érigée par les soins des citoyens de l'endroit sous la direction du professeur Oscar Poirier, fils. . .

S. Noiseux, curé."

(Archives paroissiales — Presbytère de Nominngue)

En 1943, le club des Pays-d'en-Haut se créait. Le public y avait accès moyennant une légère rémunération pour l'usage des chaloupes et le droit de pêche. M. Marcel Rodier devenait le premier gardien. En plus d'employer un homme à l'année pour l'entretien du territoire, le premier bail coûtait \$25.00 pour l'année, \$10.00 pour la location d'un territoire de chasse et \$15.00 pour le territoire de pêche. Quelques années plus tard, M. Edmond Chartrand remplaçait M. Rodier, et se dévouait de longues saisons pour ce club. M. Réginald Labrosse était le dernier gardien.

("Paradis des quatre saisons" — Hélène Chartrand)

25 juillet:

"Nous avons 60 ans comme paroisse cette année. Croix commémorative dans le carré de l'église: dans la base de cette croix en pierre (granit peut-être) y placer la pierre angulaire de la vieille église, etc. . ."

(*Livre des prônes — Tome X — 1940-1947*)



Croix de granit située à l'endroit où la tradition fixe la première habitation des Jésuites. (Coin St-Ignace et Sacré-Coeur). On remarque la pierre angulaire de la "vieille église" où est gravée l'année de sa construction 1892.

27 juillet:

Incendie de l'usine Bellerive and Plywood, à Bellerive.

19 septembre:

Résolution:

"Acheter de Dame Olier Lavoie la propriété occupée comme presbytère au prix de \$1,400.00.

- Vu et approuvé par Mgr Limoges le 28 septembre 1943.
- Achat en septembre 1944."

(*Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier*)



1944

28 mai:

"Un incendie de forêt éclatait et le camp qui servait à loger le gardien et recevoir le grand public au club des Pays-d'en-Haut, brûlait de fond en comble. Mais les membres-fondateurs, nullement découragés décidaient de rebâtir un autre camp sur le même emplacement et cela dès le mois d'août 1944."

("Paradis des quatre saisons" — Hélène Chartrand)

11 juillet:

"Le Jubilé sacerdotal de M. le curé Salomon Noiseux. Son cadeau: Soixante-dix dollars en pièces de .25¢."

(Livre des procès verbaux du conseil des Fermières, propriété de l'Aséasi)

13 août:

"Je n'ai pas visité le 7 sud et Loranger. J'étais à pied. Brisé un essieu en freinant à 9h15 du soir. Enfants... Ne laissez donc pas les enfants jouer dans le chemin, le soir. COUCHEZ-LES. COUVRE-FEU."

(Livre des prêches — Tome X — 1940-1947)

3 octobre:

"Interdit aux enfants âgés de moins de 15 ans de circuler dans les rues et sur les trottoirs de Nominique après 8 heures du soir sans être accompagnés. — amendes prévues."

7 novembre:

"Interdiction de passer sur les trottoirs en bicyclette ou en voiture à chien. De glisser. — amende prévue."

(Registre municipal du village de Nominique — cahiers des règlements)

"Qu'on me permette donc de recommander à nos travailleurs le gruau de farine d'avoine qu'on appelle soupane (porrage) qui se mange avec de la mélasse, du sirop, du sucre ou de lait. C'est une nourriture des plus fortifiantes, puisque c'est une nourriture de cheval."

"La colonisation, le Nord de Montréal" (1895), M. B.A.T. De Montigny)

1945

27 février:

"Adhésion de notre cercle dit des Fermières pour entrer dans l'Association professionnelle dite Union Catholique des Fermières."

(Livre des procès-verbaux du cercle des Fermières, propriété de l'Affés)

30 décembre:

"Je partirai cet après-midi à 4 heures.

Sermon: Comptes et adieu.

Bourse offerte: \$400.00.

Monsieur le curé Salomon Noiseux."

(Livre des prônes — Tome X — 1940-1947)



La gare de Nomingue, endroit très achalandé à cette époque. Les touristes y arrivaient en grand nombre les fins de semaine. On remarque la voie d'évitement, où stationnaient les chars qui transportaient les marchandises destinées aux hôtels, commerces, maisons de pension et résidences des communautés religieuses.



1946

1^{er} janvier:

“Bienvenue à M. l'abbé Alfred Perreault, nouveau curé de Nominuingue. (Ecriture de M. l'abbé C. Roy).”

(Livre des prônes — Tome X — 1940-1947)



M. Alfred Perreault, curé de la paroisse St-Ignace de Nominuingue de 1946 à 1964.

Juillet:

Electricité:

“... Le projet de loi relatif à l'électrification des campagnes, l'encouragement financier du gouvernement aux coopératives ont trouvé un écho favorable chez les cultivateurs. Ceux de la région ont souscrit \$11,000.00 de mise de fond, en actions sociales, à la “Coopérative d'Electricité des Laurentides”. Monsieur Grégoire Charbonneau représentait Nominuingue au conseil de la Coopérative qui desservit un nombre de clients non atteints par la Gatineau. La Coopérative débuta ses activités en 1947, et cessa lorsque le gouvernement du Québec nationalisa les Cies d'électricité. . .”

“Douce Souvenance” F. Samuel

Auparavant c'était le règne de la lampe à l'huile ordinaire, puis du fanal Coleman, puis de la lampe Aladin, sauf dans les hôtels où l'on s'éclairait au carbure d'abord, puis à l'électricité alimentée par un dynamo actionné par un moteur à essence, comme ce fut le cas de certains magasins, à.e. Généreux, Potvin, hôtel, etc. . . .

(Monsieur Jean Delorme)



1947

25 septembre:

Résolution:

“Electrification de l’église de Bellerive.

— Vu et approuvé par Mgr Limoges le 26 septembre 1947.”

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

“Monsieur Léopold Lefebvre organise la protection contre le feu. Les deux municipalités du Village de Nomingue et du Canton Lorange n’ont alors aucune protection contre ce fléau.”

(“L’Echo de La Lièvre” — 24 avril 1964)



Lors de son engagement par la municipalité du Village de Nomingue, M. Léopold Lefebvre s’achète un nouveau camion qu’il équipa lui-même d’un réservoir de 500 gallons, d’extincteurs, d’échelles et de lances. L’attention qu’il portait, sa fierté d’être un gardien d’une vigilance extraordinaire restent légendaire.

Tocsin et sirène:

Autrefois pour avertir en cas d’incendie, on sonnait le tocsin, ce qui, selon Monsieur Lefebvre avait le don d’émouvoir et d’inquiéter. Monsieur Lefebvre a installé sur son garage, l’ancienne sirène du moulin d’Eugène Patenaude au Lac des Îles; elle remplace le tocsin, lorsqu’un incendie se déclare.

1948

6 avril:

"... que le maire soit chargé de l'entente avec le Dr Lachapelle et les maires de Bellerive et du Canton Loranger dans le but d'engager M. P. Boisvert, ingénieur civil pour opérer le nouveau tracé de la route nationale entre L'Annonciation et Lac Saguy..."

6 juillet:

"Le conseil décide de faire venir un drapeau de la Province mesurant 6 pieds..."

11 juillet:

"... que toutes les maisons de commerce autres que pharmacies, restaurants, cordonniers, boutiques, barbiers et garages, soient fermées à 7 heures les mardis et jeudis de chaque semaine, excepté les veilles de fêtes d'obligation."

(Registre municipal du Village de Nominique)

3 novembre:

"Attendu qu'à Loranger il existe un groupe important d'habitations, possédant une école, un bureau de poste et une station de chemin de fer, le Conseil municipal du Canton Loranger fait des instances auprès de la Cie d'autobus Victoire Ltée afin que cette compagnie établisse une station d'arrêt en face du bureau de poste de Loranger avec tarif particulier pour cette station."

(Registre municipal du Canton Loranger)



"La maison du Pacifique" à Loranger; propriété de la Compagnie de chemin de fer C.P.R. Monsieur J. Bte Croisette "foreman" (contremaître) pour la compagnie y habitait plusieurs années. Aujourd'hui maison d'été de Mgr Parent.

1949

13 mars:

Règlement no 118

"... que ce règlement soit adopté. Ce dit règlement, imposant une taxe d'affaires à tous les commerces, conformément aux dispositions des articles 700, 701 et 703 du code municipal de la Province de Québec."

(Registre municipal du Village de Nominuingue)

5 avril:

Lettre de Mgr Eugène Limoges à l'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre du Québec.

"J'ai eu l'honneur de vous écrire durant la session, les multiples raisons qui nécessitent la construction sans plus tarder d'une école supérieure d'enseignement ménager au Nominuingue. . ."

(Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)

3 mai:

"M. Pierre Croisetière donne avis de motion de la présentation d'un règlement d'un ramoneur dans le but d'obliger tout propriétaire ou locataire à faire nettoyer toutes cheminées en usage, afin d'éviter tout danger d'incendie pouvant être occasionné par cheminées aux tuyaux non nettoyés."

Juillet:

"Afin de presser l'exécution des travaux promis par l'Honorable Paquette concernant la route 11 reliant Nominuingue à L'Annonciation, il est résolu d'écrire de nouveau à celui-ci pour lui rappeler ses promesses."

(Registre municipal du Village de Nominuingue)

6 juillet:

"Le vieux couvent ayant trahi les Soeurs . . . Une construction s'élève lentement sur les hauteurs du village de Nominuingue. Les menuisiers procèdent au tirage des lignes de limites."

(Soeur Lucienne Pépin — "Une école ménagère à Nominuingue 1950 et . . . 1980")

Entrepreneur: Monsieur Boileau

Architecte: L. Parent

Ingénieur: Georges Chênevert

Menuisiers: Réginald Labrosse et Auguste Bonamie.



L'Institut Familial en construction. L'Ecole Ménagère vit ses derniers jours. Le vieux couvent fut démoli en 1951. Bénédiction solennelle de la nouvelle Ecole Ménagère de Nominique, "l'Institut Familial" le 4 juin 1951 par M. le curé Perreault.

2 août:

"Pour appuyer la demande faite par l'Association Touristique du Lac Nominique, concernant la libération des lacs loués, à certains clubs de pêche. — Et considérant que dans notre région il y a trop de lacs loués et que cet état de chose nuit considérablement à notre "Industrie Touristique", sur laquelle nous devons compter. — Considérant que nous avons absolument besoin de nouveaux lacs pour répondre aux besoins touristiques, vu que chaque année le nombre des touristes augmente sans cesse."

"... que demande soit faite auprès des Autorités intéressées, pour accorder la libération des lacs mentionnés dans la demande faite par la dite "Association Touristique" aux Autorités Provinciales."

(Registre municipal du Village de Nominique)



1950

4 juillet:

"Attendu que le dit Conseil a pris connaissance de la demande de M. Raoul Gervais, faite au ministre des Travaux Publics du Canada, l'Honorable Alphonse Fournier, pour la construction d'un quai public au Grand Lac Nominigue."

"Attendu qu'un tel profit est devenu nécessaire par suite d'un plus grand nombre de touristes américains qui emploient l'hydravion comme moyen de transport."

"Attendu que nous avons un lac assez étendu pour recevoir de gros hydravions."

"Attendu qu'une grande partie de notre population vit par les revenus que nous apportent chaque année les touristes."

"Attendu qu'avec la réalisation d'un tel profit qui s'impose, on compléterait nos moyens de transport. En conséquence, il est unanimement résolu d'appuyer la demande de Monsieur Raoul Gervais."

(Registre municipal du Village de Nominigue)



Le Grand Lac Nominigue possédait déjà deux quais; un à la Baie Richard long de plusieurs centaines de pieds, l'autre à la Villa Bellerive. Monsieur Gervais, alors propriétaire du Manoir Nominigue, fait pression auprès des instances gouvernementales et obtient un quai plus adéquat pour les hydravions à sa propriété.

4 décembre:

Téléphone dans la campagne

"Que le Conseil donne son consentement à ce que 'The Bell Telephone Company of Canada' construise des lignes téléphoniques dans le territoire de cette municipalité."

(Registre municipal du Canton Loranger)

1951

3 avril:

"Etant dans une région où il y a de nombreux lacs qui sont directement une source de revenus pour les gens de Nomingue, vu qu'ils attirent des touristes en nombre considérable à chaque année."

"Considérant que ces lacs sont laissés sans protection, à la merci des braconniers."

"Considérant qu'à chaque printemps il se fait une destruction par ceux qui emploient le "Dard" comme instrument de pêche."

"... que demande soit faite à l'Honorable Albini Paquette, député du Cté Labelle d'intercéder auprès de l'Honorable Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, pour la nomination d'un garde-chasse et garde-pêche pour notre localité et les environs."

(Registre municipal du Village de Nomingue)



La chasse et la pêche sont très populaires à Nomingue: Dans un décor de rêve M. Pierre Croisetière taquine la petite truite de la rivière Sagouay. — Devant le garage des Pays d'en Haut, sur la rue Notre-Dame près de St-Ignace, lieu de rendez-vous de plusieurs citoyens du village, point de départ et d'arrivée des parties de chasse et de pêche, Guy Lalonde et Orient Varennes exhibent un superbe trophée.

1er octobre:

"Demande soit faite à notre député de hâter la construction du raccordement de la route tel que promis, du Village de Nomingue à la nouvelle route et de Nomingue au Village de L'Annonciation."

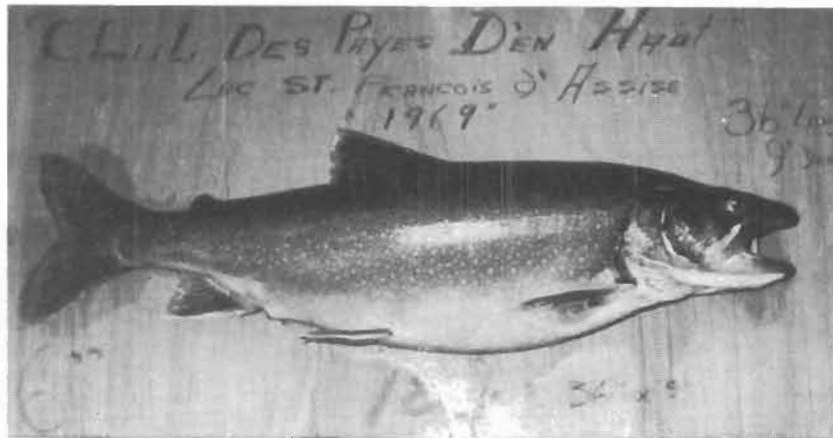
(Registre municipal du Canton Loranger)

1952

7 juillet:

“Qu’une requête soit signée dans le but d’empêcher le Club des Pays d’en Haut de devenir un club privé, parce que si ce club devenait privé, cela nuirait considérablement à notre industrie touristique; de plus, lors de l’organisation du club en 1943, il était entendu que ce club serait un club ouvert au public local et même étranger.”

(Registre municipal du Canton Loranger)



En 1943, Claude-Henri Grignon, auteur bien connu du Québec, fonda le Club des Pays d'en-Haut sur le lac St-François d'Assise. A sa fondation le club comptait 12 membres. Il fut tour à tour privé et public. A sa naissance le club comprenait cinq bons lacs et un bon territoire de chasse.



1953

2 mars:

“Que demande soit faite au Ministre des Postes afin d’organiser la distribution du courrier dans les rangs de cette municipalité où la distribution de la malle rurale ne se fait pas actuellement.”

(Registre municipal du Canton Loranger)

4 mai:

“... que demande soit faite au Ministère des travaux publics du Gouvernement Fédéral de bien vouloir nous accorder un octroi pour le relèvement du quai à Bellerive, ainsi que le creusage du chenal entre le Petit et le Grand Lac Nominuingue.”

(Registre municipal de Bellerive)

9 juin:

“Le secrétaire est prié de demander à M. Van Wagner, directeur fondateur du Camp Nominuingue (Camp McGill), de bien vouloir aviser les enfants du camp de ne point marcher dans les rues du village sans nécessité absolue et d’employer les trottoirs.”

(Registre municipal du Village de Nominuingue)



Fondé en 1925, le Camp Nominuingue (Camp McGill) est encore aujourd’hui l’un des camps de Jeunesse les mieux organisés de la Province. Il est situé sur les rives du Petit Nominuingue à quelques milles du village.

1954

7 juin:

"Qu'une autorisation soit accordée au Bell Téléphone pour la construction d'une ligne de téléphone autour du Grand Lac Nominique."

(Registre municipal du Canton Loranger)

8 juillet:

"... qu'il soit interdit d'employer pour feu d'artifice ou autres démonstrations publiques, des pétards, fusibles ou autres objets généralement employés lors de ces démonstrations."

(Registre municipal du Village de Nominique)

8 novembre:

"... que le salaire des employés de cette corporation soit, à l'avenir, de soixante-dix sous l'heure."

(Registre municipal de Bellerive)

"Nos commissaires songent à 2 autres classes possibles, soient la 10^e et 11^e années. Monsieur Ubald Fortin, ancien professeur au Plateau de Montréal, vient prêter main forte aux Frères de l'Instruction Chrétienne. La bibliothèque redevient alors école pour les besoins du surplus d'élèves qu'entraîne une prolongation des cours."

(«Le Nominique», 10 juin 1958 Vol I =7)

10 décembre

"Nous apprenons que Mademoiselle Jacqueline Cornut, native de Nominique, est partie récemment comme missionnaire laïque en Haïti."

(Archives paroissiales — Presbytère de Nominique)



Vue de la rue Sacré-Coeur du toit de l'Institut Familial; à droite l'église et le presbytère de Nominique.

1955

9 mai:

"Attendu que le chemin de fer National canadien a décidé d'appeler "Queen Elizabeth" l'hôtel qu'il construit à Montréal."

"Attendu que ce nom ne convient pas à la majorité des citoyens de Montréal et de la Province de Québec."

"Attendu qu'un nom anglais pour un tel édifice est à l'encontre des avis éclairés de la plupart des spécialistes en tourisme."

"Attendu qu'il est opportun de trouver un nom qui soit acceptable par la majorité française du Québec, qui met en lumière la magnifique histoire de la métropole du Canada et qui respecte les intérêts du tourisme."

"De le remplacer par celui de Château Maisonneuve."

13 juin:

"... il est unanimement résolu, qu'à l'avenir l'entretien de tous les chemins de front verbalisés situés dans les limites de cette municipalité soient à la charge du Conseil municipal. Il est cependant convenu qu'en vertu du présent règlement, l'entretien des chemins ne comprend ni la construction ni l'entretien de la clôture en bordure des dits chemins de front..."

(Registre municipal de Bellerive)

4 juillet:

"Étant donné que la demande pour la possession des lacs Fabre et Cortez a été faite par le club des Grandes Baies Inc. et par l'Association Touristique de Nominigüe, ces deux clubs ont convenu d'en venir à une entente concernant la pêche et la chasse."

(Registre municipal du Canton Loranger)

6 septembre:

"Rapport ayant été fait que M. . . . a coupé et détruit un arbre situé rue St-Augustin en face de sa demeure, arbre qui avait été planté par et aux frais de cette municipalité, il est résolu que des frais au montant de \$5.00 soient chargés."

(Registre municipal du Village de Nominigüe)

Depuis l'incendie, en 1944, de son usine à Bellerive, M. Lachapelle opérait la Bellerive Vencer and Plywood, à Mont-Laurier. La Corporation municipale du Village de Nominigüe, dans un souci d'expansion s'adresse à lui.

4 octobre:

"Il est résolu que demande soit faite au Dr Lachapelle de Mont-Laurier, d'établir une succursale de son industrie dans notre municipalité."

8 novembre:

"Le secrétaire donne ensuite lecture d'une lettre du Dr Geo. Lachapelle nous disant qu'il a l'intention de bâtir une manufacture sur le Fleuve St-Laurent."

(Registre municipal du Village de Nominigüe)

1956

5 juin:

"M. le Maire présente aux conseillers le "Livre d'Or" de Nomingue, reçu du Collège canadien des Armoiries."

3 juillet:

"Attendu que permission a été accordée de détruire les castors qui barrent l'aqueduc.

Il est résolu que M. le Maire soit chargé de trouver un homme qui pourrait faire ce travail et de payer \$10. par castor si moins de trois sont tués et de \$8. par castor si plus de trois sont tués."

6 novembre:

"Attendu que certaines rues de notre municipalité qui appartiennent au Ministère de la Voirie et d'autres petits bouts de rues ont été oubliés lors du mesurage en vue d'être recouverts d'une couche d'asphalte. Ce sont les rues St-Augustin St-François-Xavier, Lac Ste-Marie, St-Joseph, de la Beurrerie, Ste-Anne, Notre-Dame, Carré des Pins, Sacré-Coeur, St-Denis, St-Martin, Demers et Godbout."

"Attendu que certaines de ces rues sont très centrales, comme la rue St-Augustin, qui est la rue de l'église.

"Attendu qu'une fois l'outillage installé, il n'en coûtera pas beaucoup plus cher pour faire ces autres bouts de rues.

Il est résolu à l'unanimité que demande soit faite à l'Honorable J.A. Paquette de demander au Ministère de la Voirie de recouvrir ces rues d'asphalte."

4 décembre:

"Attendu que le gardien du Club des Pays-d'en-Haut a jeté dans une partie du Lac St-Antoine des arbres et des branches de façon à y empêcher toute pêche et toute navigation.

Attendu qu'un tel geste est illégal.

Il est résolu que demande soit faite au dit Club des Pays-d'en-Haut de nettoyer cette partie du Lac St-Antoine."

(Registre municipal du Village de Nomingue)



1957

"Demande à la Régie provinciale s'il est possible d'accorder à M. Lucien Valiquette la permission d'installer un réseau souterrain d'électricité."

"Le secrétaire donne lecture d'une lettre de la Régie provinciale de l'électricité disant que M. Lucien Valiquette n'a aucun permis pour l'installation d'un réseau souterrain de distribution d'énergie."

2 juillet:

"Que Monsieur Lucien Valiquette soit avisé que son barrage* est dangereux et de bien vouloir baisser le niveau de l'eau."

(Registre municipal du Village de Nominique)

2 décembre:

"Lecture d'une lettre de la Chambre de Commerce de Nominique sollicitant la contribution du Conseil du Canton Loranger pour l'aider à défrayer les dépenses de l'organisation d'un dépouillement d'arbre de Noël pour nos enfants."

30 décembre:

Vente des écoles du Rang 7 sud — 7 nord Loranger.

"Pouvons-nous espérer pour l'année 1958? Verrons-nous notre grand rêve réalisé? "Le chemin autour du Grand Lac Nominique!"

(Registre municipal du Canton Loranger)

*situé sur la St-Ignace, rue Martineau; M. Valiquette souhaitait fabriquer de l'électricité pour Nominique. Il s'est ruiné pour cette idée.



Le village a fait toilette, ses rues sont maintenant recouvertes d'asphalte.

1958

16 mars:

"Première assemblée de l'Association Touristique.

Buts: — Faire respecter les lois de la chasse et de la pêche à Nominuingue.
— Accommoder le public de Nominuingue et les gens de l'extérieur.

Directeurs-fondateurs: MM. Roméo Desroches, Carolus Lalande, Philippe Larivière, Augustin Brun, Marcel Grégoire, Ernest Paiement et Marcel Leclerc."

(Journal "Le Nominuingue" — 30 mars 1958 — Vol. I #2)

26 juin:

"Départ des Frères de l'Instruction Chrétienne."

Séraphin à Nominuingue:

"On tourne au Lac des Iles, aussi au Lac des Grandes Baies, une séquence du film "Un homme et son péché".
Figurant: M. Mathias Paiement de Nominuingue."

*(Journal "Le Nominuingue" —
10 juin 1958 — Vol I #7)*



Juillet:

"La Chambre de Commerce de Nominuingue s'est acquis le journal "Le Nominuingue" vu le départ des Frères de l'Instruction Chrétienne. Directeur M. Charles Généreux."

(Journal "Le Nominuingue" — juillet 1958 — Vol. II #1)

4 août

"Le chancelier de l'évêché de Mont-Laurier a fait annoncer au prône qu'une assemblée serait tenue le 7 août à Ste-Véronique, pour étudier leur requête demandant d'agrandir leur territoire en détachant de Nominique les Rangs 1-2 et 3 du Canton Loranger."

"Attendu qu'un tel détachement nuirait au financement, au développement de notre paroisse et nous causerait un tort considérable."

"Il est résolu à l'unanimité que le Conseil s'oppose à tout détachement de la paroisse de Nominique pour donner à Ste-Véronique."

10 novembre:

". . . qu'une demande soit faite au gouvernement pour que le service d'autobus ne soit pas interrompu durant l'hiver. Notre route sera sablée au moins 20 pieds de largeur."

(Registre municipal du Canton Loranger)

"Afin d'avoir des robes impeccablement blanches, les Religieuses de l'Immaculée-Conception les suspendaient dans un local où elles étaient exposées à des vapeurs de soufre.

Pourquoi ce jour-là le feu a-t-il pris? Nous l'ignorons. Pourtant, demandé d'urgence, M. Lefebvre, malgré toute sa compétence, eut beaucoup de difficulté à maîtriser les flammes qui surgissaient ça et là sur le plancher. Il réussissait à éteindre le feu à un endroit quand tout à coup, d'autres flammes apparaissaient comme des petits diables.

Pendant des jours et des jours M. Lefebvre dû surveiller et combattre le feu sans dormir. Le Docteur Mailly lui a fourni des médicaments lui permettant de vaincre le sommeil. Cet incendie n'a causé que des dégâts intérieurs et a bien intrigué la population."

(Souvenir de la famille Lefebvre)



1959

Juin:

"Numérotage des maisons sur les rues."



"Il est résolu que cette municipalité achète pour un prix de \$12,000.00 un camion à incendie équipé."

"Il est résolu qu'un terrain soit acheté sur la rue Notre-Dame pour y construire un poste de pompier."

(Registre municipal du Village de Nominngue)

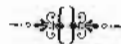
"L'Association de Chasse et de Pêche a fait récemment l'acquisition de 2 bassins pour y entreposer les réserves d'ensemencement des lacs en truites rouges, qui seront sous la surveillance directe de la station piscicole de St-Faustin."

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

2 novembre:

"... que la municipalité du Canton Loranger accepte la requête des propriétaires du Canton Montigny d'annexer leur territoire, au point de vue municipal à la municipalité du Canton Loranger." Le Canton Montigny était alors propriétaire de la couronne sous la responsabilité du Conseil de Comté.

(Registre municipal du Canton Loranger)



1960

4 avril:

"Attendu que, nous regrettons la décision prise par l'Honorable Docteur Arthur Leclerc, Ministre de la Santé, de retenir les services d'une communauté de religieux pour diriger l'hôpital des Laurentides.

En conséquence, il est unanimement résolu par ce conseil que demande soit faite à l'Honorable Ministre de la Santé, de bien vouloir reconsidérer la question et faire en sorte que ce soit une communauté de Religieuses qui prenne charge de cet hôpital. Nous préférons attendre l'ouverture encore plusieurs mois s'il le faut, plutôt que de voir l'inauguration de cette institution dans ces conditions. Nous croyons qu'il y a moins d'urgence à cette ouverture maintenant que Joliette est en opération." Adopté.

(Registre municipal de Bellerive)

4 avril:

"Il est résolu d'appuyer la résolution du Conseil du Village de Labelle demandant à la Société Radio-Canada à Ottawa, de bien vouloir ériger sur le Mont-Tremblant cette année, une tour de relais pour les postes de télévision de Montréal et d'ailleurs."

(Registre municipal du Canton Loranger)

Les premiers téléviseurs à Nominique furent chez MM. Pierre Croisetière, Léopold Lefebvre et au Manoir Nominique et cela vers 1955.

1er août:

"... qu'une demande soit faite à qui de droit pour faire relever de 6 pieds le pont de la voirie à Bellerive, afin de permettre aux embarcations de traverser du Grand Lac au Petit Lac Nominique."

3 octobre:

"Visite de M. l'arpenteur-géomètre venant nous montrer le plan qu'il a dressé d'une partie du Canton Montigny qui doit être annexé au Canton Loranger."

(Registre municipal du Canton Loranger)

1961

P. & L. POTVIN & CIE

MARCHAND DE BOIS — CONTRACTEUR GENERAL

NOMININGUE, Qué. ¹⁹⁶¹ 28 janvier 1961.

La Municipalité du Village de Nominingue.
La Municipalité du Canton Lorenger.
La Chambre de Commerce de Nominingue.

Messieurs;-

La situation actuelle de notre firme nous oblige à vous adresser la présente lettre. Après avoir pris connaissance de son contenu, vous jugerez que c'est très logique de vous prévenir, afin de nous éviter des critiques futures. Depuis au-delà de quarante ans, notre famille opère une scierie à Nominingue et n'il n'y a pas de changement immédiat, nous nous verrons dans l'obligation de fermer nos portes dans un avenir rapproché, soit un an ou deux.

Depuis cinq ans, j'emploie une forte partie de mon temps à chercher à dix milles à la ronde, des résidus forestiers ne permettant d'opérer. Vu que les quantités sont minimes à chaque endroit, le coût des opérations est plus élevé. La qualité médiocre de plusieurs régions nous occasionne aussi un déficit prévu. Nous ne pouvons continuer ainsi indéfiniment, car la situation s'aggrave à tous les ans.

En 1956, notre production était de 2,200,000 pds. et en 1960 de 1,100,000 pds. soit la moitié du bois pour le même moulin. Les dépenses générales étant les mêmes, le coût de production en est alors augmenté en proportion. C'est analogue pour le bois de pulpe. Nous avons coupé 2,050 cordes en 1959 et 500 cordes cette année. Seulement sur ce dernier item cela fait une différence de \$21,700.00 de revenu en moins pour notre paroisse.

Je tiens aussi à vous faire remarquer que pratiquement tout le bois solé provenant des conifères est préparé ici, vendu dans notre paroisse et posé par nos menuisiers locaux. Les prix et la qualité étant plus avantageux que le bois importé, cela influence la construction de nouveaux chalets et contribue ainsi au développement touristique. Nous payons aussi environ \$4,000.00 par année en usinage aux deux ateliers à bois de Nominingue. Notre organisation a aussi accommodé les étudiants de Bellorive.

Notre industrie a dû donner en 1960 aux gens de Nominingue un montant d'environ \$90,000.00 soit en salaire, transport, achat de billets, sous-contracteurs, entretien de machinerie, etc. soit environ \$70.00 par personne pour l'année. Mon exposé des faits, passablement concentré, vous donne une idée assez précise de la situation.

Pour ce qui nous concerne, je tiens à vous aviser qu'à moins d'un approvisionnement de bois assuré d'un million par année pendant au moins cinq ans, Je commencerais dès l'été prochain, quoique à regret, à chercher ailleurs une solution à notre problème personnel, lequel, par ricochet est aussi le vôtre.

Votre bien dévoué,

Philippe Potvin
Philippe Potvin



Le moulin à scie que M. Philippe Potvin opère à la suite du décès de son père, M. Thomas Potvin, célèbre marchand de bois. Située sur la petite rivière St-Ignace, à l'extrémité de la rue Godard, cette scierie fut la dernière à Nomingue.

6 février:

“Considérant le document ci-joint reçu de la compagnie P. & L. Potvin;

Considérant que l'industrie touristique n'est lucrative, dans cette municipalité, que six mois par année, tandis que l'industrie forestière est active pratiquement toute l'année. Les autres revenus comprenant un peu d'usinage de bois, produits agricoles, octrois des gouvernements, allocations familiales, pensions au vieillards, etc. sont beaucoup moins importants;

Considérant que la plus grosse industrie de la région, Bellerive Veneer & Plywood Co. a été transportée à Mont-Laurier;

Considérant que nous avons fait des démarches et des dépenses considérables pour attirer d'autres industries dans notre région, sans résultat, et, de plus, notre dernière industrie manifeste le désir de partir;

Considérant que l'industrie forestière décline tous les ans et que, par conséquent, le chômage augmente continuellement, 90% de notre main-d'oeuvre est actuellement inemployée;

Considérant que la seule solution à ce problème vital est de trouver une source d'approvisionnement de billots marchands pour notre scierie.

“Il est résolu et adopté que demande soit faite au Ministère des Terres et Forêts de réserver pour cette municipalité des droits de coupe d'un million de pieds de bois par année, sur lots suivants qui seraient entièrement réservés à cette municipalité.”

(Registre municipal du Canton Loranger)

30 juin:

"Dernièrement avait lieu le marathon des étudiants de la région de Nominigüe. M. Roger Léger, joueur de défense du club Canadien de Montréal et ancien instructeur de la défunte ligue de hockey professionnelle du Québec, ainsi que M. Desjardins, président de la Commission scolaire de Nominigüe étaient les invités d'honneur de cette grande manifestation sportive. M. Donald Lanthier, instituteur de l'endroit agissait comme meneur de jeux et grand responsable du marathon."

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

7 août:

". . . que demande soit faite au Ministère de la Voirie de préparer le tracé de redressement du chemin du Grand Lac Nominigüe jusqu'à la route 11, afin de permettre aux propriétaires de construire et de développer cette région. Les travaux aideraient le problème du chômage durant la saison tranquille."

"Étant donné que la prise d'eau est d'accès facile sur les lacs St-Joseph et Ste-Marie, nous suggérons qu'une entente soit prise avec les autorités du Village de Nominigüe pour que leur appareil à combattre les incendies assurent à notre territoire les services nécessaires en cas de feu."

6 novembre:

"Attendu que le nom de Bellerive vient en confusion avec une autre municipalité du même nom, située près de Valleyfield;

Attendu que souvent des lettres ou colis adressés par des personnes ou compagnies, pour être expédiés à Bellerive, Cté Labelle, sont souvent adressés en oubliant d'écrire Cté Labelle;

Attendu que ces lettres ou colis sont incontestablement expédiés à Bellerive de Valleyfield;

Attendu que cette confusion cause de graves préjudices aux citoyens de Bellerive Cté Labelle;

Attendu que Bellerive, en plus d'être un très bel endroit de villégiature est aussi situé sur les bords du Grand Lac Nominigüe;

Attendu que le nom de Bellerive-sur-le-Lac ferait disparaître toute confusion possible;

Attendu que le nom de Bellerive-sur-le-Lac serait plus esthétique et de l'intérêt général;

Pour ces motifs il est unanimement résolu que le nom de Bellerive soit changé et que cette municipalité porte dorénavant le nom de Bellerive-sur-le-Lac."

(Registre municipal de Bellerive)

25 décembre:

"Belle église. . . demeure digne de Dieu que votre générosité a voulu édifier. Heureux d'offrir ce temple de piété. . ."

(Livre des prônes — St-Jude de Bellerive)



"La finition de l'église de Bellerive a été faite en 1961. La décoration générale de l'intérieur était l'oeuvre de la Compagnie Calli-Pétrucci de Montréal. On se souviendra, entre autres choses de la balustrade et des mosaïques. Les bancs, les prie-Dieu, les fauteuils, tous en chêne naturel, étaient de Casavant Frères de St-Hyacinthe. Ils avaient été mis en place en 1963."

1962

17 mars:

"Nous serions en faveur de la libération des lacs tel que suggéré par le Gouvernement pour en faire des parcs. Nous aurions un endroit qui nous semble très bien pour un parc, partant de Nominugue, passant par le chemin Chapleau pour se rendre à Duhamel, Comté Papineau; il y a un très bon chemin fait par "The Singer Mfg. Co." le long duquel nous passons sur le bord de plusieurs petits lacs qui sont malheureusement tous loués." C'est aujourd'hui le Parc Papineau-Labelle. Une roulotte d'information est située près du Centre Communautaire sur la 321.



La roulotte qui sert de bureau de renseignements au Parc Papineau-Labelle à l'entrée du village. A l'arrière plan on remarque le terrain de jeu municipal.

6 août:

"... qu'une demande soit faite au Procureur Général d'instituer une patrouille policière de nuit. Cette patrouille nocturne aurait certainement une grande valeur de prévention et aurait pour conséquence immédiate de limiter le nombre des délits qui présentement ne cessent d'augmenter la nuit."

4 septembre:

"... que demande soit faite pour la construction d'un barrage au bout du Grand Lac Nominugue à l'endroit même où était l'ancien barrage, soit à la décharge de la Rivière Nominugue."

(Registre municipal du Canton Loranger)

14 septembre:

"Sous l'initiative de la Chambre de commerce de Nominugue, un corps de police spécial a été organisé pour diriger la circulation surtout le dimanche aux heures de pointe.

Chef: M. Denis Côté

Constables: MM. Michel Bonamie et Gaston Charbonneau."

(L'Echo de La Lièvre, 14 septembre 1962)

1963

21 juin:

"Un castor âgé d'un an a été attrapé en plein milieu de la rue Notre-Dame, vendredi soir dernier. Cet exploit peu banal a été accompli par Léo Lefebvre aidé de quelques amis du voisinage.

On a réussi, non sans quelques difficultés, à mettre l'animal en cage et on lui apporta de l'eau, ainsi que du jeune tremble fraîchement coupé. Mais l'animal se sentant captif ne se décida à manger que tard dimanche. Ce jour-là comme le défilé de la St-Jean avait lieu, on le plaça sur le char allégorique représentant le sport de la chasse et de la pêche. Inutile d'ajouter que c'était de circonstance.

Avant d'aller sous presse, on apprend que l'animal sera donné au jardin zoologique de Cologne (Allemagne), car les autorités de ce lieu de conservation de la faune en ont exprimé le désir."

(L'Echo de La Lièvre, 28 juin 1963)

(Le beau castor n'est pas allé en Allemagne, mais a plutôt été transporté en train jusqu'à Montréal où au Jardin des Merveilles l'attendait une jolie demoiselle castor. C'est là qu'on peut aujourd'hui admirer sa descendance.)



Restaurant, salle de billard, salle de danse, lieu de rencontre, coin Notre-Dame et Godard. Incendié un jour de St-Baptiste en 196..?

1964

31 juillet:

"Dimanche dernier quelque 2,500 personnes s'étaient massées sur la terrasse de l'hôtel du sportman bien connu Roger Léger pour assister aux régates annuelles organisées par la Chambre de Commerce de Bellerive-sur-le-Lac, conjointement avec la direction de l'Hôtel Roger Léger.

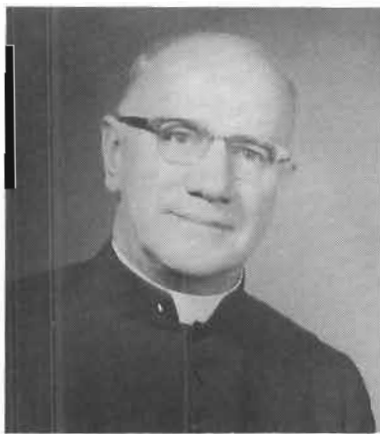
On remarquait la présence de Charlemagne Chatel, commodore des Régates Internationales."

(L'Echo de La Lièvre, 31 juillet 1964)

10 septembre:

"Installation du curé J. Laval Jutras ex-curé de Messines. . . La cérémonie est présidée par le Chanoine Eloi Genest. Etaient présents 42 prêtres et un grand nombre de paroissiens parmi lesquels au moins 80 paroissiens de Messines. . ."

(Livre des prônes - Tome XII - 1956-1965)



M. Laval Jutras, curé de la paroisse St-Ignace de 1964 à 1971. Très sympathique auprès de la population, aimé de tous. M. Jutras, retraité, demeure encore à Nominique.



Depuis longtemps déjà les médecins de la région désiraient un hôpital. Vers 1959 le gouvernement accède à leur désir en bâtissant à L'Annonciation un hôpital psychiatrique: L'Hôpital des Laurentides. Un grand nombre de nos gens y travaillent, ce qui en fait le plus gros employeur de la région. Une aile est consacrée à la médecine générale depuis 1973.

1965

4 juin:

"La Fête de l'arbre . . .

Près de 400 personnes s'étaient rendues sur les terrains du Camp Nomingue pour assister à cette grande fête.

Un dîner aux fèves au lard fut servi à toute l'assistance en plein air. Après le dîner tous ont pu assister à différentes manifestations, plantation d'arbre, etc.

Cette fête avait été organisée par l'Association de la Vallée de l'Outaouais en collaboration avec l'Association de Chasse et Pêche de Nomingue et la Chambre de Commerce de Nomingue."

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

6 octobre:

"La rue St-François devient désormais la rue Martineau".

"Le Ministre de la Chasse et de la Pêche annonce l'ensemencement de 3,000 truites dans le Grand Lac Nomingue."

(Registre municipal du Village de Nomingue)

15 octobre:

"L'agent de gare remplacé par un gardien."

La commission des transports a autorisé le CPR à remplacer son agent par un gardien (communément appelé "caretaker") à partir du 16 octobre prochain.

La compagnie intéressée devait prendre cette mesure à la suite de baisses constantes dans les recettes de la gare de Nomingue. Depuis un an, en effet, les chiffres démontrent que l'année 65 apporte un déficit de l'ordre de \$5,000.00 dollars et plus, à comparer avec les recettes totales de près de \$12,000.00 en 1964.

La diminution provient du fait que le transport du bois de pulpe, anciennement effectué par rail, ait été détourné vers les camions graduellement depuis plusieurs années, et aussi à cause du changement de mode de chauffage de quelques institutions, qui se sont modernisées.

De plus, les industries étant inexistantes, il ne reste plus que le service de messageries (express). M. Jacques Ouellette prendra la relève dès lundi prochain, 18 octobre. Il s'occupera de livrer et d'expédier l'"express" une heure l'avant-midi et une heure dans l'après-midi.

Tant qu'aux billets de trains, ils devront être achetés du contrôleur, en montant à bord. Le service des télégrammes sera effectué par l'agent de L'Annonciation, de même que le fret, s'il y a lieu.

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

1966

27 janvier:

"Le communiqué suivant concerne la destruction du loup:

En décembre dernier, les biologistes empoisonnèrent à la stricnine plusieurs carcasses de chevreuils. Après une brève tournée la semaine dernière M. Raoul Brun, gardien du Club des Grandes Baies, fit la trouvaille d'un de ces traîtres carnivores.

En effet, c'est au Lac Moreau près des limites de ce dernier club que fut trouvé empoisonné cet ennemi no 1 du commerce régional."

(A notre connaissance les biologistes ont cessé leurs activités dans notre région. Il se peut cependant que le loup trouvé empoisonné soit l'oeuvre d'un trappeur qui vend la peau à une compagnie de fourrure. La peau du loup se vend actuellement entre \$20.00 et \$26.00. . . . Note du journal).

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

5 février:

"Comité pour la protection de la Faune du Comté de Labelle.

Attendu que nous croyons que le loup est en assez grande quantité pour exterminer le chevreuil d'ici peu de temps.

Attendu que le nombre de chevreuils a beaucoup diminué depuis ces dernières années.

Attendu que la chasse est une des principales industries de notre région

En conséquence, il est résolu unanimement que des mesures efficaces soient immédiatement prises par le Ministère pour exterminer le loup."

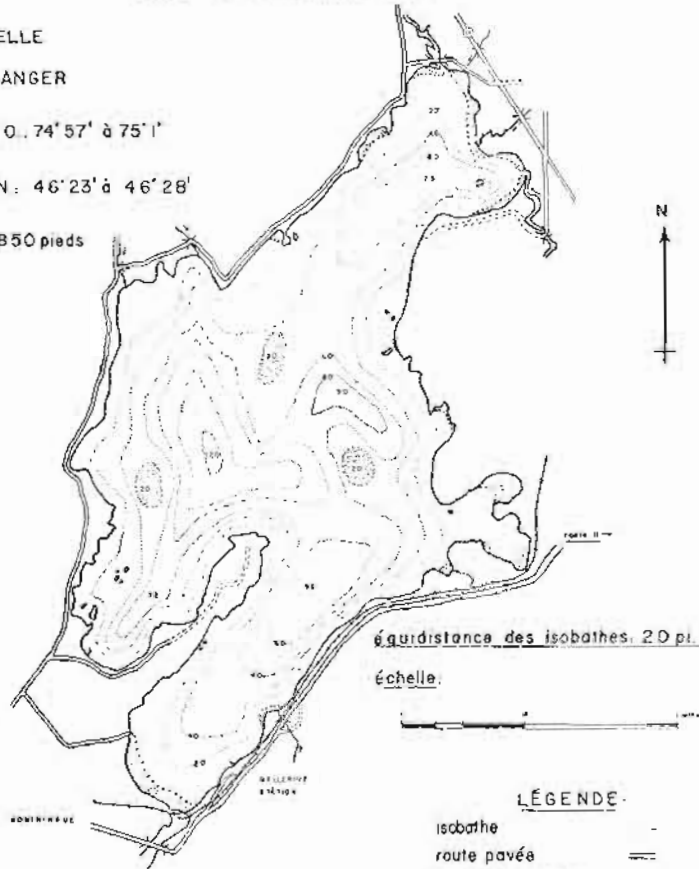
(Registre municipal du Canton Loranger)

Vers 1910 la Banque d'Hochelega s'installe à Nominique dans la maison Martineau. Lors de sa fusion à la Banque Nationale elle continue à servir la population sous le nom de Banque Canadienne Nationale et est mise à la remorque de la succursale de L'Annonciation. La responsable d'alors est Mlle Florentine Morand, petite-fille de Vital Martineau, et cela jusqu'à son mariage en 1919. Puis Mme Xavier Martineau prend la relève suivit de sa fille Mlle Germaine Martineau (aujourd'hui Madame Germaine Dumas). En 1944 la banque s'installe chez M. Willie Vallée. Madame Vallée devient responsable de son bon fonctionnement elle est aidée de ses filles au service de la clientèle. Enfin en 1958 elle se transporte dans l'immeuble ci-contre jusqu'en 1971 où elle part de Nominique. En ces dernières années Mme Eliane Pèpin Paiement voit à la gérance de cette institution financière. Située sur la rue Notre-Dame à la résidence de M. Armand Paiement.



LAC NOMINGUE

COMTÉ: LABELLE
 CANTON: LORANGER
 LONGITUDE O. 74° 57' à 75° 1'
 LATITUDE N: 46° 23' à 46° 28'
 ALTITUDE: 850 pieds



PETIT LAC NOMINGUE



LÉGENDE

- isobathe -
- route pavée ==
- route de gravier ---
- cours d'eau =
- cours d'eau intermittent - -
- pont =
- quai =
- haut-fond *
- récif *
- chemin de fer -

MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE
 SERVICE DE LA FAUNE ET OISEAUX
 DISTRICT DES SERVICES
 SERVICE TECHNIQUE 1981-1982
 MEMPHIS, TENNESSEE 38102-1099

Etude demandée par le gouvernement à une firme d'ingénieurs pour établir les profondeurs des Grand et Petit lacs Nomingue.

1967

Mai:

"\$5,000.00 de dégâts au fourgon à incendie:

Cinq ou six jeunes gens pour qui le Carnaval s'étend du Mercredi des Cendres au Mardi-Gras ont causé des dégâts de plus de \$5,000.00 à un camion à incendie de la Municipalité de Nominuingue, tôt hier matin.

Ce camion d'une valeur de \$25,000.00, a été retrouvé quelques heures après sa disparition en bordure d'une route secondaire conduisant à Nominuingue dans le comté de Labelle. Le pare-brise avait été fracassé, les sièges défoncés, tous les clignotants arrachés et les boyaux d'arrosage sectionnés.

Selon la Sûreté Provinciale détachement de Labelle, qui mène l'enquête, le camion a été volé vers 3 heures, hier matin, dans le garage des pompiers de la municipalité. Les jeunes gens qui avaient probablement "fêté" un événement quelconque auparavant se sont introduits dans le garage à l'aide d'une clé encastrée au mur, réservée aux pompiers volontaires.

Les voleurs ont immédiatement revêtu tout l'apparat nécessaire au travail des pompiers, c'est-à-dire bottes, casques et imperméables.

Puis, ils se sont dirigés dans la ville, les sirènes à toute force, dans la nuit. Les passants et les résidents de Nominuingue ont simplement cru qu'il s'agissait d'un incendie et n'ont pas tenté de vérifier la destination du fourgon.

Ce n'est qu'à six heures du matin, que le chef des pompiers de Nominuingue, Monsieur Charles Généreux, a constaté la disparition du camion dont il a la charge. Il a aussitôt donné l'alerte à la Sûreté Provinciale qui le retrouvait un peu plus tard.

L'enquête permettra à l'agent Beaucage qui la dirige, de mettre la main sur les cinq ou six responsables d'ici à quelques heures."

(Dimanche Matin — 21 mai 1967)



Monsieur Léopold Lefebvre se rendait à la messe du dimanche à bord de son camion à incendie. Cette habitude lui permettait d'éviter les longs sermons du curé (qui était-il? nous ne le savons pas) donc immédiatement après l'évangile il sortait et allait s'asseoir dans son véhicule. Un jour Réal Varennes qui faisait la quête sort, s'approche de lui et lui dit: "Donne-le ton .25¢ mon Léopold, tu ne pourras pas te sauver aussi de la quête".

1968

3 juin:

"... qu'une demande soit faite au Ministère des Travaux Publics à Ottawa d'aménager des bouées aux endroits où se trouvent des récifs dans le Grand Lac Nominique."

(Registre municipal du Canton Loranger)

12 juillet:

"... la croix de bois surmontant le couvent des Soeurs de l'Immaculée Conception (ancien monastère des C.R.I.C.) a été descendue du clocheton où elle avait été installée lors de la construction du monastère. Le bras droit de la croix (vue en face) étant vermoulu et menaçant de tomber, (ce que j'ai moi-même constaté) la Supérieure jugea prudent de faire enlever cette croix primitive."

Août:

"Cette gare que la population touristique de Bellerive avait obtenue du C.P.R. a été vendue et transportée. . ."

(Notes de Monsieur Jean Delorme)

27 septembre:

"Luc Perreault rend compte aujourd'hui du film de Jacques Leduc, "Nominique. . . depuis qu'il existe", présenté, mercredi soir au réseau français de télévision de Radio-Canada. . . Leduc n'a visiblement pas réussi à maintenir en équilibre cette équation complexe. . . Mais de digression en digression, de scènes escamotées en interviews tronquées, Leduc a finalement pondu un de ces petits documentaires style onefien, sans portée sociale, sans valeur même esthétique, d'un intérêt tout au plus anecdotique. "Nominique. . . depuis qu'il existe" manque de fil conducteur. . . De la salle de danse, on va dans la cuisine de Mme Unetelle, l'entendre raconter ses confidences, parfois intéressantes mais qu'une coupure vient interrompre d'une façon arbitraire. . . Reste quelques bribes d'interviews avec des gens qui ont la richesse d'expression, d'intonation des personnages de l'Île-aux-Coudres: l'histoire de chasse d'un vieux au parler suave, les émouvantes confidences d'une femme qui parle joual et qui mourra en parlant joual parce qu'elle n'a jamais fréquenté l'école. Le reste importe peu."

("La Presse". Montréal, vendredi 27 septembre 1968)

7 octobre:

Règlement no 81:

"... qu'une amende de \$25.00 soit imposée à tous ceux qui jetteront des déchets dans les lacs ou tous cours d'eau dans cette municipalité, ou tout autre endroit en dehors du dépotoir."

(Registre municipal du Canton Loranger)

8 décembre:

"Dimanche dernier, le 8 décembre à 4 heures de l'après-midi avait lieu la bénédiction du nouveau local de la Caisse Populaire de Nominuingue. La photo ci-dessous nous laisse voir cet immeuble spacieux et de bon goût réalisé par le contracteur Yvon Forget de Nominuingue et les plans et devis ont été conçus par l'architecte André Simon de Mont-Laurier, et les plans d'électricité et chauffage ont été faits par l'ingénieur Patrick Ryan de Mont-Laurier. Cette nouvelle construction était devenue nécessaire par suite de l'expansion rapide de cette coopérative d'épargne et de crédit dont M. Jean-Paul Desjardins, maître de poste, est le président et M. Jean-Jacques Rodier est le dévoué secrétaire-gérant. La bénédiction fut présidée par M. le Curé Jutras, de Nominuingue, en présence des directeurs et de nombreux invités d'honneur."

(L'Echo de La Lièvre, 11 décembre 1968)



Lors de sa fondation en 1939 la Caisse Populaire débutait modestement à l'intérieur du magasin de M. Alfred Lalande sur la rue Sacré-Coeur. Mlle Fernande Lalande cumulait les postes de comptable, de directeur et de caissière. En 1962, la caisse occupait son propre immeuble encore sur la rue Sacré-Coeur. Enfin en 1968 elle se construit sur la rue Notre-Dame où elle est encore aujourd'hui.

20 décembre:

Lettre de Monsieur Eugène Thérien à l'Honorable C.A. Lafontaine, ministre. (Suite à la présentation à la télévision du film "Nominuingue depuis qu'il existe").

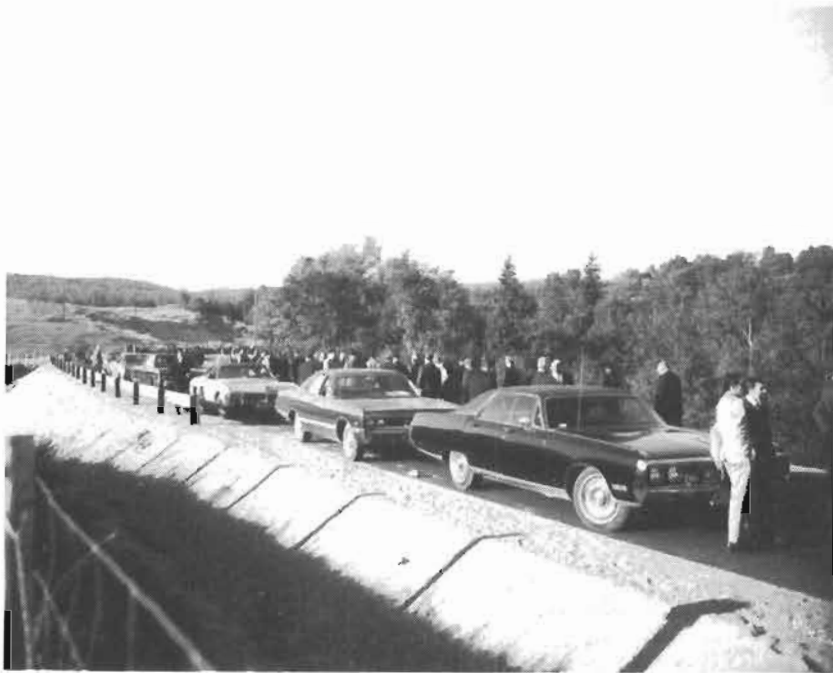
"Je vous remets sous pli une copie d'une lettre que j'adresse ce jour à M. Guy Roberge, prés. de l'Office National du Film.

De l'opinion de tous ceux qui ont vu ce documentaire et qui m'en ont parlé, et ils sont nombreux, il est impossible de décrire l'effet néfaste créé par cette publicité mensongère et plusieurs m'ont fait part qu'ils n'enverraient plus leurs enfants aux Camp McGill, l'une des Colonies de Vacances les mieux organisées dans la province, considérant l'ambiance et le milieu dans lequel il est loisible aux jeunes d'évoluer."

(Archives paroissiales — Presbytère de Nominuingue)

1969

“Inauguration de la route pavée autour du Grand Lac Nominigue.”



A l'intersection de la route 117, étaient présents MM. Fernand Lafontaine, Ministre de la voirie dans le cabinet de l'Union Nationale; Léopold Desroches, maire de Nominigue; Alcide Larocque, maire du Canton Loranger; Raoul Gauthier, maire de Bellerive-sur-le-Lac; André Brun, maire de Ste-Véronique; Laval Jutras, curé de Nominigue; Denis Villeneuve, curé de Ste-Véronique; M. Raphaël Ragot, contremaître des ponts à la voirie et plusieurs citoyens des municipalités environnantes.

15 juillet:

Vers 2h45 de l'après-midi, grand émoi à la Caisse Populaire; 4 bandits surgissent et font main basse sur une somme importante. Clients et employés se voient en quelques secondes le “nez dans le tapis” à l'injonction des bandits masqués armés de mitraillettes. Seul le directeur, Jean-Jacques Rodier, se voit conduit arme appuyée dans le dos, où s'entassent les valeurs. Combien de temps dura cette intervention? Les victimes diront “une éternité!” non . . . seulement . . . 90 secondes . . . et c'est depuis ce jour que la Caisse Populaire de Nominigue est pourvue d'un mur écran (vitre antiballe).

1970

5 mai:

"Division de la Municipalité en zones:

Zone commerciale: un territoire borné par les rues St-Charles-Boromé, St-Ignace et Sacré-Coeur en plus des rues Notre-Dame et Ste-Anne sur toute leur longueur et des deux côtés.

Zone résidentielle: le Village de Nomingue excluant la zone commerciale ci-dessus décrite."

7 juillet:

"Il est résolu que deux pompes à chlore et deux réservoirs de 125 gallons soient achetés."

6 octobre:

"Attendu les bienfaits évidents d'une fusion des municipalités du Canton Loranger, du Village de Nomingue et de Bellerive-sur-le-Lac.

Il est résolu qu'une invitation soit faite aux membres des conseils municipaux de ces municipalités de se rencontrer en la salle de l'Hôtel de Ville de Nomingue."

(Registre municipal du Village de Nomingue)

"Il y a à Nomingue un fait amusant qu'il nous fait plaisir de signaler.

Au cours de l'été un pionnier de chez nous, M. Pierre comme chacun le nomme, se construisait une maisonnette sur sa propriété de la rue Ste-Anne qui comprend d'un côté le ruisseau St-Ignace. A l'automne ce bon pionnier eut la surprise de constater que sans sa permission, une famille de castors avait construit barrages et canaux nécessaires à son installation sur son ruisseau à cent pieds de sa maison, environ cent cinquante pieds de l'église et tout près du village.

Ceci amuse beaucoup le propriétaire et les nombreux curieux qui vont voir ces amphibiens à l'oeuvre.

Le ruisseau St-Ignace ne devrait-il pas se nommer le "ruisseau des castors?"

*Mme Téléphore Thibault
(L'Echo de La Lièvre, 18 novembre 1970)*



1971

5 janvier:

"Il est résolu que le bureau de la municipalité du Village de Nominuingue soit situé dans l'immeuble portant le # 107 rue Notre-Dame à Nominuingue."

4 février:

Règlement no 157:

"La collecte des ordures ménagères se fera deux fois la semaine."

(Registre municipal de Nominuingue)

14 février:

"Dimanche avait lieu des courses de motoneige. A cause de la tempête de neige la piste de course était inaccessible. Vu le grand nombre de concurrents, le club a décidé de faire la course dans le chemin qui entoure le Lac Ste-Marie. Ce fut tout de même une grande réussite avec au-delà de 500 spectateurs. Nous avons eu une trentaine de concurrents."

(L'Echo de La Lièvre, 17 février 1971)

1er mars:

"... qu'une demande soit faite à l'Honorable Maurice Dupras, député fédéral du Comté Labelle, de bien vouloir prendre en considération, lors de l'ouverture des soumissions pour la construction d'un bureau de poste à Nominuingue, les soumissions produites par des résidents de Nominuingue avant celles de l'extérieur."

5 avril:

"... que la demande faite par le Club de Golf de Nominuingue Inc. soit accordée à l'effet que le terrain de golf soit imposable sur une valeur de \$5.00 l'acre pour une période de dix ans."

(Registre municipal du Canton Loranger)

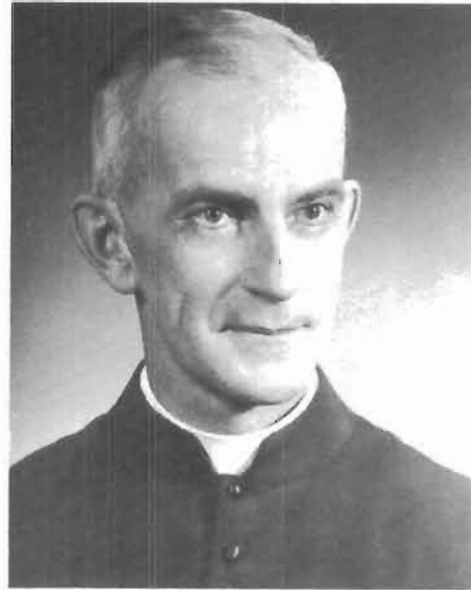
7 avril:

"Le règlement no 156 de la municipalité de Nominuingue (Labelle) ayant été entériné par la Régie des eaux du Québec, les taux du service d'aqueduc seront maintenant uniformes pour tous les usagers, qu'ils résident ou non dans les limites territoriales du village.

Le règlement établit effectivement un taux fixe pour le service domestique et les services commerciaux; il simplifie également la perception des comptes, laquelle se fera annuellement, alors que dans le passé les dûs étaient perçus à chaque mois".

(L'Echo de La Lièvre, 7 avril 1971)

Monsieur Laval Jutras prend sa retraite. Monsieur le Chanoine Jean-Paul Poulin le remplace.



Monsieur le Chanoine Jean-Paul Poulin curé de Nominugue de 1971 à 1976. Créateur de l'exposition régionale d'artisanat et premier animateur des personnes âgées, qui les amène à se réunir et à fonder l'Age d'Or. Aimant l'histoire et le Nord, il fut un aide précieux pour la préparation des Fêtes du Centenaire.

3 novembre:

"Des lettres patentes, octroyées par le lieutenant-gouverneur en conseil sur la proposition du ministre des Affaires municipales, Me Maurice Tessier, concrétisent la création de la nouvelle municipalité du Lac Nominugue, dans le Comté de Labelle.

Cet arrêté en conseil transpose dans la réalité la fusion volontaire du village de Nominugue, du Canton Loranger et de la municipalité de Bellerive-sur-le-Lac. Antérieurement, les édiles des trois municipalités avaient respectivement adopté, à l'unanimité absolue, un règlement appuyant une telle fusion.

Régie par le Code municipal, la nouvelle municipalité du Lac Nominugue sera administrée jusqu'à la première élection générale, prévue pour novembre 1972, par un conseil provisoire. Composé de 7 membres, ce dernier groupera deux conseillers de chacune des municipalités fusionnées, tandis que la charge de maire sera dévolue à celui qui obtiendra le plus grand nombre de voix. L'actuel secrétaire-trésorier du village de Nominugue sera en poste au sein de la nouvelle unité municipale.

Les biens mobiliers et immobiliers de chacune des municipalités mentionnées deviennent la propriété de Lac Nominugue. Enfin, les rôles d'évaluation actuellement en vigueur le resteront jusqu'à la confection d'un nouveau rôle, en 1972."

(L'Echo de La Lièvre, 3 novembre 1971)

30 octobre:

"Il est résolu que la cheminée de l'Hôtel de Ville soit démolie car elle représente un danger public."

(Registre municipal du Village de Nominigue)

8 novembre:

"Avaît lieu en la salle de l'école du Saint-Rosaire du Lac Nominigue, la formation du conseil provisoire de la nouvelle municipalité du Lac Nominigue.

Monsieur Léo Doucet, maire; Messieurs: Raymond Croisetière, conseiller; Edouard Therrien, conseiller; Roger Doucet, conseiller; Paul-Aimé Lafleur, conseiller; Paul-Emile Mainville, conseiller; Lucien Desroches, conseiller; François Quevillon, secrétaire-trésorier."

(L'Echo de La Lièvre, 10 novembre 1971)

22 décembre:

"Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives a accordé des lettres patentes à l'"Association des Golfeurs de Nominigue Inc.", dont le siège est à Nominigue.

L'objectif que s'est fixé le groupement est d'établir et maintenir un club de golf.

La valeur des biens immobiliers que peut acquérir et posséder l'organisme, est limitée à \$100,000.

Les lettres patentes ont été remises à MM. Jean-Jacques Rodier, Jean-Paul Desjardins, Charles Généreux, tous de Nominigue.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec."

(L'Echo de La Lièvre, 22 décembre 1971)



Vue aérienne du terrain de golf de Nominigue (10 août 1980)

1972

Le club de Golf Nomingue Inc. terminera bientôt sa première année d'activités. Ouvert en mai dernier, et malgré une saison pluvieuse, on peut dire sans ambages que ce nouveau club de golf a procuré à ses adeptes une saine distraction par la pratique de ce sport en plein air et que la clientèle régionale et touristique en a trouvé son plaisir et son profit.

Un dernier tournoi est réservé aux membres et à leur conjoints et aura lieu au cours de la fin de semaine, soit le samedi, le 7 octobre prochain et en cas de pluie, le tournoi sera remis au lendemain, soit dimanche le 8 octobre prochain . . .

Jean-Jacques Rodier, sec.

(L'Echo de La Lièvre, 4 octobre 1972)



Le Club de Golf de Nomingue, situé à l'entrée du village sur la route 321. En hiver, le chalet sert de relais pour les amateurs de ski de fond qui utilisent les pistes aménagées sur le terrain.

1er novembre:

"Un défilé monstre d'une soixantaine d'automobiles a circulé à travers les rues de la municipalité du Lac Nomingue, dimanche, conduisant la nouvelle équipe du candidat à la mairie, et ses candidats, vers l'Ecole du St-Rosaire où avait lieu la mise en nomination.

Une foule nombreuse de supporteurs et leur épouse les accompagnaient. Ceci est un encouragement pour la nouvelle équipe, laquelle donnerait un nouvel essor à un des plus beaux endroits de nos Laurentides."

(L'Echo de La Lièvre, 1er novembre 1972)



Les unités du service incendie de Nominique en 1983.

“Considérant que depuis quelques années, plusieurs citoyens de notre municipalité ayant été victimes de pertes importantes à la suite d’incendies survenus dans notre territoire, dans le but d’améliorer le service de protection contre les incendies offert aux contribuables, suite à la fusion des municipalités de Bellerive-sur-le-Lac, Canton Loranger et du Village de Nominique le 1er novembre 1971, les membres du Conseil provisoire de la nouvelle municipalité du Lac Nominique, ont procédé à une étude complète des besoins et de l’organisation nécessaire à mettre en place, sur l’étendue du territoire de la nouvelle municipalité. Cette étude fut faite avec la collaboration du Commissariat des incendies de la Province de Québec. Les membres du Conseil Municipal ayant voulu donner suite aux recommandations de ce rapport, ont donc décidé de la construction d’un poste à incendie et de l’achat d’équipement nécessaire afin d’offrir à toute la population la meilleure protection possible, sur l’étendue de tout son territoire.

Le poste incendie comprendra un garage pour le remisage de deux camions, une salle de cours pour la formation d’une brigade complète de pompiers, un petit bureau d’administration et enfin une chambre de service pour le bénéfice de nos pompiers. L’équipement additionnel consiste en l’achat d’une échelle, de boyaux, de scies à glace et autres petits équipements pour le camion citerne actuel, en plus de l’acquisition d’un deuxième véhicule entièrement équipé.

Ce deuxième véhicule sera spécialement conçu afin de desservir rapidement et bien protéger les cas d’incendie dans la paroisse, il s’agit d’un véhicule plus léger à quatre roues motrices avec pompe amovible très puissante.

Afin de compléter l’efficacité du service il y aura construction de trois réserves d’eau, situées dans des secteurs plus éloignés des lacs ou rivières . . .”

(L’Echo de La Lièvre, 1er novembre 1972)

8 novembre:

"L'équipe dirigée par M. Charles-Emile Marcotte a causé une surprise lors de l'élection municipale tenue à Nominuingue, dimanche, alors que M. Marcotte a défait le maire sortant, M. Léo Doucet, par une majorité de 117 voix, et que ses six coéquipiers faisaient subir le même sort aux six conseillers sortants." (*L'Echo de La Lièvre, 8 novembre 1972*)

"Faisant suite à une promesse faite lors de la campagne qui a précédé l'élection du nouveau conseil de Lac Nominuingue, les citoyens de cette région bénéficieront du service d'autobus à compter du vendredi 15 décembre. C'est le maire de l'endroit qui a fait part de cette nouvelle au cours de la journée du lundi.

M. Marcotte a, en effet, souligné qu'il y aura service d'autobus entre Montréal et Mont-Laurier, via Nominuingue, à compter du 15 décembre. L'autobus quittera Montréal à 7h. p.m. le vendredi pour arriver à Nominuingue à 10h28 p.m., tandis que le dimanche soir l'autobus quittera Nominuingue à 7h32 p.m. pour arriver à Montréal à 10h45 p.m."

(*L'Echo de La Lièvre, 6 décembre 1972*)

"Au 31 décembre 1972, les paroisses de Nominuingue et de Belle-rive avaient une population globale de 1,163 (Nominuingue: 1,020; Belle-rive: 143).

On n'a pas compté, dans ces chiffres les plus de 18 ans qui vivent et gagnent leur vie ailleurs, même s'ils ne sont pas mariés.

Les étudiants, eux sont inclus.

Nombre de foyers: Nominuingue: 291; Belle-rive: 38.

A Nominuingue, sur 291 foyers, 35 ne comprennent qu'une personne; 86 n'en comprennent que deux; 114 en ont trois ou quatre; 56 en ont cinq ou plus".

(*Feuilleton paroissial, année 1973*)

"Depuis 1883 il y a eu 1164 inhumations dans l'ancien et le nouveau cimetière."

(*Feuilleton paroissial, Vol I, no 31, 17 septembre 1972*)



Le cimetière de Nominuingue à l'extrémité de la rue Ste-Anne.

1973

1^{er} février:

"... que les pompiers volontaires de la municipalité soient rémunérés de la manière suivante:

A l'intérieur des limites de la municipalité, les pompiers volontaires ne seront plus rémunérés durant l'incendie, le chef ou l'inspecteur municipal après l'incendie retiendra quelques pompiers volontaires, le nombre dépendant de l'importance de l'incendie, pour remettre le matériel à l'ordre au poste à incendie, à ce moment les pompiers volontaires seront rémunérés au taux de \$3.00 l'heure. Les responsables essaieront de faire la rotation des pompiers volontaires pour ces tâches.

Le chef pompier sera rémunéré au taux de \$5.00 l'heure pour la durée de temps où il est en charge de l'opération. Après l'incendie, dans la mesure du possible il remettra la charge à l'inspecteur municipal pour qu'il remette l'équipement à l'ordre.

Le budget de la Municipalité ne permettant pas pour le moment de payer les pompiers volontaires pour les pratiques ou exercices."

(Registre municipal de la Corporation du Lac Nominique)

Mise sur pied d'un Comité de Citoyens à Nominique:

"Faisant suite à certains malaises au sein du Conseil municipal de Nominique, les citoyens de l'endroit ont décidé de se réunir, à l'issue d'une réunion spéciale tenue vendredi soir dernier, afin de fonder un Comité de citoyens.

M. Lawrence Lord a été élu à la présidence de ce nouvel organisme, tandis que M. Gaston Beaulieu accédait au poste de vice-président. Les autres membres de l'exécutif sont M. Charles Morin, secrétaire et Mme Lucille Lalande, trésorière. Les directeurs élus sont MM. Réal Varennes, Guy Lalonde et Borromée Lalande.

Les membres de l'exécutif du Comité des Citoyens doivent se réunir prochainement en vue de la préparation de l'assemblée générale. Ce nouvel organisme compte déjà quelque soixante-quinze membres."

(L'Echo de La Lièvre, 4 juillet 1973)

26 septembre:

Vol par effraction au Club de Golf Nominique:

"Au cours de la nuit de lundi à mardi dernier, un important vol par effraction a été commis au Club de Golf de Nominique. Les malfaiteurs ont réussi à pénétrer dans l'immeuble par une fenêtre sise à l'arrière de l'édifice et ont réussi à ouvrir le coffre-fort dans sa partie supérieure et ont râflé le contenu de la caisse estimé à plus de \$250. En plus d'avoir dérobé une certaine quantité de boisson, les voleurs

se sont emparés du système de musique, haut-parleurs, stéréo, sans oublier de s'approvisionner d'une certaine quantité de balles de golf de première qualité. On estime à plus de \$12,000 le montant du vol perpétré.

Le méfait a été découvert vers 8 heures, mardi matin, par M. Hugues Ragot, directeur, et M. Gaston Charbonneau, gérant de l'établissement, à leur arrivée sur les lieux. Dans leur empressement, le camion des voleurs semble avoir reculé sur le parapet de l'entrée du sous-sol, causant des dommages à la propriété, sans compter les portes et fenêtres pour pénétrer à l'intérieur. La Sûreté du Québec, détachement de Labelle, s'est rendue sur les lieux pour faire les constatations et faire enquête."

(L'Echo de La Lièvre, 26 septembre 1973)

3 octobre:

A Nominique nouveau poste de pompiers.

"La construction d'un immeuble pour abriter les services d'incendie de la Municipalité de Lac Nominique s'est terminée récemment. Ce projet estimé à plus de \$80,000. s'avérait une nécessité municipale pour assurer une meilleure protection des contribuables de cette grande municipalité. Les travaux de construction avaient débuté l'hiver dernier et la photo laisse voir cet important immeuble situé tout près du club de golf de Nominique, tout juste à l'entrée ouest du village de Nominique."

(L'Echo de La Lièvre, 3 octobre 1973)



C'est à l'intérieur de la caserne du service incendie que la Corporation municipale a installé ses bureaux vers 1974. Une rénovation des locaux a été effectuée en 1980, rendant plus adéquate l'organisation des services municipaux.



1974

26 juin:

Le bureau de poste de Nominique inauguré par le Ministre André Ouellet:

"En procédant à l'ouverture officielle de ce nouveau bureau de poste à Nominique, nous tournons en quelque sorte une page d'histoire.

C'est en ces mots que s'est exprimé M. André Ouellet, ministre des postes en présence de plusieurs invités alors qu'il procéda à la coupe du ruban marquant l'inauguration officielle."

(L'Echo de La Lièvre, 26 juin 1974)



Bureau de poste de Nominique situé sur la rue Notre-Dame coin Mgr Noiseux. On remarque à l'arrière-plan l'église et le presbytère. Sur la rue Mgr Noiseux, à droite, le deuxième immeuble, a logé le bureau de poste pendant 20 ans. Le maître de poste était alors M. Ernest Lalonde.

14 juillet:

"Les 19, 20, 21 et 22 juillet, nos artisanes de Nominique et des environs présentent le fruit de leur travail.

Venez voir ce qu'on peut faire, avec un peu d'imagination et beaucoup de patience avec du bois, du fer, de la laine ou du coton, du papier et de l'encre.

Venez découvrir les talents de chez nous et les encourager à montrer davantage ce qu'ils produisent."

(Feuillelet paroissial, Vol III, no 28, 14 juillet 1974)

Juillet:

Exposition d'artisanat à l'école St-Rosaire:

"Enfin, on commence à les découvrir. Plutôt, les artisans sont en train de sortir de leur coin de travail. Ici et là, un peu timidement, se tiennent des expositions où l'artisanat est admis. Certains comptoirs, le long de la route, à Labelle, à Lac-des-Ecorces, à Val-Barette, à Mont-Laurier, sans doute aussi à Maniwaki et ailleurs, offrent des pièces sorties des boutiques de la région. Trop peu, encore. Au fait, en avons-nous des artisans?"

En voyageant à travers la Province, on envie parfois ces régions privilégiées comme la Malbaie, ou Saint-Jean-Port-Joli, ou St-Césaire de Rouville et nombre d'autres. Apparemment, les artisans et les artisanes y foisonnent, alors qu'au pays des hautes rivières, la Rouge, La Lièvre et la Gatineau, on n'en compte que quelques-uns. Et pourtant, on peut se demander d'où viennent tant et tant de belles choses, de fabrication domestique, qu'on trouve aussi bien à Lac-du-Cerf, à Pointe-Comfort, qu'à Val-Barette ou à la Minerve. Pour ma part, depuis quarante ans que j'entre chez les gens, je suis toujours émerveillé de la variété et de la qualité incroyable de ce qu'on fait de ses mains, de ce qu'on invente, de ce qu'on crée pour l'utilité quotidienne ou simplement pour l'agrément de la vie. Il y a chez nous, n'ayons pas peur de le dire, une longue tradition artisanale qui se retrouve aussi bien dans les recettes de cuisine que dans la fabrication des meubles, des tissus, des bibelots de toutes sortes.

Trop souvent, il faut aller chercher "ailleurs" et à gros prix ce qui se fait à deux pas de chez nous, et qu'on rapporte, tout fier, pour meubler et orner son intérieur. On cherche en vain une étiquette, une signature, un poinçon, une indication de provenance: l'artisan n'a pas osé signer... Le temps est venu de découvrir ce qui se fait chez nous et de dire qui le fait.

C'est pourquoi je dis: BRAVO, les ARTISANS, à tous ceux qui ont accepté de participer à l'EXPOSITION D'ARTISANAT qui se tiendra à Nominigüe, les 19, 20, 21 et 22 juillet, à l'École St-Rosaire."

M. Jean-Paul Poulin, ptre

(L'Echo de La Lièvre, 10 juillet 1974)

"Alerte! Tout le monde en parle: 'La vie est chère'. Tout monte encore: le pain, le lait, la viande et... l'huile.

On trouve cependant encore "A boire" et... abondamment...

La bière arrive à plein camions régulièrement... Comptez-les! Consommateurs avertis... Jamais guéris!"

(Feuille paroissial, Vol. III, no 6, 10 février 1974)

A l'exposition artisanale de Nominique des centaines de visiteurs espèrent revenir l'an prochain.

"Cette exposition a été pour les artisans une des meilleures façons de se connaître entre eux et unir leur force et leur talent pour faire de cette exposition une de celle qui restera gravée dans la mémoire longtemps" de dire M. Poulin.

L'exposition a été, on en est certain, une réussite et on peut déclarer sans crainte de se tromper que la région de Nominique si petite soit-elle sent la culture et l'adresse de tous les résidents.

A la fin d'une telle exposition, plusieurs commentaires ont été apportés par les visiteurs aux artisans et en un mot l'union de tous ces commentaires peut se résumer en trois petits mots simples: "A l'an prochain".

(L'Echo de La Lièvre, 24 juillet 1974)



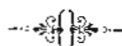
Quelques kiosques de l'Exposition Régionale d'artisanat qui se tient maintenant tous les ans depuis cette première en 1974 à l'École du St-Rosaire, rue Sacré-Coeur, coin St-Ignace.

31 décembre:

"La population résidente de Nominique s'élevait à 1,124 personnes répartie en 320 foyers, dont 26 nouveaux arrivés en 1974 qui remplaçaient les 13 qui ont quitté Nominique au même temps. Cette population comprend encore 40 religieuses, en 4 maisons et 62 pensionnaires logés en 8 "foyers" différents.

La population résidente de St-Jude de Bellerive comprend 41 foyers dont 8 nouveaux qui ont remplacé les 6 qui ont quitté en 1974, pour un total de 141 personnes."

(Feuillelet paroissial, Vol. IV, no 2, 12 janvier 1975)



1975

16 mai:

Ouverture du Club de Golf de Nominique:

"La direction du Club de Golf de Nominique, est heureuse d'annoncer à sa nombreuse clientèle, que l'ouverture officielle du parcours pour la présente année, a été fixée à vendredi prochain, le 16 mai 1975.

On sait que ce terrain de golf comporte 9 trous et constitue l'un des plus beaux parcours des Hautes-Laurentides, et étant facile d'accès tant pour la clientèle locale que pour la gent touristique.

On pourra s'adresser directement au comptoir du Club pour obtenir toutes informations pertinentes pour devenir membre ou connaître le prix des abonnements pour les diverses catégories d'amateurs.

D'importants travaux ont été exécutés au cours des dernières semaines notamment au trou numéro 3 qui reviendra à la normale 4.

La direction du Club souhaite à tous une fructueuse saison."

(L'Echo de La Lièvre, 14 mai 1975)

7 août:

Création d'un comité de l'environnement:

"Présentation des Membres du Comité de l'Environnement formé en vertu de la résolution 139-75:

M. Gilles St-Louis, président; M. Paul-Emile Mainville, vice-président; Mme Pauline Aubry, secrétaire; M. Claude Poirier, association du Grand Lac Nominique; Mme Louise Lepage, association du Petit Lac Nominique; Mme Jeannette Croisetière, conseillère; M. Lucien Desroches, conseiller."

2 octobre:

"Il est résolu de louer l'Hôtel de Ville au Club de l'Age d'Or de Nominique Inc. Ledit bail devra comprendre les conditions suivantes:

- Le bail deviendra nul de plein droit advenant la dissolution du club ou un incendie de la bâtisse.
- La municipalité se réserve le droit d'usage du 2e étage pour fins municipales telles qu'assemblées, élections, etc.
- Le Club prend à sa charge toutes réparations et entretien pouvant devenir nécessaires à la bâtisse.
- La municipalité paiera les primes d'assurances supplémentaires dues à l'amélioration de la bâtisse."

(Registre municipal de la Corporation du Lac Nominique)

1976

27 janvier:

"Le Haut commissariat aux Loisirs et aux Sports a accordé une subvention de \$5,000.00, afin de réparer l'ancien Collège St-Ignace de Nominique pour en faire un centre de loisirs."

(Le Messager Régional — 27 janvier 1976)

4 juillet:

"Initiation à la nature: Un programme de découvertes patronné par les Services de Protection de l'Environnement par le truchement de l'Association du Grand Lac, du Comité de l'Environnement local et par l'Association du Petit Lac. D'une durée de 3 semaines, il débute le 5 juillet et est offert aux jeunes de 10 à 15 ans."

(Feuilleton paroissial, Vol V — no 27)

"L'exemple de Nominique est particulièrement intéressant parce que cette municipalité a été le théâtre de luttes assez vives entre les partisans du statu quo et les défenseurs de l'environnement. Finalement ces luttes ont abouti à la mise en place d'un mécanisme extrêmement intéressant: le comité municipal d'environnement."

(Le Devoir — 13 juillet 1976)

"Le cas de Nominique est le meilleur exemple de ce que peuvent faire des villégiateurs résolus à préserver la qualité d'un milieu naturel qui leur tient à coeur, affirme M. Le Sauter en faisant allusion aux moyens inédits et énergiques que cette petite municipalité a réussi à mettre en oeuvre pour préserver son milieu."

(Le Devoir — 20 juillet 1976)

1er septembre:

"Ceux qui peuvent capter le réseau FM de Radio-Canada, écouteront sans doute avec intérêt et satisfaction, mercredi, 1er septembre à 16h30 le programme de la série "Un écrivain et son Pays". Rina Lasnier (à travers la voix de Dyne Mousseau) viendra nous dire comment elle a été marquée par ses vacances annuelles à Nominique — cela pourra "consoler" d'un certain film* qui avait blessé profondément les amis de Nominique."

(Feuilleton paroissial, Vol V no 35 28 août 1976)

2 septembre:

"Adoption du règlement #32 relatif au zonage, au lotissement, à la construction, à son usage et à celui des terrains.

Par ce règlement, la municipalité est divisée en trois zones principales: villégiature, campagne et village dont chacune possède ses exigences et particularités."

(Messager Régional — 2 septembre 1976)

*Film de l'ONF, signé Jacques Leduc et ayant pour titre: "Nominique depuis qu'il existe".

"Le député de Laurentides-Labelle à l'Assemblée nationale, Monsieur Roger Lapointe annonce que le ministère des Transports a accepté de verser une subvention de \$14,500.00 à la municipalité de Lac Nominigüe.

Cette subvention devra servir à la reconstruction du pont Décharge du Lac Montigny, Rang Nord, lot 111. Ces travaux seront effectués par le ministère des Transports au cours de l'année financière 1976-77.

Le député de Laurentides-Labelle s'est dit heureux de cette décision du ministère des Transports."

(L'Echo de La Lièvre, 29 septembre 1976)

14 septembre:

"Changement de régime pour le curé de Nominigüe. Cette année à l'occasion du changement de curé, quelques paroisses sont passées, pour le traitement de leur curé, du régime de la dîme au régime du salariat."

(Feuille paroissial, Vol. V #41)



Monsieur Rémi Giroux curé de Nominigüe de 1976 à 1980.

Décembre:

Les Fêtes à Nominigüe:

"Le 30 décembre prochain, il y aura un défilé de motoneiges avec flambeaux. On partira à 21 heures, le jeudi soir, du garage Pré-Vert, et il y aura une soirée au Manoir Nominigüe. En plus des prix de présence, un buffet sera servi et tous les motoneigistes, même ceux qui ne le sont que de coeur ou ceux qui ont oublié leur motoneige, sont invités."

(L'Echo de La Lièvre, 22 décembre 1976)

1977

6 mars:

“Le Club de l'Age d'Or se réunissait pour la première fois dans son nouveau local. La grande salle de l'ancien Hôtel de Ville, devenue un magnifique salon, était remplie des membres du Club et il y avait de la joie.”

(Conseil de Fabrique de Bellefleur, Vol 6 no 10, 6 mars 1977)



Ce sont les membres mêmes du Club de l'Age d'Or qui ont rénové le vieil "Hôtel de Ville" de Nominique que la Corporation municipale leur loue \$1.00 par année. Intérieur et extérieur ont fait toilette pour devenir le plus beau local de l'Age d'Or des environs.



1978

12 avril:

"Les Soeurs de Sainte-Croix offrent un nouveau service au diocèse:

Depuis un an déjà les "Cursillistes" et les "Encounters" sollicitaient des Soeurs de Ste-Croix l'aménagement d'un centre pour leurs fins de semaine d'animation.

On a d'abord songé à l'ancien Institut Familial de Nominique. Puis on a sérieusement pensé à l'Accueil situé sur le Petit Lac Nominique, dans un décor magnifique.

La communauté de Ste-Croix se réjouit d'offrir cette maison et les services d'une équipe pour la promotion de la famille et de la vie chrétienne dans le diocèse."

Monique Bourgeault, c.s.c.

(*L'Echo de La Lièvre* — 12 avril 1978)



Accueil Notre-Dame du Lac situé sur les bords du Petit Nominique, construit en 1961. Destiné à être une maison de vacances pour les Religieuses, l'immeuble est transformé pour répondre aux besoins du diocèse.

21 juin:

"Près de trois cents personnes ont assisté, samedi soir dernier, à l'inauguration officielle du Centre Communautaire de la Municipalité du Lac Nominique. . . C'est en 1975 que le Comité des Loisirs de l'endroit a déposé un projet concret de Centre au Conseil Municipal de Lac Nominique et qui, dès lors, a vu à l'avancement du dossier. L'inauguration a eu lieu en présence de bon nombre d'invités d'honneur: le député-ministre Jacques Léonard, le maire de Lac Nominique, M. Léo Doucet, le Curé de l'endroit M. Giroux . . ."

(*L'Echo de la Lièvre* — mercredi 21 juin 1978)



Le Centre Communautaire de Nomingue, réalisé en fonction d'un lieu de rencontre et de centre de loisirs est situé à l'entrée du village sur la route 321 à proximité de la caserne des pompiers, utilisée comme Hôtel de Ville.

6 décembre:

CAISSE POPULAIRE:

Agrandissement de l'immeuble:

"Les travaux d'agrandissement de l'immeuble ont débuté en mai 1978 et dès la fin d'août, la Cie La Lièvre Construction livrait l'immeuble, doublant pratiquement la superficie..."

A Loranger...

Dans la petite histoire du Petit Train du Nord, un incident cocasse est survenu à M. Guy Lalonde qui avait une vingtaine de vaches Hereford qu'il gardait en guise de "hobby". Un vendredi soir, par malheur, la locomotive heurta une de ses vaches qui se trouvait par hasard sur la voie ferrée. Le citoyen en question en fut quitte le lendemain, par une chaleur torride, pour creuser une fosse et enterrer sa vache. Après examen des lieux on trouva un trou géant dans la clôture par où l'animal s'était évadé... Ah! ces trous...



1979

9 mai:

“Un règlement qui touchera uniquement les nouveaux propriétaires et les acheteurs éventuels d'une propriété sur le territoire de la municipalité. Pour toute transaction de \$50,000.00 ou moins, la municipalité imposera à l'acheteur un droit de taxe équivalent à 3/10 de 1%. Par exemple, une propriété vendue pour la somme de \$25,000.00 donnera un revenu de \$75.00. En fin de compte, il s'agit d'une source additionnelle de revenus.”

Nuisance y compris le bruit:

“L'adoption de ce règlement a pour objectif principal de ne pas brimer ou nuire à la liberté, le confort, le bien-être ou le repos des personnes du voisinage. Il est considéré comme nuisance un bruit excessif, des rebuts, des déchets, des travaux d'excavation après dix heures du soir, etc. . . . Ce règlement se rajoute à celui adopté dernièrement et qui interdit l'usage des savons dans les lacs ou cours d'eau.”

(L'Echo de La Lièvre, 9 mai 1979)

20 juin:

“Lors de cette assemblée on a procédé à l'adoption d'un nouveau règlement afin d'obliger tous les contribuables ayant le service des vidanges, à aller les déposer dans une poubelle ou dans une boîte. Le type de contenant approprié est en fonction du secteur où est située une résidence. Par exemple: dans le village même de Nominingue une poubelle sera obligatoire alors qu'autour du lac et les rangs, les usagers devront s'installer une boîte en bois. Une pénalité de \$100.00 est prévue pour toute personne qui ne se conformera pas au règlement.”

(L'Echo de La Lièvre, 20 juin 1979)

Le vieux collège St-Ignace transformé en centre de loisirs meurt dans l'éclatement spectaculaire d'un incendie en juillet 1979. Il était situé à l'extrémité de la rue Sacré-Coeur, sur un promontoire dominant la rue St-Pierre.



18 juillet:

"A sa huitième année d'opération, le Club de Golf de Nominique entreprend cette année d'importants travaux d'aménagement, dans le but de doubler le nombre des allées de parcours de golf. Ces travaux ont été entrepris au début de l'été et se poursuivront au cours des deux prochaines années pour être terminés vers le mois de juillet 1981. Un investissement de 1/4 de million de dollars sera nécessaire pour réaliser ces travaux.

L'élaboration de ces travaux amènera une modification à quelques allées du parcours. Les travaux n'incommoderont en aucun temps les golfeurs qui fréquentent le Club."

(L'Echo de La Lièvre, 18 juillet 1979)

11 septembre:

"Chemin de la Pointe Manitou (Pointe des Jésuites)"

Suite à une entente survenue entre les Entreprises Michel Blouin Inc. et la Municipalité au sujet du chemin, il fut décidé que la Municipalité pouvait maintenant accepter ce chemin puisqu'il rencontre les normes municipales. Ce chemin, dorénavant public sera connu sous le nom de: "Chemin Pointe Manitou*".

(Notes de M. André Cadieux, ptre)

17 octobre:

"On a procédé à l'ouverture des soumissions reçues pour la fourniture de deux hypochlorateurs. Ces appareils permettront de déverser du chlore dans le réseau d'aqueduc d'une façon contrôlée, c'est-à-dire, en fonction du débit de la consommation."

(L'Echo de La Lièvre, le 17 octobre 1979)

*Ce chemin conduit à l'extrémité de la Pointe des Jésuites et longe les terrains maintenant vendus à des particuliers. Les Jésuites n'ont gardé que l'extrême pointe où est construite leur magnifique maison d'été.



1980

7 février

"Afin de préparer les fêtes et activités socio-culturelles et sportives de la Municipalité à l'occasion de son centenaire qui sera fêté en 1983;

Considérant la somme de travail que ces fêtes et activités nécessitent;

Considérant l'enthousiasme et l'intérêt démontrés par différentes organisations sur le territoire municipal.

Il est proposé par le Conseiller Philippe Larivière, secondé par le Conseiller Claude Jorg et résolu qu'un Comité du Centenaire soit formé afin de planifier et préparer toutes les activités de ce grand événement. Sous l'autorité du Conseil Municipal, ledit Comité, (pour être représentatif de la communauté), comprendra un ou des délégués, ou remplaçant de chacune des organisations suivantes:

Fabrique de Nomingue

Fabrique de Bellerive

Aféas

P.D.C.C.

P.D.C.C.

Âge d'Or

Comité des Loisirs

Chambre de Commerce

Caisse Populaire

Conseil Municipal

Conseil Municipal

Mlle Danielle Jorg

Mme Annette Gauthier

Mme Léopoldine Paiement

Mme Renée O. Rodier

Mme Francine L. Girouard

M. Armand Généreux

M. André Bélisle

M. André Cayer

M. Léo Doucet

M. Pierre Richer

M. Denis Lalande

Michel O'Brien sec. trés.
Municipalité Lac Nomingue



Le 20 juin 1981 le Comité des Fêtes du Centenaire s'installe au 108A Ste-Anne pour la préparation et toute la durée des Fêtes de 1983.

5 mars:

"Un incendie a totalement détruit une église située à Bellerive, dans la municipalité de Lac Nominuingue. . . Le début d'incendie aurait été constaté vers 15 heures de cette même journée. La brigade des pompiers volontaires de Lac Nominuingue aura combattu le sinistre pendant plus de 10 heures. . ."

(L'Echo de la Lièvre" — 12 mars 1980)

27 mai:

"Les Entreprises Pimori entreprenaient dans la partie sud-est du Lac Nominuingue, un vaste projet domiciliaire, qui une fois complété s'étendra sur une longueur de huit kilomètres et aura nécessité des investissements de l'ordre de 5 à 6 millions de dollars. C'est en effet ce que déclarait la semaine dernière un des quatre actionnaires de cette compagnie, M. Réal Morissette.

La première phase de ce développement a débuté l'année dernière et se complète cette année par l'aménagement d'une centaine de terrains, dont les superficies varient de 40,000 p.c. à 120,000 p.c. En plus d'être entièrement aménagés, les terrains sont ceinturés par des chemins verbalisés où l'électricité a été acheminée. Cette première phase totalement réalisée par la firme Pimori nécessite un investissement initial évalué à plus de \$1,000,000.00.

Par la suite ces terrains sont vendus à une clientèle recrutée un peu partout dans la province. A l'heure actuelle environ 75% des terrains de ce développement sont vendus. Au cours des prochains mois, sinon des prochaines semaines, huit premières habitations seront construites sur les terrains ainsi vendus. Selon M. Réal Morissette, le prix de ces habitations varient de \$40,000.00 à \$75,000.00 ou plus . . ."

(L'Echo de La Lièvre, 27 mai 1981)

18 juin:

"Lac Nominuingue, cette municipalité enchâssée au coeur des Laurentides, est depuis longtemps le royaume touristique de la Vallée de la Rouge. Découvrir cette région par une fin d'après-midi ensoleillée, où le vent est calme, c'est surtout apercevoir la beauté des Laurentides qui se mire dans les eaux bleues du très majestueux Grand Lac Nominuingue. En réalité, si la région de Lac Nominuingue est un royaume touristique, le Grand Lac est le joyau de cette royauté.

La beauté de ce lac est unique. Du sud au nord, il s'étire sur une distance de douze kilomètres. Ses rives sablonneuses se prolongent sur plus de soixante. A première vue, les riverains sont fiers de leur environnement, ils le démontrent en apportant beaucoup de soins à leur entourage. Ces facteurs ne font qu'ajouter à la féerie visuelle du lac."

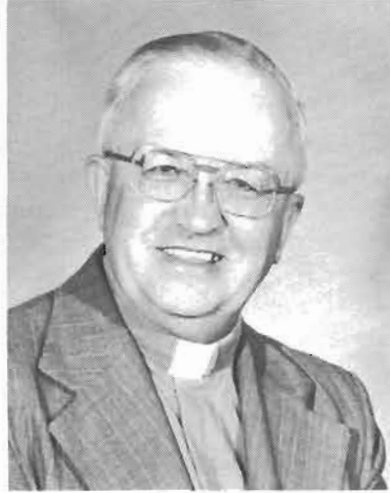
(L'Echo de La Lièvre, 18 juin 1980 — D.V.)

Automne:

"Je considère mon arrivée dans la paroisse de Nominingue comme le couronnement de ma vie sacerdotale.

Monsieur André Cadieux."

(*"L'Hebdo de la Rouge"* — 24 mars 1981)



Monsieur André Cadieux curé de Nominingue depuis 1980. Fondateur de la Société de Généalogie de la Vallée de la Rouge (société connexe à la Société de Conservation du Patrimoine de la Vallée de la Rouge).

14 novembre:

Lettre de M. le curé André Cadieux, prêtre à Mgr Gratton.

"Vente et transport d'une vieille bâtisse appartenant à la Fabrique... que la vieille bibliothèque soit vendue à Luc Brunet pour le prix de un dollar à condition qu'il déménage le dit immeuble, nettoie et égalise le terrain."

(*Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier*)



1981

1^{er} février

"Familles:	Village	230
	Campagne	194
	Bellerive	60
		<u>484</u>

Population:	Village	804
	Campagne	511
	Bellerive	184
		<u>1499"</u>

(Feuille paroissial — Vol. 10 #5 — 31 janvier)

11 mars:

Magnifique murale pour le centenaire de Nominique:

"A l'appel du Comité des Loisirs de Nominique, 4 jeunes du Projet de Développement Communautaire du Canada, "Un centenaire, affaire de tous", se sont chargés de la décoration de la salle de réception pour le Carnaval. A cette occasion fut conçue une magnifique murale rappelant aux citoyens de Nominique que 1983 approche à grand pas et qu'il faut aujourd'hui même, penser au Centenaire. Des amis bénévolement se sont joints à eux pour l'exécution de ce superbe tableau mesurant 8' x 20'.

Malgré la fragilité de ses matériaux, le Conseil Municipal désire conserver cette pièce décorative qui égaye le Centre Communautaire lui enlevant de sa froideur. Le Comité des Loisirs projette d'allouer une somme d'argent pour sa protection."

(L'Echo de La Lièvre, 11 mars 1981)



22 mars:

"Dimanche le 22 mars courant, le comité du centenaire de Nominuingue à l'occasion de la semaine du patrimoine organisait un souper qui réunissait 99 personnes qui eurent le plaisir de visionner une mini-exposition de photos historiques, se tenant également au pavillon du club de golf de l'endroit .

A l'issue de l'excellent repas servi aux convives, Monsieur le chanoine Jean-Paul Poulin, ancien curé de la paroisse et historien attaché aux recherches d'archives diocésaines à l'évêché de Mont-Laurier a donné aux quelques 125 personnes présentes, une conférence intitulée: "Les singuliers commencements de Nominuingue". Captivé par le sujet et par l'excellence de la présentation, c'est dans un religieux silence qu'a pu s'exprimer le conférencier.

A partir de mercredi le 25, pour se continuer le 26 et le 27 mars, se tiendra au local du Club de l'Age d'Or de la paroisse, une impressionnante exposition de photographies historiques, qui illustrent par thèmes, la vie au début de la colonie. Les heures d'ouvertures pour visiter, où tous sont invités, sont de 14 à 17 heures et 19 à 21 heures, pour les trois jours mentionnés.

Une initiative mise en marche et qui pourrait fort bien se dérouler à 100 ans juste de la première, est une pièce de théâtre, qui serait possiblement jouée par les jeunes de Nominuingue et qui s'institue "Les Pionniers de Nominuingue". Le texte serait d'un ami du curé Labelle de St-Jérôme et aurait été joué la première fois le 24 juin 1881."

(L'Echo de La Lièvre, 25 mars 1981)

27 mars:

Présentation des options de développement . . .

"... avait lieu à la salle communautaire de Nominuingue, la présentation des options de développement relatives à une étude biophysique, réalisée par un groupe d'étudiants de l'École d'Architecture et de Paysages de l'Université de Montréal, sous la surveillance du professeur Bernard Lafargue et de son assistant Richard Gaudreau . . .

... Les étudiants de l'Université de Montréal avaient réalisé un vaste éventail des hypothèses de l'utilisation des sols du territoire de Nominuingue, face à la possibilité éventuelle d'un développement touristique . . .

Cependant Monsieur Lafargue a particulièrement insisté pour dire à ses auditeurs que le développement de leur territoire doit être un dosage réfléchi de ce que la collectivité de Nominuingue entend être dans l'avenir."

(L'Echo de La Lièvre, 1er avril 1981)

8 mai:

Incendie de forêt à Lac Nominique:

"Vendredi le 8 mai dernier, vers l'heure du midi, un incendie éclatait dans un bois situé au sud de la municipalité de Nominique et à l'ouest du Grand Lac Nominique. N'eut été de l'intervention des sapeurs volontaires de cette municipalité et des appareils Canseau du Ministère Energies et Ressources, les conséquences de cet incendie auraient pu être dramatiques. Un chalet construit à proximité immédiate des lieux du sinistre aura pu être épargné grâce au travail des pompiers. L'origine de l'incendie serait attribuable à un tesson de bouteille. Une dizaine d'acres de forêt ont été détruits lors de ce sinistre."

(L'Echo de La Lièvre, 13 mai 1981 — D.V.)

10 juin:

Lac Nominique: "L'embellissement, l'affaire de tous"

"Cette année, pour la première fois la municipalité de Nominique participera au concours d'embellissement national "Village fleuri du Québec". Dans cette optique, on vient de former le Comité d'embellissement de Nominique. Ce dernier comité sera appuyé par quelques animateurs du projet de développement communautaire "Un centenaire, une affaire de tous", puisque ce groupe de par son mandat se voit dans la possibilité d'apporter une aide concrète à cette forme d'activité qui se veut avant tout communautaire.

Ce comité d'embellissement se compose des personnes suivantes: Jean-Marc Ouellette, président; Rita Croisetière, vice-présidente; Josiane Carter, secrétaire; tandis que André Bélisle, Liliane Richer, Claudette Blanchard, Jean-Paul Prévost, Marie-Paule Desroches et Roger Croisetière seront directeurs. Le comité d'embellissement dont il est question, s'est donné comme but premier de sensibiliser les gens au bienfait collectif de l'embellissement.

Au niveau local, le concours "Maisons fleuries" s'adresse aux propriétaires de tous les genres d'habitations, que ce soit une résidence personnelle, un commerce ou encore une industrie. Chez les organisateurs, on veut aussi surtout développer une habitude du beau, une tradition qui se perpétuera dans les années à venir et qui fera en sorte que Nominique soit un village caractérisé par sa beauté esthétique et sa propreté.

Pour réaliser ses objectifs, le comité d'embellissement organisera samedi le 13 juin prochain, une grande vente de fleurs et d'arbustes au Centre communautaire de Nominique. A cette occasion, les éven-

tuels acheteurs pourront bénéficier d'un rabais de 10% sur tout achat effectué. Il faut toutefois mentionner que pour être admissible à ce rabais, il faudra nécessairement participer au concours "Maisons fleuries" de Nominique. Les citoyens trouveront sur place les formules d'inscription à ce concours. Toujours dans le même optique, le comité d'embellissement organisera une semaine plus tard, une corvée qui consistera à l'embellissement de divers endroits stratégiques de Nominique.

En résumé, il faut tenir compte de la volonté des gens du comité d'embellissement, de vouloir faire en sorte que l'embellissement à Nominique corresponde à la même implication que l'on souhaite pour les Fêtes du Centenaire de cette municipalité. L'embellissement 'c'est l'affaire de tous'."

(L'Echo de La Lièvre, 10 juin 1981 — D. Viger)

23 juin:

"Ne soyez pas étonnés, si par un beau dimanche après-midi, lors d'une balade dans le Rang 7 sud au Lac Nominique vous apercevez un magnifique couple de bisons, ruminant paisiblement dans le champ de MM. Gilles et Réjean Thibeault.

Pesant environ 1500 lb chacune, les deux bêtes n'en sont pas moins très nerveuses malgré la puissante musculature qui les caractérise.

Selon M. Réjean Thibeault, ces colosses ont gardé un instinct très sauvage avouant qu'il lui a fallu plusieurs semaines avant de pouvoir les approcher. De plus, M. Thibeault est heureux de constater que jusqu'à présent les visiteurs ont fait montre d'un très grand civisme, se contentant d'observer les bêtes sans les effrayer.

Naturellement, ce genre d'élevage diffère un peu de celui du boeuf, ne serait-ce que pour le vêlage au printemps: il est douteux que maman bison se prête aussi volontiers à des manipulations que la vache, dans le cas d'une copulation. En outre, ces gros toutous qui parfois rendent visite au voisin, ne semblent pas priser la brusquerie: il faut du tact et de la douceur, ce à quoi ils semblent très sensibles d'ailleurs. Cependant, leur facilité d'adaptation et leur mode de vie sauvage qui permet d'éliminer les bâtiments coûteux, compensent largement ces quelques inconvénients.

En provenance de l'Ontario, le couple de bisons, âgés de 2 ans, a été acquis par les frères Thibeault vers la fin d'octobre 1980. Selon M. Thibeault, le prix d'un bison serait comparable à celui d'une bonne vache laitière enregistrée. Toujours selon les dires de M. Thibeault, une association d'éleveurs de bisons serait sur le point de se former et, parmi les objectifs du futur organisme figure celui de faire parvenir à tous les bons restaurants du Québec un menu à base de viande de bison."

(L'Echo de La Rouge, 23 juin 1981)

23 juin:

La rénovation de l'aqueduc de Nominique tire à sa fin:

"Selon l'inspecteur les travaux de rénovation de l'aqueduc de Nominique tirent à leur fin. Ces travaux qui sont effectués par la firme Meloche pourraient être entièrement complétés d'ici une période de deux à trois semaines.

La dernière phase de ces travaux consistera par la réinstallation des pompes qui sont actuellement situées dans la vieille usine de pompage, à la nouvelle usine qui a été construite dans le quartier Bellerive.

On se souviendra que c'est en décembre 1980, que la municipalité de Lac Nominique avait signé avec la firme Meloche un contrat de \$790,662. prévoyant la rénovation d'une partie du réseau d'aqueduc de cette localité. De façon concrète il s'agissait là du contrat le plus important de l'histoire de Lac Nominique."

(L'Echo de La Lièvre, 23 juin 1981 — D. V.)

24 juin:

"Les Pionniers de Nominique": Un succès à souligner

Le Comité des Fêtes du Centenaire de la paroisse St-Ignace de Nominique mérite de chaleureuses félicitations pour cette heureuse initiative de présenter à la population la belle pièce historique "Les Pionniers de Nominique" en trois actes.

Cette pièce avait été jouée pour la première fois au Collège Ste-Thérèse de Blainville à l'instigation sans doute de ce bon Mgr Antoine Labelle dont le dévouement à la cause de la colonisation et au développement du nord Laurentien ne connaissait aucune borne.

Il convenait dans le cadre des Fêtes jubilaires de la Paroisse de Nominique dont on projette la célébration au cours de l'année 1983 que ce drame soit remémoré et la date du 24 juin 1981 qui marquait le centenaire de la première représentation était bien celle qui convenait le mieux pour mettre en évidence auprès de notre population que rien n'est négligé pour faire un succès de ces fêtes.

Ceux qui ont collaboré et participé à la présentation de cette soirée mémorable du 24 juin 1981 ont raison de se réjouir de la réussite qu'ils ont obtenue.

Nous espérons bien que cette soirée sera suivie de beaucoup d'autres, tout aussi intéressantes et qu'il soit permis à un vieillard mûri par l'expérience des années et qui a connu au cours de sa carrière, des organisations semblables de vous dire combien il a joui d'être présent."

Eugène Thérien

(L'Echo de La Lièvre, 30 juin 1981)

30 juin:

A Nominique: les enfants, c'est important!

Sous l'égide de la chambre de commerce de Nominique, un projet de parc d'amusement pour enfants est en voie de réalisation depuis quelques jours et la première phase devrait être prête pour la fin de l'année scolaire. Situé sur l'ancien site de la patinoire dont le terrain a été acquis par la Municipalité, ce parc d'amusement comportera entre autre, une piste de patin à roulettes, des balançoires, des manèges, etc.

Rencontré la semaine dernière, M. Roger Milette, président de la Chambre de Commerce s'exprimait comme suit: "Les adultes de Nominique ont leur salle communautaire, le golf, le tennis et une foule de lacs pour pratiquer les sports nautiques et la pêche. Pour les enfants: rien. Après plusieurs consultations, nous en sommes venus à la conclusion qu'il fallait faire quelque chose pour les enfants si nous voulons en faire des citoyens à part entière dans l'avenir et tout en les divertissant et tout en rassurant les parents sur les allées et venues de leur progéniture. Donc un sous-comité a été formé et confié à Dame Pauline Paiement qui, avec l'aide de plusieurs autres bénévoles a su mettre de l'avant ce projet de parc.

(L'Echo de La Lièvre, 30 juin 1891 — Réjean Grenier)



Malgré la désapprobation de tous, de Montréal à Mont-Laurier, le Canadien Pacifique interrompt le service du chemin de fer sur cette ligne plus que centenaire. A travers diverses manifestations la population a tenté en vain de dissuader la compagnie de poursuivre son projet. Novembre 1981 sonne le glas du "petit train du Nord" immortalisé par Félix Leclerc. Une foule nostalgique attend le passage du dernier train.

1982

20 janvier:

Des hommes et des drapeaux.

"Quel drapeau doit apparaître à la façade de l'Hôtel de Ville du Lac Nominique? Et bien si l'on en croit les conseillers Desroches, Richer, St-Louis et Larivière l'unifolié canadien et le fleurdelysé québécois doivent tous deux paraître aux mâts de cet édifice municipal.

Pour leurs parts les conseillers Lalande et Perron ont vainement tenté de faire en sorte que seul le drapeau du Québec soit installé en permanence et que dans des occasions précises soit hissé le drapeau du Canada. Toutefois suite à un vote majoritaire du conseil municipal de Lac Nominique il a été résolu que les deux drapeaux doivent apparaître en permanence. Ici il faut expliquer que la résolution du conseiller Lalande survenait après que les deux drapeaux dont il est question eurent disparu à tour de rôle aux différents mâts de l'Hôtel de Ville.

Même après la résolution du mardi 5 janvier dernier, aucun des deux drapeaux n'était hissé aux mâts de l'Hôtel de Ville de Lac Nominique, puisque durant la fin de semaine du 9 au 10 janvier dernier le drapeau du Québec se volatisa. Face à cette situation le maire Milette a illico fait retirer le drapeau canadien pour que de cette façon soit respecté la résolution voulant que les deux drapeaux soient hissés en permanence. . ."

(Journal L'Echo de La Lièvre, 20 janvier 1982 — D. Viger)

10 mars:

Télé câble Bellerive-sur-le-Lac et Nominique débutera ses opérations.

"... Le CRTC vient de rendre public la date d'audience relative à l'implantation d'un service de câblo-distribution sur le territoire de Nominique.

Cette date d'audience aura lieu le 27 avril prochain. . . Les travaux de l'installation du service de câblo-distribution pour Nominique débiteront dans une période de 40 à 58 jours après la date d'audience.

Il a indiqué que la réalisation des travaux s'effectuera en trois étapes précises, soient: Nominique paroisse et Bellerive, le Lac Nominique et le Lac Ste-Marie. Qu'à partir du début des travaux la firme "Télé câble Bellerive-sur-le-Lac et Nominique, sera formée. . ."

(Journal L'Echo de La Lièvre — D. Viger)

23 mai:

Depuis l'an dernier on parlait d'un projet de stationnement "en haut de la côte" (près de l'église). C'est maintenant une réalité."

4 juillet:

"Ce soir un événement exceptionnel aura lieu dans notre église après la messe. Un concert de grande musique sera présenté par un groupe d'amis grâce à l'initiative de M. Jacques Delorme."

(Livre des prônes — 1970-1982)

5 juillet:

Les citoyens de Nominique en deuil de leur maire.

"Monsieur Roger Milette décédait au cours de la nuit de dimanche à lundi dernier des suites d'un cancer généralisé.

Monsieur Milette occupait le poste de maire depuis novembre dernier après avoir siégé comme conseiller quelques années auparavant.

Monsieur Milette a toujours été très impliqué dans son milieu tant au niveau de la Chambre de Commerce que politiquement. De plus, il était près des jeunes et les organisations sportives et les loisirs pouvaient compter sur son assistance.

Il s'agit d'une grande perte pour sa famille et ses proches collaborateurs qui le regretteront certes, mais qui garderont l'image d'un homme qui possédait un sens social très développé et qui a bien su garder sa collectivité."

(L'Information du Nord, le 12 juillet 1982 — Danielle Viger)

7-8 août:

"Il s'agit d'une première. Des régates pour la catégories planches à voile et ouvert sur voilier sont organisées. Plusieurs sont inscrits. Cet événement deviendra annuel et prendra de plus en plus d'importance au cours des prochaines années."

(L'Echo de La Lièvre, 11 septembre 1982)

15 septembre:

"Au début de l'été, le comité d'école de Nominique procédait à la formation d'un sous-comité ayant comme mandat l'étude de l'aménagement de la cour de récréation de l'école St-Rosaire.

A l'ouverture des classes de la présente année scolaire, le résultat de cette démarche de la collectivité était observable. La cour de l'école compte à l'heure actuelle une quinzaine de structures de loisirs récréatifs."

(L'Echo de La Lièvre, 15 septembre 1982)

29 septembre:

"La rue Notre-Dame fait peau neuve: Le Ministère des transports du Québec est actuellement à compléter des travaux de l'ordre de \$150,000.00 sur les rues Notre-Dame et Ste-Anne qui sont situées dans la municipalité du Lac Nominique."

(L'Echo de La Lièvre, 29 septembre 1982 — D.V.)

13 octobre:*La maison Martineau: VENTE CONDITIONNELLE*

"La maison Martineau de Nomingue a récemment été conditionnellement acquise par la Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge.

On se souviendra que c'est à la fin du mois dernier que les Soeurs Ste-Croix de la région de Lac Nomingue présentait une offre de vente à M. Marcel Ragot, président de la Société du Patrimoine de la Vallée de la Rouge (S.P.V.R.).

A l'occasion de la présentation de cette offre, la congrégation religieuse avait insisté sur le fait qu'un refus de M. Ragot aurait pu signifier la démolition de ce site historique et ce pour des raisons d'ordre économique.

Selon Mme Danielle Mayer, secrétaire à ce regroupement, l'achat dernièrement effectué est conditionnel au projet de faisabilité de la restauration de la Maison Martineau d'ici le printemps prochain.

A partir de cette constatation la S.P.V.R. entend poursuivre ses démarches visant à transformer ce site historique en éco-musée régional. L'implication du MAS est nécessaire au cheminement de ce projet." *(L'Echo de La Lièvre — D. Viger)*



— Diverses fonctions exercées par la maison —

Bureau de poste: Depuis le 1er février 1887 "Nomingue a un bureau de poste, Monsieur Vital Martineau en est chargé".

De 1891, année de la construction de la première partie de la maison, jusqu'en 1930, où Monsieur Ernest Lalande devient maître de poste, la "Maison Martineau" est le centre de distribution du courrier.

Institution financière: Banque d'Hochelega — Des environs de 1910 jusque vers 1920. Banque Canadienne Nationale — de 1925 jusque vers 1944.

Salle municipale: Le sous-sol de la première partie est organisé à cet effet. Le plancher est fabriqué et les murs lambrisés en bois "V". Le mobilier (grande table et chaises), est fait à la main par Monsieur Vital Martineau. — Début de l'affectation du sous-sol en salle municipale? Date très imprécise... 1896 ??? — Nous retrouvons cependant au premier registre municipal du Village de Nomingue l'information suivante: 20 octobre 1904. — "Résolu à l'unanimité que la prochaine session du conseil de village devra siéger à l'arrière en la salle du conseil de paroisse chez Monsieur Martineau."

Maison de pension: Maison d'accueil pour les nouveaux arrivants depuis sa construction. Vers 1904, à l'arrivée du chemin de fer, elle devient la "pension Martineau", et le demeurera jusque vers 1948-1949 (avec quelques périodes d'arrêt).

Nominique...
une Vie...
des Hommes...

PREMIÈRE HABITATION*

DES JÉSUITES

"Le corps de la bâtisse était divisé en trois. Le premier était la salle de réception des étrangers, qui y mangeaient avec la famille du frère du curé Martineau, l'intendant de la ferme.

Cette pièce d'environ 40 pieds sur 30, était comme le reste en bois rond, recouvert de pièces fendues. Le plancher du bas était aussi de madriers équarris à la hache, ce qui veut dire que les deux ou trois chaises qui s'y trouvaient n'étaient pas d'aplomb. L'une des extrémités était séparée du reste de l'appartement par des rideaux de coton, et formait deux chambres à coucher, dont l'une était aux patriarches de la maison. Le reste, qui le jour sert de cuisine, de salle à diner et de salon, se convertissait quelquefois en dortoir pour les pèlerins et les ouvriers, qui y étendaient des grabats et y ronflaient la nuit durant. Une table de trente pieds de long, entourée de bancs de la même longueur, était avec le poêle et les marmites, l'ameublement de cette pièce où quelques voies laissaient pénétrer les gouttes bien-faisantes de la pluie quand elle tombait en abondance. Il était permis de changer de place à celui sur lequel elle tombait, quand il y en avait plus que suffisamment pour le rafraîchir. La pièce du milieu de cette bâtisse, à peu près du double de grandeur, était destinée à être la nef de la chapelle, quand les moyens permettraient de la couvrir. Elle n'était, en 1884, encore qu'à l'abri des rayons du soleil. Aussi est-ce là que le dimanche les colons attendaient assis sur des bancs, des billots ou des lambourdes, l'heure de la messe, qui se disait et ne se chantait pas, faute de chantres.

Le 3^e corps de cette construction, qui faisait pendant avec le premier, était de la même grandeur, et identiquement divisé. L'une des extrémités était séparée du reste par des rideaux de coton jaune, et comprenait deux cellules meublées; l'une d'un grabat, c'était celle de Monsieur le curé, et l'autre de deux lits c'était la chambre de Monseigneur que se partageaient les étrangers distingués. Quand on voulait une chaise, qui avait juste sa place dans cet alcôve, on passait dans la pièce voisine qui servait, la nuit, de dortoir où l'on dressait des paillasses et des matelas, et le jour de chapelle, de sacristie et de retraite au curé, qui y confessait. Il y avait là quelques chaises boiteuses, de grands bancs à quatre pieds, et un petit autel. Quelques rayons de bibliothèque y donnaient refuge à plusieurs centaines de volumes qui en invitaient d'autres. . ."

("La colonisation, le Nord de Montréal" B.A.T. De Montigny, 1895)

*voir page 53, photo de la première habitation des Jésuites

Des hommes . . .

LE PÈRE MARTINEAU . . .

Laissons parler ceux qui l'ont connu; d'abord Joseph Guérin, un vieux colon de St-Gérard de Montarville (Kiamika): ". . . Le Père Martineau, de la Compagnie de Jésus, à qui nous demandâmes l'hospitalité, nous reçut avec bonté et cordialité; il fit tout en son pouvoir pour nous obliger et nous rendre service. Il hébergeait chez lui, plusieurs nouveaux colons qui faisaient du défrichement sur des lots, nouvellement pris, dans les alentours. Après le souper et une petite causerie, il nous invita à faire la prière en commun et nous fit passer dans une petite chapelle non chauffée attenante au chantier. A peine agenouillés dans la sainte glacière, le froid nous saisit . . ."

"Notes historiques sur Mont-Laurier, Nominique et Kiamika"
Maurice Lalonde

Et Monsieur De Montigny . . .

". . . Le R. Père Martineau, lui, ne se faisait pas de mauvais sang. Il prenait les choses comme elles venaient. Il avait alors sur sa table des patates et du pain, et il n'était pas plus heureux que la veille où il n'avait que de la galette. Il faisait ses courses lointaines en voiture, et il parlait avec plaisir des années où il parcourait des lieues à pied ramenant par la bride au milieu de la nuit son cheval qui n'avait pu tirer sa voiture d'un marais de la savane. Il récitait son bréviaire au milieu de la compagnie qui parlait et fumait à ses côtés, et il confessait le matin des voyageurs dans le dortoir converti en chapelle. Il disait la messe sur un autel qui craquait et il n'y voyait que Jésus y descendant à sa voix pour venir le fortifier, lui et ses frères prosternés sur les pièces raboteuses d'écorce de sapin; rien ne lui manquait, parce qu'il n'avait besoin de rien que de vivre pauvrement. Il avait trouvé le secret d'être heureux en comprenant bien qu'il n'est pas ici pour l'être."

LE FRÈRE CHÉNARD . . .

Né le 22 août 1837 à l'Île du Portage, diocèse de Québec; fils de Louis Chénard et de Félicité Chamberland, il a 6 frères et 6 sœurs. Il est d'abord domestique chez Monsieur Bernard curé de Ste-Claire, ensuite chez d'autres curés. L'un d'eux l'envoie au couvent des Trappistes, récemment établi près de Québec. Après quelques jours de postulat, il le quitte. Il est alors adressé aux Jésuites par Monsieur Fabre.

Le 4 février 1863 il entre au Sault-au-Récollet. Il prononce ses derniers voeux le 15 août 1879 et vient à Nominique le 6 novembre 1883 prêter main forte au Père Martineau.

Monsieur De Montigny trace un portrait fort sympathique du Frère Chénard, qu'il a connu lors de son voyage à Nomingue en 1884: "... c'était un pur Canadien d'en bas de Québec... Je le vois d'ici cultivant son jardin et son parterre et le champ, car le Frère Chénard est jardinier, agriculteur, arboriculteur, et personne n'est plus capable que lui de faire pousser une citrouille sur une souche, et de diriger la sève pour produire une branche ou un fruit, où il les veut.

A trois heures du matin, le Frère Chénard, qui couchait sur le grenier à foin, quand un étranger avait pris son grabat, était en oraison. Il allait ensuite soigner les veaux, les chevaux, tuer les vers qui avaient mangé ses choux et son tabac, biner ses fèves. Et puis, c'était lui, qui faisait la politesse aux étrangers, qui les menait au lac, qui les accompagnait au bois. Toujours affublé d'une grande blouse que vous ne lui auriez pas fait ôter pour une terre en bois debout, il n'allait ni plus vite, ni plus doucement d'un temps que d'un autre. Quand il passera par chez-vous, si vous avez un jardin et que dans ce jardin il y ait une plante qu'il n'a pas, il lui en faudra une bouture, une tige ou une graine. Aussi avait-il une collection, qui aurait surpris les propriétaires des serres chaudes les plus à la mode..."

NARCISSE MARTINEAU ...

"Il était à Nomingue le vieux défricheur, travaillant toujours, la pipe à la bouche, ramassant ce qui trainait, et donnant des conseils. Il y est mort.

Et des femmes ...

... sa vieille compagne est là encore, mais bien vieillie. Alors, elle était toujours sur pieds, grondant un peu, et il y avait de quoi, oui, dans cette maison où il pleuvait et grêlait, et qui servait d'abri à tous les étrangers qui y arrivaient ou y passaient, à tous les ouvriers des travaux qui s'y faisaient, à tous les colons sans refuge et à toute la paroisse qui venait aux offices. De fait jamais une heure de repos pour ces vieillards, qui, avec la belle-soeur du curé, étaient continuellement à faire la cuisine, à transporter les paillasses, à blanchir le linge, à frotter les planchers."

("La colonisation, le Nord de Montréal" B.A.T. De Montigny)



LES CHANOINES RÉGULIERS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION QUI SONT-ILS? . . .

En 1870 Dom Gréa exprime à Pie IX son intention de rétablir les Chanoines Réguliers avec une observance stricte tirée des règles de Saint Benoît et de Saint Augustin.

"La congrégation, écrit Dom Benoit*, a pour premier but la prière publique. Nous chantons et récitons en chœur tous les jours tout l'office. Nous nous levons à minuit pour chanter les matines. Tous les jours, excepté les dimanches et les fêtes, nous récitons le petit office de la Sainte Vierge. Dans toutes les églises où nous irons, nous chercherons avant tout à rétablir le culte divin selon les règles de l'antiquité et l'esprit de l'Église, à associer le peuple à la liturgie, à bannir ou à peu près, des églises la musique moderne. (Chant grégorien, qu'agrémentaient quelques faux bourdons). Nous rétablirons le chœur paroissial tel qu'il était dans les meilleurs siècles et amènerons tout le peuple à chanter la messe, au moins pour les parties les plus importantes.

La congrégation se propose, en second lieu, de continuer la vie de Jésus-Christ victime, en pratiquant les anciens jeûnes et l'ancienne abstinence du clergé. Nous faisons l'abstinence perpétuelle excepté infirmes, et jeunes. En aucun temps nous ne déjeunons. Du 14 septembre jusqu'à Pâques nous jeûnons: une collation (8 onces) à 11 heures et le repas à 6 heures du soir. La collation est moindre en carême et le repas se prend à 5 heures. Dans les autres temps il y a deux repas: à 11 heures et à 6 heures.

La congrégation se destine enfin à tous les offices du clergé séculier: tenir les paroisses, et dans chacune d'elle une petite école de latinité; tenir en même temps l'école primaire quand ce sera nécessaire. En un mot les C.R.I.C. se destinent au même travail que le clergé séculier, mais se distinguent en ce qu'ils sont religieux, ayant la vie de communauté dans les paroisses et pratiquant les trois vœux de pauvreté, chasteté, obéissance."

La guerre officielle contre les religieux en France, éclata en 1880. Ils durent changer de costume, revêtir la soutane noire, et en 1888 se retirer des paroisses.

Sur ces entrefaites, des étudiants du séminaire de Rome qui passaient leurs vacances à St-Claude (lieu de la fondation des C.I.R.C.) encouragèrent les Chanoines Réguliers à se fixer dans leur pays.** En 1890 Mgr Taché, évêque de St-Boniface, écrivit à Dom Gréa pour lui demander quelques religieux et des colons afin de résister au flot des

* Auteur d'une biographie de Dom Gréa.

**Le Canada

émigrants protestants qui menaçaient de submerger l'ouest canadien. La même année Mgr Labelle, sous-ministre, le Roi de la Colonisation, venu en France pour amener des colons de la Bretagne, visite la communauté de St-Claude, et la presse d'assaimer au Canada.

Dom Gréa en juillet 1890, vint donc en notre pays pour y faire un voyage d'exploration et il choisit un emplacement au Manitoba pour y ouvrir une maison canonique. Dom Benoît y fut désigné comme fondateur d'un monastère majeur: Notre-Dame de Lourdes. Le 7 mai 1891, il y arrivait avec un prêtre, un sous-diacre, un frère et 30 colons français et suisses. Mgr Langevin le décrit en 1896: "C'est un homme de Dieu qui a le génie des vieux moines colonisateurs du moyen-âge."

Sur les instances de Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, les C.R.I.C. fondaient, en 1891, le prieuré de St-Ignace de Nominigüe.

Les débuts du Canada furent attristés et consolés à la fois par une mort de prédestiné. Le 14 août 1899, Dom Gréa écrivait: "Dieu a rappelé à Lui un saint enfant, les prémices de nos maisons du Canada, Frère Théophile Espinard qui s'est noyé dans la Rivière Rouge. J'ai donné bien des larmes à ce cher fils de 22 ans."

En 1908 la communauté se donne une nouvelle constitution. Même adoucies, les nouvelles règles demandaient une vertu très haute et faisaient part à la prière liturgique et à la pénitence. Malgré tout plusieurs de leurs membres quittèrent et entrèrent dans le clergé séculier, dont quelques-uns du groupe de St-Ignace de Nominigüe. La plupart d'entre eux conservèrent cependant la même rigueur de vie.

Ils ont quitté Nominigüe parce que la communauté de Labelle était formée en majorité de Pères français et qu'ils ont dû se présenter sous les drapeaux à la guerre de 1914. Le dernier à partir est le Père Chalumeau.



Un groupe de Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception au Collège Nominigüe. On reconnaît les Pères André Mouttet, Baldomer Dumas, Augustin Roux, le Frère Léonard et en dernière rangée Messieurs Alfred et Ernest Lalande.

RESPONSABILITÉ DES C.R.I.C. DANS LE REcul DE NOMININGUE:

Pendant plus de 20 ans les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception ont eu la responsabilité spirituelle de Nominuingue et de quelques municipalités voisines qui, du point de vue de cette congrégation, constituaient comme autant de dessertes ou de succursales.

Les C.R.I.C. sont une communauté du clergé français; ses membres ont subi les affres de la vague anticléricale en France et en ont sans doute retenu qu'il fallait laisser aux laïcs le soin des choses temporelles. Venue de France depuis peu, la communauté n'avait pas encore pu se créer de relations dans le monde influent sur le plan matériel et gouvernemental, ni s'assurer des aides ou des alliés dans le milieu de l'autorité, même ecclésiastique du Québec.

A ce moment, cette communauté était également secouée par une sorte de mutinerie contre le Supérieur Général (Dom Gréa); les préoccupations dérivant de ces troubles internes ont pu détourner l'attention des Religieux établis à Nominuingue des problèmes de cette municipalité, ou du moins les en distraire suffisamment.

Par ailleurs, les statuts de cette communauté et l'esprit franchement moyennageux qui a présidé à sa fondation semblent introduire un mode de vie chez les fidèles, qui jure avec l'activité civile même en 1900. La vie des Chanoines est une vie surtout monastique, centrée sur le service de Dieu, intense vie liturgique à laquelle les chanoines s'emploient à associer très intimement et intensément la population de Nominuingue: offices de nuit, offices en commun le jour (du moins au début) grandioses et nombreuses cérémonies religieuses, intense vie communautaire dans un monastère qui réunit prêtres, frères, étudiants en théologie et en philosophie. Voilà qui réduit les possibilités de s'occuper de questions économiques touchant la municipalité, isole au plan social le territoire de Nominuingue, alors que certains voisins jouissent d'une plus grande liberté d'action dans leurs entreprises de développement. Il est étonnant de constater que les C.R.I.C. malgré tout ont fait beaucoup pour Nominuingue.

On peut croire aussi que cette orientation prioritairement religieuse et cette formation spirituelle intense de la pensée des C.R.I.C. les ont empêchés de comprendre l'ambition discrètement conquérante et l'astucieuse concurrence des autres municipalités, ambition et concurrence soutenus par la complaisance plus ou moins avouée de certaines autorités de chez nous. Parmi ces concurrents se trouvent des membres du clergé québécois, qui préservés des attaques anticléricales de France et de leurs stigmates, avaient conservé un ascendant et une autorité indiscutables sur les laïcs en général et qui abordent facilement des gens en autorité, parmi lesquels ils comptent des amis, des confrères de collège ou avec lesquels une identité raciale favorise une entente, un accord, en facilitant les rapports.

(Monsieur Jean Delorme — Juin 1968.

DES HOMMES...

DOM PIERRE-ANDRÉ MOUTTET, C.R.I.C.:

... Le front haut, serein, accueillant, d'un abord facile, il saluait en vous tenant la main. "Asseyez-vous, je vous en prie" et puis "que puis-je faire pour vous?" disait-il de sa voix bien timbrée, abondante, grasseyant légèrement...

Le dimanche son prône était concis, de peu de durée, rarement de grand-messes recommandées, très peu d'événements stratégiques à surveiller. Son sermon, conforme aux règles de son ordre, sur un sujet religieux. N'affectant pas l'éloquence, il traduisait du latin son texte, divisait son exorde, puis avec lucidité, prouvait ses avancés. Sa péroraison, n'était autre qu'un argument de plus à l'appui de son raisonnement.

Curé de L'Annonciation en 1902, Dom André Mouttet, acceptait la cure de Nomingue en 1904.

LE PÈRE DOM AUGUSTIN ROUX, C.R.I.C.

Figure oblongue, mesurait bien 5' 10". Calvitie avec deux artères temporales très apparentes. Il avait conservé les grâces naïves de l'enfance! Musicien, amateur des vieux sous, des jeux d'orgue, du mécanisme des montres et des horloges. D'une grande délicatesse, scrupuleux au point d'en avoir le front plissé; toujours les yeux au ciel. Minutieux à en perdre son temps. Un soir nous avions une répétition pour la messe de minuit. Je me rends tout près de lui; il était occupé à préparer la crèche de l'Enfant Jésus. Son problème était de placer le boeuf à une distance précise de la crèche, pour que son haleine semble réchauffer le petit Jésus dans ses langes.

DOM ÉTIENNE RIOU, C.R.I.C.:

Il était intellectuel, très cultivé, raffiné, avec de l'élan, le sourire large, calembouriste, toujours une répartie spirituelle sur la langue. Orateur sacré très intéressant, peut-être emphatique, qui souvent dans ses péroraisons à l'emporte-pièce, enlevait tout son auditoire. Il aimait les fêtes religieuses. En ces occasions, pour en bien faire saisir l'importance, il réjouissait le chœur par des tentures éblouissantes pour le temps, couvrant de fleurs artificielles et de lumières les degrés de l'autel.

Je me suis toujours souvenu l'entendre se surpasser vraiment en développant ces paroles. "Vous tous qui passez par ce chemin, arrêtez-vous et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne." Semblant tenir dans sa main une croix, il l'élevait au-dessus du tabernacle et par les expressions les plus heureuses, les plus sacrées, il sut tenir en haleine son assistance durant une heure trop courte.

("Sous le ciel de L'Annonciation" Dr Côme Cartier)

LA COOPÉRATIVE

DES COLONS DU NORD

Le 27 mars 1906 fut lancée la Coopérative des Colons du Nord. Quelle était alors la situation dans les colonies du Curé Labelle? La colonisation était dans le marasme; pas de nouveaux colons, ceux qui y étaient ne pouvaient se faire entendre des gouvernements; l'industrie forestière périclitait; le chemin de fer donnait peu de service; une migration s'annonçait, la civilisation allait reculer et la forêt reprendre le dessus.

Avec le concours de tous les curés et de quelques citoyens d'élite de la région et de l'extérieur, les bases d'une vaste association régionale de colons furent jetées. Deux mois plus tard, grâce au dévouement apostolique de la vaillante congrégation des C.R.I.C., grâce surtout à l'initiative éclairée et infatigable de son distingué supérieur local, qui assurèrent seuls l'entreprise pendant toute une année et n'ont jamais cessé de contribuer largement à son maintien, la Coopérative des Colons du Nord avait son propre organe "L'Ami du Colon".

BILAN DE TROIS ANNÉES . . .

27 mars 1906 au 25 mars 1909

Renaissance de la confiance; grandes fêtes inaugurales de la Coopérative des Colons du Nord à Nominuingue le 20 juin 1906. Présence de nombreux ministres aux célébrations annuelles, à St-Jovite en 1907, à L'Annonciation en 1908. On se reprend à croire un peu partout aux brillantes destinées du Royaume des Laurentides. Une Cour de Circuit à Nominuingue, point de départ d'un district judiciaire; le chemin de fer améliore son service et décide de prolonger jusqu'à la Lièvre; amélioration du service postal; Maison du Colon avec agence des terres; surveillance recommandée de l'exploitation forestière. du pillage de la forêt; amélioration de la voirie coloniale etc.

La récolte se prépare de la semence, que la Coopérative des Colons du Nord, "L'Ami du Colon" et "Le Pionnier" n'ont cessé de jeter depuis trois ans dans la bonne terre de l'opinion publique.

("Le Pionnier" — 25 mars 1909 — Vol. III #198)



LE JOURNAL "L'Ami du Colon" "Le Pionnier"

Juin 1906 à Février 1912
(1,500 exemplaires environ)

Tarif des abonnements:

Pour l'année \$1.00

Pour 6 mois .50

Ce Journal a été fondé par la Coopérative des Colons du Nord. Le rédacteur en était Monsieur Amédée Denault. Il s'appela d'abord "L'Ami du Colon", nom qui fut changé par la suite en "Le Pionnier", enregistré par Monsieur Denault. Sous l'autorité de ce dernier, le journal a duré de 1906 à 1911.

Monsieur J. Adolphe Ardouin en était l'imprimeur et il recevait de temps à autre un coup de main des jeunes Religieux de l'Immaculée Conception.

Au début, l'atelier était au sous-sol du monastère, dans l'aile est. Puis le journal se déménagea en face de la maison Martineau, à la maison de Monsieur Rodrigue Cyr, dans le haut du village.

En 1912, Monsieur Amédée Denault ayant accepté un poste à l'Action Catholique de Québec et Monsieur A. Ardouin étant en pourparler d'aller travailler en Saskatchewan, le journal passait aux mains de l'avocat Bousquet qui agit comme rédacteur en chef et fait imprimer le journal à St-Hyacinthe.

La composition du journal:

La typographie se faisait à la main — avec composeur.

Force motrice — presse à imprimer:

Le tirage des copies du journal (antérieurement à l'achat d'un moteur à pétrole, puis à essence) se faisait:

- 1) par l'effort et la force humaine: un employé faisant tourner le cylindre à la main par une manivelle.
- 2) par un "horse power": c.a.d., par un cheval que l'on faisait marcher sur une plateforme munie d'un tapis roulant, le tout sur un gros cylindre dont l'essieu était muni d'une poulie que l'on reliait par une courroie à la presse et qui l'entraînait. (système employé pour moulin à battre)

(Informations recueillies par Monsieur Jean Delorme lors d'une entrevue avec M. J. Adolphe Ardouin, le 9 juin 1968)

Changements au journal:

Le nom —

"... Le journal (L'Ami du Colon) a résolu qu'à partir du 4 juin prochain, avec le début de notre deuxième année, notre journal paraîtra deux fois la semaine. Le prix de l'abonnement demeure inchangé; seul sera modifié le nom; il s'appellera "Le Pionnier" (organe d'action sociale catholique et patriotique) et continuera également d'être le héraut des revendications de la Coopérative des Colons du Nord"

(L'Ami du Colon — 10 mai 1907 Vol. I #49)

Une nouvelle compagnie:

"... Un groupe de sociétaires de la Coopérative des Colons du Nord viennent d'être à leur requête, constitués civilement en corporation, par lettres patentes, sous le grand sceau de la Province, octroyées le 18 septembre 1907, corporation nommée "La Coopérative de Publication des Laurentides Ltée". Cette naissante compagnie dont le siège social est fixé à Nominuingue, assume la responsabilité de publier "Le Pionnier" qui devient sa propriété, tout en demeurant l'organe attitré de la Coopérative des Colons du Nord, dont les intérêts continuent d'être largement représentés dans la nouvelle organisation.

Monsieur Denault, secrétaire général de la Coopérative des Colons du Nord, de directeur-éditeur, devient directeur-gérant. Il conserve d'importants intérêts personnels. . .

A la suite de ces changements, "Le Pionnier" transporte ses ateliers, à partir du premier octobre courant dans un local plus commode et plus à la main de sa clientèle. Il emménage dans l'ancien magasin qu'occupait M. J.D. Miller, rue St-François-Xavier, porte voisine de la résidence de notre directeur."

("Le Pionnier" 1er octobre 1907 Vol. II #87)

"Le 18 septembre 1907: lettres patentes accordées en vertu de la loi des compagnies de Québec 1907 constituant en corporation: Dom André Mouttet, prêtre curé, Amédée Denault, journaliste et J. Anthime Lalande, commerçant, tous de Nominuingue, Dom Étienne Rioux, prêtre curé de L'Annonciation, Henri Cartier, médecin de Nominuingue, Jos Aimé Lemonde, prêtre curé de St-Gérard de Montarville, Dom Victor Epinard, curé de Ste-Véronique, Vital Martineau, maître de poste de Nominuingue, Charles Proulx, prêtre curé de Labelle et Samuel J. Ouimet, curé de St-Jovite . . . dans le but de publier un journal à Nominuingue, posséder et exploiter des ateliers d'imprimerie, publier des journaux, etc. . ."

("Le Pionnier" 15 octobre 1907 Vol. II #90)

Un nouveau moteur:

"Monsieur Lair, de la maison Paul Lair de Montréal, ingénieur mécanicien était à Nominigüe mercredi. Il venait surveiller l'installation d'un moteur à pétrole pour les presses du Pionnier."

("Le Pionnier" 2 novembre 1907 Vol. II #95)

"Le 29 janvier, fête de St-François de Sales, patron des publicistes chrétiens, l'installation de notre matériel étant enfin complétée, le Père Mouttet, curé et président de la Coopérative des Colons du Nord et de la Coopérative de Publication des Laurentides Ltée a bien voulu venir bénir le local et les machines de notre atelier d'imprimerie. Le personnel entier du monastère assistait. En plus de bénir il a placé les ateliers sous la protection du Sacré-Coeur et sous le patronage de St-Jean l'Évangéliste "l'apôtre du verbe"."

("Le Pionnier" 31 janvier 1908 Vol. II #121)

1908

Régime nouveau de publication:

"Selon une décision prise le 19 juin par l'assemblée des actionnaires de la Coopérative de Publication des Laurentides, Le Pionnier paraîtra une fois la semaine, à partir d'aujourd'hui 30 juin et jusqu'à nouvel ordre, au lieu de deux fois comme depuis le premier juin 1907. . . . Cette décision fut nécessitée par le manque de résultats heureux escomptés de la formule bi-hebdomadaire dont l'essai a duré 1 an et 1 mois."

("Le Pionnier" 30 juin 1908 Vol. III #161)

Une transformation:

"La maison Paul Lair et fils a transformé le moteur de l'atelier du "Pionnier", qui fonctionnera dorénavant à la gazoline au lieu du pétrole."

("Le Pionnier" 17 septembre 1908 Vol. III #173)

Une réinstallation:

"L'ancienne maison de Monsieur Cyr, (rue du Sacré-Coeur en face du couvent de Ste-Croix) a été remise à neuf: le premier mai les bureaux et ateliers du Pionnier s'y installeront: de la sorte ils se trouveront enfin chez eux sous un toit aménagé à son intention et pour sa plus grande commodité".

("Le Pionnier" 1er avril 1909 Vol. III #199)

"Les ateliers et les bureaux du "Pionnier" sont maintenant installés dans leur nouveau local, Place de l'Église, à l'intersection de la rue du Sacré-Coeur. L'édifice qui nous donne asile est l'un des plus anciens de Nominigüe, puisqu'il comptait vingt-deux ans d'existence avant sa restauration et fut la troisième maison d'habitation qui exista à Nominigüe, après le presbytère et la chapelle de fondation, aujourd'hui remplacés par le spacieux et joli couvent des Dames Religieuses de Ste-Croix. Notre "hôtel", fait face ou peu s'en faut à cette dernière maison et se trouve également à proximité de l'église, du monastère et couvent des dames Chanoinesses des Cinq Plaies."

("Le Pionnier" 22 avril 1909 Vol. III #202)

"Les nouveaux locaux du Pionnier ont été bénis samedi dernier 30 octobre par le très Révérend Père DeLaroche accompagné du Père Mouttet..."

("Le Pionnier" 4 novembre 1909 Vol. IV #231)

Un départ... Une autre direction:

"(Avec ce numéro 31 mars 1910 le nom de M. Amédée Denault disparaît comme directeur: à sa place paraît la mention: "Dirigé par un comité" dont la composition n'est pas indiquée et au sujet duquel le journal ne fait aucune mention)".

Un autre départ... Une arrivée:

"M. A. Ardouin a quitté sa position de "prote" au Pionnier pour aller tenter fortune dans la Saskatchewan, à Duck Lake. Nous lui souhaitons pleinement la réalisation de ses espoirs. Il s'y établira à cet endroit dans quelques jours avec sa famille. Un successeur lui est arrivé dans la personne de M. Dion, un citoyen de Rimouski à qui nous souhaitons la plus cordiale bienvenue".

("Le Pionnier" 10 novembre 1910 Vol. V #290)

Journal imprimé à St-Hyacinthe:

"Une annonce paraît dans le présent numéro (26 janvier 1911 Vol. V #292) mentionnant que le journal est imprimé à l'imprimerie "La Tribune" (Denis & Frenette, prop.) de St-Hyacinthe, #114 rue St-Antoine."

"La rédaction se fait à Nominigüe où la calligraphie semble embrouillée de sorte que certains articles fourmillent d'erreurs typographiques..."

"Le journal a rapidement changé d'allure deux ou trois semaines après le départ d'Amédée Denault, puis après le premier départ de M. Ardouin. Les numéros qui ont été imprimés à Nominigüe avaient piètre allure. Puis le Comité de rédaction a paru incapable

de fournir la matière à imprimer et lorsqu'il fut décidé de faire l'impression à St-Hyacinthe, les numéros furent comblés de nouvelles concernant St-Hyacinthe et de reproductions d'autres journaux . . . On peut se demander si cette initiative n'a pas été machinée contre Nominique . . . On n'y sent plus cet esprit de conquête; il semble que le journal est devenu une affaire de routine. Sans la chronique de Nominique, parfois bien maigre, le journal pourrait être identifié ou adjoint à n'importe quelle région ou endroit. Le journal contient souvent sinon toujours une très forte proportion d'articles de portée très générale, reproduits d'autres journaux et revues (Poèmes, petites recettes, articles de portée générale, etc.)."

(Monsieur Jean Delorme)

Un retour:

"M. Ardouin, imprimeur qui nous avait quittés . . . nous revient plus que jamais convaincu des avantages commerciaux que présente Nominique . . . Il a repris place aux ateliers du Pionnier . . ."

("Le Pionnier" 16 février 1911 Vol. V #295)

"Après la mort du "Pionnier" M. Ardouin ouvrit une imprimerie sur la rue Notre-Dame, boutique qui fut détruite par un incendie; de là M. Ardouin s'en va à Bellerive chez son beau-père Monsieur Gagnon où il bâtit une première maison."

(Entrevue de M. Adolphe Ardouin avec M. le chanoine J. P. Poulin, le 28 juillet 1975)

Et la fin . . .

(Editorial sous le titre "Notre Journal")

"A la récente assemblée des directeurs de la Coopérative de Publication des Laurentides, des changements ont eu lieu parmi les actionnaires et aussi dans le bureau de direction. MM. Achim, député, et P. E. Forget, marchand de Labelle, se sont portés acquéreurs des parts détenues par les Chanoines Réguliers de Nominique et sont entrés dans le bureau de direction à la place de ces derniers. La nouvelle organisation a l'intention de publier un deuxième journal dans un avenir prochain, tout en continuant l'oeuvre pour laquelle notre journal actuel a été fondé dans la région. Le développement du Nord, par une colonisation mieux favorisée, par l'introduction de la culture constitue un terrain suffisant à rallier les bonnes volontés. Nous demandons aux gens de la région, à ceux qui y résident, ainsi qu'à ceux du dehors que notre cause intéresse, de nous donner un appui généreux. Plus notre oeuvre grandira, plus la région de Labelle pourra bénéficier de nos efforts."

("Le Pionnier" 18 janvier 1912 Vol VI #341)

DES MOYENS DE TRANSPORT...

Le journal du Père Martineau nous rapelle combien étaient précaires les voies de communication au début de St-Ignace de Nominuingue.

On se déplaçait à pied...

"Vendredi le 25 mars: Je pars avec Desaulniers et Michaudville à 10h30 du matin de chez Denis, à pied par le lac. Nous marchons d'abord facilement sur la croûte, mais le soleil amollit la neige où nous enfonçons quelquefois jusqu'à la ceinture. Arrivés au lac, voici une autre difficulté. La glace est couverte d'eau sur toute son étendue. Impossible de songer à retourner sur nos pas, la croûte ne peut plus nous porter. Il ne nous reste qu'une chose à faire; traverser sur la glace dans l'eau à mi-jambe. Je n'ai pour chaussures qu'une paire de bottines de sorte que j'ai les pieds dans l'eau glacée tout le temps. Pour nous tenir au chaud nous marchons à grands pas les 5 milles sur le lac. Nous arrivons à la maison à 2 heures."

ou en voiture... seul...



Un tombereau de fabrication domestique, un boeuf pas très rapide et un conducteur peu pressé. Euclide Leblanc.

"Jeudi le 24 avril: A 7h30 du matin je me mets en route pour Nominuingue, en tombereau, avec 4 madriers d'érable pour le moulin, 1 sac de farine de blé et 3 minots de patates. Voyage rempli d'incidents plus ou moins désagréables. D'abord à peine avais-je fait quelques arpents qu'une roue de mon tombereau s'échappe. De peine et de misère je finis par la replacer. Un peu plus loin, en montant une côte, le tombereau bascule et voilà toute la charge dans le chemin. Monsieur Lépine qui vient à passer en ce moment, m'aide à rechar-

ger. Arrivé en haut, chez Monsieur Boivin, craignant quelque accident en descendant seul, je m'arrête demander les jeunes Boivin pour descendre la voiture. Pendant qu'ils descendent la charge, je dîne. Avant d'arriver chez Monsieur Derouin, dans la longue côte chez Pagé, voici que le tombereau bascule encore et presque toute la charge est de nouveau dans le chemin. Je me rends chez Monsieur Derouin avec une partie seulement de mon chargement et ce Monsieur veut bien aller chercher le reste.

Je repars à 1h30 de l'après-midi, mais je n'étais pas au bout de mes misères. Ici je repris ma voiture d'hiver car il y a encore pas mal de neige dans le chemin Chapleau. J'avais fait plus d'un demi-mille lorsque je m'aperçois que j'ai oublié ma hache. J'en aurai sans doute besoin. Je laisse ma jument dans le chemin et je retourne à pied la chercher. Plus loin j'arrive à un endroit du chemin traversé par une large coulée creusée dans la glace. Il faut combler ce fossé avec des branches, des rondins. Je vais pour prendre ma hache; plus de hache, elle est tombée hors de la voiture. Je cours sur mes pas près d'un mille avant de la retrouver. Enfin revenu à la voiture, je coupe des rondins, des branches, je comble le trou, mais avant de passer il me faut encore décharger la voiture pour ne pas m'exposer à la briser et à rester en route. Il me faut ensuite passer toute la charge à bras morceau par morceau. J'arrive chez Brault un peu après 7 heures. Je prends une légère collation de galettes de sarrazin. A 8h30, Monsieur Brault attelle sa jument sur sa voiture, prend une partie de ma charge afin d'aller plus vite, et en route. Cette fois j'arrive sans autres incidents à 10h30 du soir, harassé de fatigue."

(ASJCF — *Diarium A 8-3*)



La famille Edmond Lapointe.

ou avec femme et enfants . . .

C'est au mois de mars 1885 que M. J. Anthime Lalande amène sa famille à Nominuingue; sept garçons et deux filles; le plus jeune Ernest est alors âgé de 7 mois.

"En maints endroits, dit-il, je devais surmonter des obstacles. vider la voiture. J'étendais alors une peau de boeuf sur la neige, j'y installais les petits enfants, je traversais la voiture et puis, nous rembarquions, sûrs d'avoir à renouveler la corvée plus loin. La prévoyante mère avait pourvu aux besoins des enfants: galettes et bouteilles de lait remplissaient les tiroirs d'un bureau placé à portée de la main, dans la voiture . . ."

(Vers un glorieux passé — R.C.S. 1938)

Avec le postillon . . .

"Sept ou huit personnes occupaient les trois sièges de la lourde voiture, dont les ressorts rigides absorbaient à peine les chocs les plus rudes. Deux bons chevaux réussissaient à couvrir une distance de 30 à 40 milles par jour: quand la diligence enfonçait dans les ornières jusqu'au moyeu, les hommes sautaient dans la boue et d'un coup d'épaule la libéraient. Entre la Chute aux Iroquois et L'Annonciation, le prix du passage était de .75¢; entre L'Annonciation et Nominuingue, un écu. Parmi les postillons, il y eut Napoléon Nantel de Labelle qui assurait un service hebdomadaire et dont les charretiers étaient Païement le Diable, Xavier St-Jean et Xavier Martineau."

("Douce Souvenance" — F. Samuel — p. 149)

En traîneau tiré par des chiens . . .

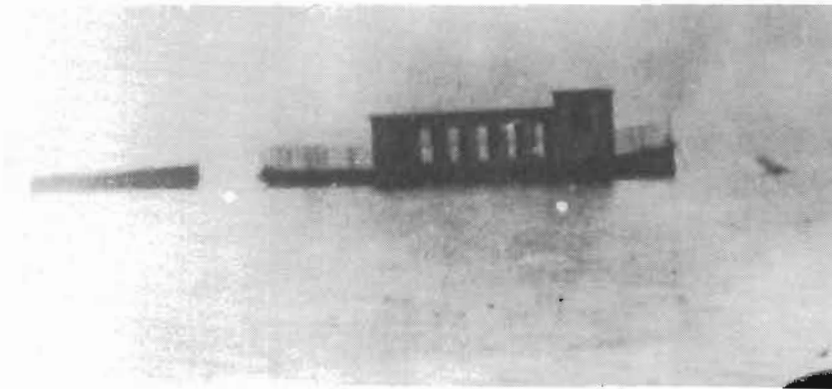
Madame Jeannine Croisetière Généreux nous raconte: "Quand je venais à l'école avec mon chien, ça ne faisait pas toujours l'affaire du chien. J'en ai eu un p'tit, aussitôt qu'on mettait le pied sur le traîneau, il sautait en l'air puis on s'en va!!! Parfois je n'étais même pas embarquée . . . Je suis montée souvent à Loranger à pied, le chien était déjà rendu à la maison ça faisait longtemps . . ."



Yvon Croisetière, son traîneau et ses chiens. C'est avec ce moyen de transport que Jeannine et Yvon voyageaient à l'école.

Par voie d'eau...

Sur les lacs Nominique, Des Iles, Des Grandes Baies, voisinaient des bateaux, parfois de taille très imposante: La Laurette, l'Hirondelle, le bateau Lacaille, les Alligators (embarcations rectangulaires mues par la vapeur à l'aide de roues à palettes situées de chaque côté de l'abri de la bouilloire) et vers 1906, 1907, "Le Pionnier" parle de "yacht" à gazoline. D'autres plus modestes, canots, chaloupes, etc., leur tenaient compagnie.



Le bateau de M. Sem Lacaille sur le Grand Lac Nominique. Un moteur de 100 forces l'actionnait nous dit-on. Cette puissance lui permettait de trainer jusqu'à l'usine de Bellerive Vencer une énorme quantité de bois.

Par chemin de fer...

Et pas toujours de façon très orthodoxe: "Ayant à visiter un malade, trois milles plus haut que la station Hébert, le long de la voie ferrée, le R.P. Augustin, en mission dominicale au canton Boyer, a été transporté auprès de la malade en char à bras (hand car). Il put revenir en huit minutes à Christinville."*

(**Le Pionnier* - 26 août 1909 - Vol. IV p. 221)



De la gare à l'hôtel on se chargeait de transporter la marchandise "en wagin".

*Lac Saguay

En automobile...

Selon Madame Marie Cornut Rodier, la première auto à Nominuingue appartenait au notaire Robins. C'était une Ford commandée avec chaîne.



Une sortie du dimanche en automobile, vers 1929; on reconnaît Pierre Croisetière, son fils Pierre et au volant l'agent de gare de l'époque M. Paquin. A l'avant-plan Madame Ernestine Beaulieu Croisetière et sa petite fille Lucienne.

et en autobus...

Un arrêt à Nominuingue qui permet à Armand Généreux d'admirer quelques jolies filles. A gauche la pompe à essence; elle contenait 10 gallons du précieux liquide. Lorsque son contenu était épuisé on devait l'emplier à nouveau à l'aide d'une manette actionnée à la main.

COLLÈGE NOMININGUE

Dès avant 1880, le Curé Labelle rêvait d'une institution qui se chargerait de l'enseignement et de l'éducation de la jeunesse des cantons nouvellement cédés à la colonisation. Sa correspondance avec Mgr Duhamel, un mémoire qu'il présente à la Société de Jésus en 1879, en font foi. Grâce à ses démarches et à la collaboration de la Société de Colonisation de Montréal, le "Roi du Nord" obtint du gouvernement provincial, en 1881, une charte pour la "Corporation du Collège de Nominique". Le texte du mémoire aux Jésuites, celui du projet présenté à la Législature et celui de la charte elle-même sont bien révélateurs. Il y est question d'un établissement à fonder "aussitôt que les moyens et les circonstances le permettront", pour répondre aux besoins de la jeunesse des cantons nouveaux et qui devra dispenser "l'enseignement agricole, industriel, commercial et classique".

En 1910, le Père Chalumeau, c.r.i.c., avait ouvert le Collège de Nominique avec une première classe. Le Père Chalumeau était actif et entreprenant. Il avait fait auparavant le tour des collèges de la province pour s'inspirer des programmes. Sur le conseil de l'avocat Bousquet, il avait visité le Collège Sainte Marie de Monnoir qui avait un programme particulier soit: trois ans de commercial (français, anglais, mathématiques) trois ans de latin, grec et littérature; puis philosophie. Le Père Chalumeau avait installé la première année de ce programme à Nominique en 1910.

Pour la deuxième année — septembre 1911 —, le Père Supérieur eut quelques difficultés à recruter, en nombre suffisant, professeurs et surveillants. En 1912, la situation se compliqua encore plus et se dénoua, grâce au concours d'événements étrangers à Nominique mais qui devaient avoir une suite heureuse pour cette localité.

L'urgent besoin de professeurs au Collège de Nominique se produisit au moment où un groupe de professeurs entraînés s'est trouvé dans une situation assez instable et démunie de juridiction. Il s'agit des prêtres du Collège de Sainte Marie de Monnoir dont les locaux établis à Marieville avaient été incendiés et qui avaient été rétablis à St-Jean, les approvisionnements d'eau à Marieville à certains moments enlevant tout désir de reconstruire à cet endroit. Mais en se transportant de Marieville à St-Jean, ces prêtres passaient du diocèse de St-Hyacinthe au diocèse de Montréal, et ce sans l'autorisation de leur évêque Mgr Bernard. Cet acte, qui fut la cause d'une querelle ecclésiastique retentissante à l'époque, avait pris origine d'une boutade de Mgr Bruchési, évêque de Montréal dont relevait St-Jean. En effet, lors d'une visite de condoléances qu'il avait faite aux autorités du Collège Sainte Marie de Monnoir à Marieville à l'occasion de l'incendie de ce collège, Mgr Bruchési avait dit en badinant et en constatant la mort du Collège Sainte Marie: "Au moment de sa mort, le

Christ a remis Marie à Saint-Jean". Cette simple phrase fut interprétée par certains comme une invitation ou une incitation aux autorités du collège à s'établir à St-Jean. Ce déménagement s'étant opéré et les prêtres du collège ayant changé de diocèse sans l'assentiment de leur évêque Mgr Bernard, la cause fut portée à Rome et les prêtres concernés furent interdits par leur évêque Mgr Bernard.

Le procès se termina en 1909 et le jugement semblait favoriser les autorités du collège, les prêtres ayant reçu l'autorisation de passer dans un autre diocèse. La cause fut reportée de nouveau à Rome et un second jugement en 1912 enleva au personnel du collège rétabli à St-Jean tout espoir de continuer son oeuvre.

M. Rodolphe Mercure qui avait fait ses études à Ste-Marie de Monnoir et qui avait suivi ses anciens professeurs à St-Jean désirait devenir prêtre et cherchait un diocèse où réaliser ses espoirs. Il avait songé se diriger vers un diocèse américain comme s'y étaient résignés certains de ses anciens professeurs à la réception de la deuxième décision de Rome. Sur le point de se décider, il reçut l'invitation du Père Chalumeau à venir lui aider au nouveau Collège de Nominigüe où il pourrait, en retour de ses services, étudier la théologie et se préparer au sacerdoce. M. Mercure accepta l'offre du Père Chalumeau et se rendit à Nominigüe en 1912.

La nouvelle du départ de M. Mercure de St-Jean se répandit et quelques élèves du défunt Collège Sainte-Marie de Monnoir qui l'avaient connu demandèrent leur admission au Collège de Nominigüe pour y compléter leurs études selon le programme dans lequel ils étaient déjà engagés. Certains même qui étaient déjà inscrits ailleurs suivirent le courant. En peu de temps ces adhésions constituèrent un contingent de 65 élèves* ce qui provoqua un problème aigu... insuffisance du nombre de professeurs.



Le dortoir dans les combles du Collège de Nominigüe.

* Monsieur Salomon Noiseux, qui fut curé de Nominigüe, en était.

Ceux du Collège de Monnoir étaient presque tous retenus par des confrères, curés aux États-Unis, mais n'étaient pas encore partis de St-Jean. C'est alors que leurs élèves rendus à Nominigüe font une requête demandant des professeurs. Le Père Chalumeau se charge de porter lui-même cette requête à M. le Chanoine Lemieux, supérieur. Celui-ci réunit ses confrères, leur demandant si quelques-uns ne pourraient pas sacrifier au moins une année en faveur de ces élèves.

Et le Père Chalumeau revint avec MM. les abbés Labonté, Chabot, Geoffrion et Desmarais. En janvier s'ajoutèrent MM. Ethier, Alix, et, un peu plus tard, M. Caron. D'autres élèves du Collège de Monnoir, suivirent leurs professeurs à Nominigüe. La population étudiante était ainsi constituée de 80 anciens du Monnoir et des 48 élèves de Nominigüe et des environs. A la fin d'octobre, le Collège de Nominigüe s'affiliait à l'Université Laval.

Nominigüe appartenait à l'Archidiocèse d'Ottawa. Mgr C.H. Gauthier, archevêque, vint, à la fin de novembre, bénir un nouvel édifice pour le collège (édifice qui fut incendié pendant les vacances du Jour de l'An, l'année suivante). Il conféra aussi des ordres à quatre séminaristes-professeurs.

A la messe paroissiale, Monseigneur adresse quelques paroles pleines de bienveillance à l'endroit de la population de la région, et particulièrement de Nominigüe. Il insiste beaucoup sur l'importance qu'il voit "dans la fondation et le développement de cette oeuvre, si nécessaire pour le Nord, d'un collège fournissant l'enseignement commercial et classique." "Pour vous montrer la sollicitude que je porte à votre collège, dit-il, j'ai tenu à venir moi-même me rendre compte des progrès étonnants réalisés par cette maison; l'an dernier, ce collège comptait 43 élèves; cette année, le nombre en dépasse 125. Je ne puis voir autre chose que l'oeuvre de la Divine Providence dans un développement aussi rapide". On sait qu'il demandait alors la division de son diocèse. En fait, la partie nord-est est devenue, en 1913, le diocèse de Mont-Laurier. Et dès 1914, le Collège de Nominigüe lui fournissait cinq nouveaux prêtres, MM. Murphy, Tremblay, Mercure, Gaucher et Côté.

Il est bien logique que le premier Evêque de Mont-Laurier, Mgr François-Xavier Brunet, songe, dès son arrivée, à faire de ce Collège, son Séminaire. Les Pères de la Communauté des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception étaient, pour la plupart, des Français. En août 1914, le Père Chalumeau fut appelé sous les drapeaux. Et la Communauté rappela les autres Pères. Le Collège fut confié par Monseigneur l'Evêque de Mont-Laurier au clergé séculier. En août 1915, l'oeuvre était transplantée près de l'évêché et devenait le Séminaire Saint-Joseph.

*(Texte de Monsieur Jean Delorme, suite à une rencontre, vers 1967-1968
avec Mgr Rodolphe Mercure)*

Prospectus 1911-1912 du Collège Nominique:

L'enseignement comprend donc les deux cours commercial et classique. Les deux langues française et anglaise sont enseignées avec le même soin. Les mathématiques, l'arithmétique et la comptabilité sont l'objet d'une attention toute spéciale; en un mot la direction dirige tous ses efforts à faire des étudiants des hommes outillés pour la vie en exerçant, en fortifiant, en polissant toutes leurs facultés physiques, intellectuelles et morales. Que ce soit donc vers l'état ecclésiastique, vers les professions libérales ou les carrières commerciales, scientifiques, industrielles ou agricoles que se porte l'élève admis en ce collège, il aura reçu une formation propre à faire honneur à sa position sociale.

Comme on le pense bien, l'enseignement, confié à des maîtres prêtres et religieux, est basé sur une éducation foncièrement chrétienne qui fait leur préoccupation constante et à laquelle ils apportent tous leurs soins. En même temps que l'esprit est cultivé, c'est le cœur aussi qui se forme à la vertu, par la religion, sous une discipline toute paternelle qui a pour but de prévenir les fautes pour ne pas avoir à les punir.

Personnel du Collège (1911-1912)



Le personnel du Collège Nominique dont les professeurs du Collège Ste-Marie de Monnoir; De gauche à droite — 1ère rangée: Adrien Rodrigue Labelle, c.r.i.c.; Pierre Ethier du Monnoir; Donat Lussier, du Monnoir; Rodolphe Mercure, du Monnoir. — 2e rangée: Hilaire Chabot du Monnoir; Henri Chalumeau, c.r.i.c. supérieur; Léonidas Goeffrion, du Monnoir. — 3e rangée: Sylva Gaucher du Monnoir; Jean-François Mallet, c.r.i.c.; François-Xavier Labonté du Monnoir; laïc inconnu; laïc inconnu; Félix Mozillat, c.r.i.c.; Arthur Régimbald, Adélard Tremblay; A l'arrière: J. Oscar Elisée Alix, du Monnoir; Denis Joneret, c.r.i.c.; inconnu; Charles Bertin, c.r.i.c.; Léonard Bugnon, c.r.i.c. (directeur de la ferme).

Palmarès 1914-1915:

Sur 96 élèves inscrits de préparatoire à la Philosophie II, 16 sont de Nomingue: Méderic Adam et Henri Vézina, (Philo I); Auguste Godard, Napoléon Godard, Georges Gosselin, Aulaye Jetté. (Syntaxe); Victor Charbonneau, Lionel Fournel, Florian Morand, Bruno Racicot, Jean Rodier, (Elément Latin); Félix Carrière, J. Bte Gauthier, Yvan Godard, Paul Lalande, Romulus Valiquette, (Préparatoire). 3 de Rapide de l'Original; 5 de Lac des Ecorces; 4 de St-Jovite; 4 de Ste-Agathe; 7 de Labelle; 3 de L'Annonciation; 1 de L'Ascension; 4 de St-Rémi; 4 de Mont-Laurier; 1 de Maniwaki; 2 de St-Gérard.



UNE ÉCOLE MÉNAGÈRE . . .

Depuis le 22 octobre 1916, l'École de Nomingue avait le titre d'École Ménagère, octroyé par le Département de l'Instruction publique. C'est ce que nous apprennent les chroniques du temps. Il y est dit que le 9 novembre 1916, Mgr Xavier Brunet vient à Nomingue bénir le cours d'enseignement ménager. Monsieur le Curé Rosaire Bazin souhaite la bienvenue à Son Excellence et ajoute: "A Nomingue revient l'honneur et la joie de présenter à Votre Grandeur la première école ménagère de votre diocèse. Au nom de mes paroissiens, à vous, Monseigneur, notre reconnaissance; aux Révérendes Soeurs de Ste-Croix, notre gratitude, nos remerciements."

Depuis, l'École de Nomingue a reçu successivement les titres d'École Ménagère Régionale, d'École Supérieure d'Enseignement Ménager, d'Institut Familial.

En 1930, on avait obtenu la permission de donner des cours abrégés de vacances et Soeur Marie de Saint-Tharcisius, de vénérée mémoire, revenait pour un second terme comme supérieure.

De 1932 à 1935, tous les ans, je pourvoyais à l'organisation de cours de vacances, car outre les cours réguliers des Ecoles Ménagères et le cours familial, on donnait des cours abrégés pour aider les institutrices en fonction dans les écoles primaires à s'acquitter de leur programme d'enseignement ménager.

En juillet 1935, l'Ecole Ménagère s'engageait sur la voie du progrès. La communauté de Ste-Croix venait d'acquérir l'immeuble qui avait servi de presbytère. Par suite de la reconstruction de l'église et du presbytère, à leur endroit actuel, la maison se trouve libre. Mère Marie de Sainte-Jeanne, Econome générale l'achète ainsi qu'un terrain vacant, près du couvent, devant servir pour des jardins scolaires, exigés par le programme des élèves de l'Ecole Ménagère. Il s'agissait donc d'aménager le nouvel immeuble en vue des futurs besoins de l'école.

Dans leur grand désir de voir progresser l'école et à la faveur des locaux libres, Soeur Marie de Saint-Tharcisius et la Directrice générale des Etudes faisaient de beaux projets. Selon les visées des abbés Bois et Couture, directeurs provinciaux des Ecoles Ménagères, nous voulions prendre la laine sur le dos des moutons et montrer aux jeunes étudiantes toutes les transformations à lui faire subir depuis le nettoyage jusqu'au tissage et à la confection des vêtements.

En vue de cet enseignement, il fallait monter un cabinet de chimie et préparer un jardin de plantes pour les teintures et la médecine domestique. Nous nous mettons donc à l'oeuvre de l'aménagement de ce qu'on appelait alors la Villa Saint-Joseph. Une religieuse qualifiée serait chargée des sciences. On sépara la chimie du musée d'histoire naturelle. Ce laboratoire serait utilisé à trois fins principales: physique, chimie générale, chimie appliquée à l'alimentation et à la médecine domestique. On projeta de semer un jardin de plantes médicinales et tinctoriales en arrière de la Villa Saint-Joseph. Dans une pièce plus vaste du troisième étage, on aménagera un atelier de tissage pour onze métiers et leurs accessoires: ourdissoir, dévidoir, bobineuse et canettes.

Les obédiences de septembre 1935 prévoient le personnel suivant: Soeur Marie de Saint-Tharcisius, supérieure; Soeur Marie de Saint-Pierre Nolasque, assistante et titulaire de 9e année; Soeur Marie de Sainte-Anne, directrice de l'Enseignement ménager et titulaire de l'art culinaire; Soeur Marie de Sainte-Mathilde, titulaire de 10e année; Soeur Marie de Saint-Xavier, titulaire de la 8e année; Soeur Marie de Saint-Césaire, infirmière, chargée du jardin et de la basse-cour; Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbéry, atelier de tissage; Soeur Marie de Saint-René d'Angers, cuisinière; Soeur Marie de Sainte-Ananie, musicienne; Soeur Marie de Saint-Ubalde de Jésus, buandière, dortorière et surveillante; Soeur Marie de Sainte-Julienne de l'Eucharistie, aide-cuisinière; Soeur Marie de Saint-Jean de Méda, maîtresse de sciences, enseignante en 10e année, chargée du nouveau programme de l'Enseignement ménager.

Les autres Religieuses nommées aux obédiences de 1935-36, enseignent à l'Académie du Saint-Rosaire.

Dès l'été 1935, le sujet "Plantes médicinales" est à l'ordre du jour. Voici quelques souvenirs rapportés par Soeur Marie de Saint-Jean de Méda, maîtresse de sciences: "Connaitre l'habitat naturel des végétaux capables de conserver la santé ou de soigner les maladies bénignes devint mon objectif, en ce premier été de mon séjour à Nominigüe. Grâce au cahier de Soeur Marie de Sainte-Romaine, pharmacienne de la maison mère, et aux quelques volumes dont les "Plantes médicinales et leur culture au Canada" par J. Adams, M.A., et autres, j'appris bien vite à identifier plantes et arbres de la région, à les employer lorsqu'ils sont à leur maximum, à les servir en tisane, décoction, sirop, etc., tant et si bien qu'à la fin de l'été, j'ai pu participer à l'exposition du Cercle des Fermières avec 48 sortes de remèdes différents; remèdes dont l'échantillon, (bouteilles uniformes obtenues de la Pharmacie Casgrain & Charbonneau) voisinait avec la plante pressée, la recette et le dosage."

Lors de l'exposition des Dames Fermières, deux Messieurs s'attardent aux échantillons de médecine domestique. Ils semblent blâmer l'auteur de cette recherche et devant l'étonnement de ma Soeur disent: "Si vous continuez, ma Soeur, nous devons fermer nos pharmacies". C'était deux pharmaciens très intéressés à un tel travail et ils ne ménagèrent pas leurs louanges.

Dès l'été 1936, ma curiosité naturelle s'est mise en quête de plantes tinctoriales pour ensuite expérimenter la technique d'extraction du principe colorant et de la fixation de la couleur au moyen d'un mordant.

Il me souvient d'avoir obtenu de très belles gammes de brun (du pâle au très foncé), par décoction de brou de noix, de très beaux verts par macération d'une fougère spéciale, d'autres couleurs tirées de pelures d'oignons, de betteraves, etc.

Mais ce qui a été la trouvaille de l'époque, c'est que la racine de rhubarbe fournit un très beau jaune à peu près inaltérable à l'air et au soleil. Il n'en fallait pas plus pour inspirer au professeur de tissage, Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery, de tisser un drapeau papal, et un drapeau fleurdelisé canadien français, orgueil de notre mâât, face à l'Ecole. Ils trônaient en place d'honneur lors de l'exposition de fin d'année scolaire.

Un heureux hasard ayant conduit à Nominigüe, notre grand Félix Leclerc, il nous fit alors une ovation, dont le souvenir m'émeut encore. D'après le témoignage de Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery, Félix Leclerc demande la permission de se draper du fleurdelisé et de se promener dans la salle d'exposition en chantant: "O Canada, mon pays, mes amours", signe de l'enthousiasme avec lequel il découvrit dans ce coin reculé des Laurentides qu'est Nominigüe, d'habiles tisserandes doublées de ferventes patriotes, très attachées à leur terroir.

Cet événement reporté à des temps plus modernes aurait valu un "félix" aux diligentes abeilles, Soeur Marie de Saint-Jean de Méda et Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery, lesquelles ont donné, la première, vingt ans de sa carrière d'enseignante à l'Ecole Ménagère de Nomingue, de 1935 à 1955; la seconde, quarante ans, de 1931 à 1971.

Voici maintenant le témoignage de Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery: "A cette époque, l'Ecole Ménagère cultivait le lin. Aussi décide-t-on de donner en démonstration le brayage du lin. Pour cette leçon, on fit appel au savoir-faire de Madame Hormidas Lefebvre. Le lin récolté sur la ferme est arraché, séché pour en extraire la graine. On le laisse sur la prairie à l'action de la rosée et du soleil, c'est le rouissage. On le soumet ensuite au brayage qui consiste à séparer la fibre d'avec ses déchets à l'intérieur. Cette opération demande un couteau spécial, en bois, qui broie la plante pour en séparer la fibre."

"Vient ensuite le teillage qui consiste à enlever la paille de la filasse et le peignage au moyen d'un bloc de bois, garni de clous de six pouces, où l'on passe des poignées de lin broyé pour en séparer l'étope de la filasse, qui donne le fil à tisser. S'il s'agissait de la laine, le lavage, le désuintage, l'étirage et le cardage n'étaient enseignés qu'en démonstration."

"Pour ce qui est de la teinture, deux procédés étaient employés: avant de carder la laine, on peut la teindre de différentes couleurs pour former une laine "tweed". Pour les teintures générales, voici les différentes opérations enseignées:

- a) choisir des plantes tinctoriales;
- b) mordance avec, soit l'alun, soit la crème de tartre selon la couleur;
- c) faire bouillir une heure;
- d) déposer la laine sur des bâtons;
- e) refroidir le bain;
- f) immerger la laine dix minutes, l'enlever et la laver."

"En tissage, les étudiantes apprenaient à monter une pièce. Elles étaient familières avec les opérations suivantes:

- a) choix du matériel: laine, coton ou lin;
- b) calcul de la longueur de la pièce et de sa largeur;
- c) ourdissage, c.à.d. calcul du nombre de fils requis pour la largeur de la pièce sur l'ourdisssoir;
- d) enroulement de la pièce venant de l'ourdisssoir, sur le métier;
- e) passage en lames;
- f) piquage en ros;
- g) attachage;
- h) tissage."

Il y avait aussi les leçons d'art culinaire où l'on apprenait à préparer des bons repas très équilibrés, très substantiels et, dans les expositions figuraient: de belles pièces montées pour banquets de noces ou autres, gâteaux, tartes, beignes, conserves, confitures, marinades, enfin tout ce que peut présenter la meilleure cuisine canadienne. Et toute cette formation, les étudiantes la devaient à la diligente Soeur Marie de Sainte-Anne, qui fit bénéficier de son savoir et de son dévouement de multiples cordons bleus, de 1935 à 1969, donc tout près de trente-cinq ans.

Les travaux scientifiques de Soeur Marie de Saint-Jean de Méda et de Soeur Marie de Saint-Elphège de Cantorbery ont été à la base des magnifiques expositions d'arts ménagers, qui ont fait l'admiration de toute la Vallée de la Rouge, et même de celle de la Lièvre et de la Rivière du Nord.

(Soeur Marie de Sainte-Flore d'Auvergne, C.S.C. — Alice Giroux 1982)



A la porte de l'École Ménagère: Soeur Marie de Ste-Anne, Soeur Marie Gertrude de Nivelles (12 ans supérieure à Nominique) et Soeur Marie Elphège (40 ans à Nominique)

En 1949, le "vieux couvent ayant trahi les Soeurs" (Mgr Noiseux) et leur oeuvre courageuse, une construction s'élève lentement sur les hauteurs du village de Nominique.

Mercredi, le 6 juillet 1949, en présence de Mère Marie de Saint-Gérard, c.s.c. économme générale, de MM. Boileau, entrepreneur, L. Parent, architecte, Georges Chênevert, ingénieur, les menuisiers Réginald Labrosse et Auguste Bonamie procèdent au tirage des lignes de limites. Les jours suivants, Soeur Marie de Saint-Eugène doit en hâte transplanter ailleurs choux, tomates, céleris, glaieuls, marguerites, lis, hygrangées, etc., car jeudi le 7 juillet, M. le Curé Alfred Perreault bénit l'entreprise placée en toute confiance sous la protection de Marie et de Saint-Joseph...

Pour organiser le logement des employés, la communauté fait l'acquisition de deux maisons voisines: les résidences Massey et Potvin*. On y fera les altérations nécessaires.

Sur le chantier, après la pelle mécanique et le dynamitage, c'est le ciment qui monte pour y fixer les traverses de fer. Alors quel bruit infernal accompagnera le rivetage jusqu'au 20 octobre 1949! Et voici les briquetiers qui entrent en scène suivis de quatre plombiers. Février voit apparaître les salopettes blanches des plâtriers . . . et puis les artisans du terrazzo. En juin, les peintres succèdent aux menuisiers.

Dieu créa la lumière en un instant, mais à Nominigüe, il faut trois journées de labeur, seulement pour polir des électroliers, laver et choisir les globes attribués à chaque pièce.

A la mi-août, on peut admirer dans la chapelle neuve les autels et les bancs de chêne, récemment arrivés, et le linoléum dans les dortoirs, les classes et les parloirs.

La rentrée des élèves s'annonce pour le 9 septembre. Ne faudrait-il pas meubler les locaux pour l'activité scolaire prochaine? La Providence continue d'agir; elle envoie cette fois une dizaine de Clercs de Saint-Viateur, avec une camionnette capable de recevoir des boîtes de volumes, des métiers à tisser, des lits pour le dortoir neuf, c'est le 26 août! . . . Et il semble que les Religieux secourables n'ont pas été découragés par la besogne car, le 29, six ou huit Frères vident la Villa: bureaux de professeurs, couchettes libres etc. . . Quant à la vieille maison, on la libère des pianos, des lourdes armoires de l'enseignement ménager, de la salle de récréation et de la salle de communauté.

Enfin, le 5 septembre, M. Potvin met à notre disposition un camion et trois de ses employés. Nouveau métier pour cinq ou six religieuses qui chargent et vident le camion, des pupitres d'élèves destinés aux classes en attente.

Lors de la rentrée, les anciennes de l'année précédente rivalisent de générosité pour faire oublier les inconvénients dont souffriraient les "nouvelles arrivées" . . . La grève des chemins de fer a retardé l'arrivée des tables de nuit et des chaises commandées! Pas d'ascenseur! On voyage joyeusement "sa" chaise, de la classe à la salle de couture, à la récréation et à la salle de chant!

. . . Le 13: arrivée de 100 tables de nuit en bois clair; le 14: 150 chaises; le 16: 50 pupitres d'étudiantes et 4 bureaux de professeurs! . . .

. . . Le vieux couvent n'est plus . . . vive l'Ecole Supérieure d'Enseignement ménager! . . .

Inauguration — Le début de juin 1951 voit se dérouler dans le coquet village de Nominigüe une fête des plus marquantes de son histoire: la bénédiction du spacieux immeuble qu'est devenue l'Ecole Ménagère.

* Maison Martineau et maison de l'aumônier.



Le 6 juillet 1949 débute la construction d'un immeuble, inauguré en 1951, et qui sera connu sous le nom d'Institut Familial. Plus tard, vers 1965, il abritera des classes mixtes du cours secondaire, puis les jeunes filles de l'Initiation au Travail. Aujourd'hui, sous l'appellation de Maison St-Ignace et toujours propriété des Soeurs de Ste-Croix, il accueille des Religieuses âgées. Il est situé sur la rue Sacré-Coeur coin St-Ignace.

L'Ecole... et ses orientations nouvelles.

Plus tard, dans le même édifice, l'esprit apostolique des Soeurs trouve à s'exercer d'abord auprès d'élèves (garçons et filles) du cours régulier; ensuite l'Ecole "d'Initiation au travail" favorise une oeuvre peut-être moins éclatante mais combien bénéfique.

Retour sur son passé.

Oui, l'Institut, fidèle à ses origines, a doté Nominique d'un foyer sans cesse en action pour attiser les ardeurs des jeunes.

L'édifice de l'Institut demeure parce qu'il s'y trouve encore des âmes animées du même zèle que les apôtres de jadis à Sainte-Croix.

(Soeur Lucienne Pépin, c.s.c. — Soeur Marie Amélie 1982)



“LE COLLÈGE SAINT-IGNACE”

À l'arrivée des Frères de l'Instruction Chrétienne les classes aux garçons se donnèrent à l'école du St-Rosaire, à la “bibliothèque” (ancienne sacristie) à l'hôtel de ville, puis en face du magasin Généreux dans un immeuble laissé inachevé par son constructeur M. Renaud . . .

Messieurs Félix Croisetière et Joseph Varennes furent embauchés pour y construire deux classes, sous la forte direction de Monsieur le Curé Noiseux promu contremaitre.

Vers 1946, un projet d'école se précise et une construction commence à l'extrémité de la rue Sacré-Coeur.

En 1947, le “Collège Saint-Ignace” ouvre ses portes. A cette époque le cours qui y était donné se terminait en 9^e année. Nos commissaires songent alors à 2 autres classes possibles soient la 10^e et 11^e années.

Vers 1954 un laïc, Monsieur Fortin, ancien professeur au Plateau de Montréal, vient prêter main forte aux Frères. La Bibliothèque redevient alors classe pour les besoins du surplus d'élèves qu'entraînent une prolongation des cours.

En juin 1958, les Frères de l'Instruction Chrétienne quittent Nominigüe.

Pourquoi partent-ils? . . . Ce n'est certainement pas la Commission scolaire qui les envoie, mais le manque de vocations nouvelles.

En seize ans d'apostolat, 15 frères ont oeuvré à Nominigüe, pendant ce temps un seul garçon de chez nous est entré dans leur communauté. 6 frères se sont succédé à la direction de l'école:

Fr. Olivier	1942-1945
Fr. Méréal	1945
Fr. Boniface	1946-1949
Fr. Céphas	1949-1955
Fr. Sylvestre	1955
Fr. Ferdinand-Joseph	1956-1958

Durant ces années de nombreux frères ont secondé ces directeurs: Frère Emile, Frère Camille-Constant-Boisvert, Frère Camille-Henri-Campagna, Frère Eugène-Claude, Frère Antel-Joseph, Frère Guillaume, Frère Wilfrid-Augustin, Frère Emery.

En plus d'assurer le succès scolaire de leurs élèves, ils s'occupent aussi d'entraîner le club de hockey. L'un d'entre eux, le Frère Ferdinand-Joseph, fonde le Journal “Le Nominigüe” auquel participent les élèves attirés par le journalisme.

Et que dire de l'initiation à la menuiserie, la formation du chœur de chant de l'école, etc. . . Après leur départ quelques laïcs leur succèdent jusque vers 1960 où se fait la fusion des commissions scolaires et la fermeture des petites écoles.

LES ÉCOLES DE RANG:

Monsieur Fortunat Lalande nous parle... de l'école.

J'avais 7 ans et demi quand j'ai commencé à aller à l'école et ma soeur Elizabeth 10 ans. On avait 2 milles à faire pour venir à l'école. Personne n'ouvrait les chemins. Il ne se payait pas de taxes, personne n'avait d'argent. L'hiver, j'ai vu une longue semaine de tempête, de poudrierie. Elizabeth battait un bout d'chemin et quand elle était fatiguée je passais devant et j'en faisais un p'tit bout. L'école commençait à 8 heures et finissait à 4 heures. On arrivait chez nous à 5 heures. C'était l'heure solaire. Le vendredi matin il fallait partir à 6 heures à la grande noirceur. Il fallait apporter et notre déjeuner et notre diner...

Puis on a été obligé de laisser l'école jeune; très jeune... Après la 5e année, nous autres les garçons. Ça prenait de l'argent et nos parents étaient de pauvres petits colons... C'était impossible...

Mme Florida Demers Lalande... du pensionnat.

Je suis arrivée au couvent de Nomingue pour la première fois en 1924. C'était une Ecole de Pédagogie, ni plus ni moins qu'une Ecole Normale, on y faisait de la pratique, la même chose; mais on avait en plus un programme d'enseignement ménager, toute la journée du samedi. L'avant-midi un groupe faisait du travail manuel pendant qu'un autre groupe faisait de l'art culinaire, et l'après-midi c'était l'inverse. Ça commençait à 8 heures a.m. pour finir à 5 heures p.m. Ça nous faisait des cours intensifs. L'étude se faisait le soir. On avait que le dimanche de congé... Les vacances?... les fêtes; puis celles des environs allaient chez elles à la Toussaint. Moi je demeurais trop loin...

Au couvent il n'y avait qu'une vingtaine d'élèves. Presque toutes des filles de Ferme-Neuve et Mont-Laurier. Il y en avait quelques-unes de Nomingue...

Quand j'ai aperçu les lampes Aladin!!! J'avais lu l'histoire d'Aladin et la lampe merveilleuse, moi... je me pensais au paradis!!! Une Religieuse me dit: "Je ne suis pas certaine que demain vous allez trouver ça aussi beau". Pendant une semaine quand arrivait la noirceur je pleurais... je pleurais...

Il fallait aller à la toilette dehors... à la queue-leu-leu. Si on se levait la nuit il fallait avertir une Religieuse...

Puis il manquait d'eau au couvent; l'hiver il fallait faire fondre la neige, ensuite les élèves ramassaient l'eau. Ça en prenait des chaudières de neige, pour faire assez d'eau pour la nuit, pour faire les lavages etc... Toutes les récréations se passaient à ramasser la neige...

... et du travail de la "maîtresse d'école".

Je suis allée enseigner à Loranger, parce que c'était près de la gare et je pouvais aller chez nous plus facilement par le train de Montréal.

J'y allais à tous les mois, j'apportais ma paie à maman; elle me donnait mon passage pour le retour. Dans le temps ça coûtait \$5.00 et quelque chose aller-retour. Je gagnais \$24.00 par mois, j'en donnais \$12.00 pour ma pension... J'ai enseigné 3 ans, puis je me suis mariée...



Ci-haut à gauche: l'école de Loranger située dans le 7^e rang Nord. — A droite: l'école de Bellefleur ouverte en 1937 et vendue lors du regroupement des commissions scolaires en 1965. Cette école fut construite par M. Léo Lefebvre et Simone Raymond (Mme Gilles Thémens) y enseigna en 1942, et par la suite de 1945 à 1949.



L'École du St-Rosaire, construite en 1937 sur la rue Sacré-Coeur en face de l'École Ménagère. Ici nous la voyons telle qu'elle apparaît aujourd'hui après quelques agrandissements.



UNE MAISON DE FORMATION CHEZ LES SOEURS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Il y aura 60 ans, le 26 avril 1975 que les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception s'installaient à Nomingue.

BÉTHANIE, "c'est le nom de leur maison, est connue surtout comme maison de retraites fermées. Dès 1915, on accueillit deux groupes, celui des prêtres diocésains et celui de 26 jeunes filles, venues d'un peu partout. Mgr Brunet, l'année suivante, se réjouissait de l'oeuvre des retraites fermées et exhortait ses prêtres à y collaborer. Dans l'intention de la Mère Fondatrice, BÉTHANIE devait être le lieu propice à la formation de ses novices, en même temps que l'endroit idéal pour refaire les santés ébranlées. Une expérience de six années suffit à démontrer que si le noviciat y trouvait la paix et le grand air favorables aux âmes et aux corps, les inconvénients ne manquaient pas d'être sérieux: coût élevé des voyages, horaire peu accommodant des trains, etc. Le 3 décembre 1921, les novices retournaient à Outremont où l'on venait d'agrandir la maison-mère pour les loger. BÉTHANIE pendant quelques années, fut déserte ou presque, pour reprendre vie à partir de 1928 alors que, chaque année, des soeurs en quête de repos vinrent y passer les mois d'été.

Après la démolition de l'église paroissiale, en 1934, des améliorations considérables furent apportées à l'édifice, en vue des retraites fermées. Depuis 1935, elles se sont multipliées, si bien qu'au-delà de 18,000 personnes en ont profité. Aux bonnes années de l'Action Catholique, elles ont aidé à former des chefs pour les mouvements spécialisés. Plus d'une fois, Mgr J. E. limoges, en faisant appel à la collaboration des prêtres, s'en est réjoui.

Ces dernières années, spécialement depuis Vatican II, la maison Béthanie a été ouverte à une grande variété de rencontres retraites de deux ou trois jours, de huit jours, voire de trente jours; retraites pour couples mariés, pour fiancés, pour religieuses, pour dames ou demoiselles, retraites intercommunautaires, recollections pour étudiants, sessions d'études: cours de formation sociale, réunions de zone, etc. . . etc. . . La Légion de Marie, d'expression anglaise, a été particulièrement fidèle à revenir chaque année. Avec les meilleurs prédicateurs ou animateurs qu'on pouvait trouver, Béthanie a été vraiment un CENTRE de RENOUVEAU CHRÉTIEN. L'atmosphère de paix et de recueillement qui facilite l'élévation de l'âme et la rencontre du Dieu "qui parle dans le secret" aussi bien que l'accueil fraternel des Religieuses et l'attention à chacun et à chacune, en ont fait un lieu privilégié de grâces et de bénédictions. Les gens de Nomingue ont-ils su en profiter autant, au moins, que les étrangers?



Le couvent des Soeurs de l'Immaculée Conception: Ancien monastère des C.R.I.C., Noviciat des Religieuses de 1914 à 1921, maison de retraites fermées féminines du diocèse de Mont-Laurier vers 1935 jusqu'au jour de la vente de l'immeuble en 1975. C'est aujourd'hui l'Institut de Métaphysique Appliquée. Y est logée l'Imprimerie Nominingue (au même endroit semble-t-il, que l'imprimerie du journal "L'Ami du Colon").

En 1914, la vénérée fondatrice des SS.M.I.C., Mère Marie du Saint-Esprit (née Délia Tétrault), en quête d'un lieu favorable à la santé de ses sujets, jeta les yeux du côté des Laurentides. Au même moment, le premier évêque de Mont-Laurier, Mgr F.-X. Brunet, songeait à pourvoir sa jeune Eglise d'un foyer missionnaire. La Providence s'en mêlant, c'est à NOMININGUE, en 1915, que se réalisèrent les projets de l'un et de l'autre.

Si l'oeuvre principale des M.I.C. aura été celle des retraites de toutes sortes, en cette maison de prière et de repos, leur rayonnement missionnaire n'en aura pas été moins authentique, loin de là. A la demande de Mgr J. E. Limoges, successeur de Mgr Brunet, elles ont implanté l'Oeuvre de la Sainte-Enfance dans nos écoles, ce qu'on a appelé, par la suite, l'O.P.M.E., puis MOND'AMI. Qui ne se souvient d'avoir mis de côté des sous précieux pour "acheter des p'tits chinois" ou soulager des "frères lointains"? Chaque année, les Missionnaires faisaient du porte en porte, on devine à quel prix, fervents propagandistes du "PRECURSEUR", aussi bien dans la région qu'à NOMININGUE. Il est à souhaiter que, même après leur départ, les abonnés restent fidèles à l'excellente revue qui leur apporte tous les deux mois, l'écho des missions lointaines.

C'est donc depuis 60 ans que, fidèles à l'esprit missionnaire de leur fondatrice, les Religieuses, anciennes missionnaires ou pas, ont soutenu les MISSIONS par leurs prières et leur travail, et les ont fait aimer autour d'elles, à Nominingue et au diocèse de Mont-Laurier. Une belle page d'histoire religieuse qui, un peu tristement, va tourner bientôt.

(Extrait du Feuillet Paroissial — Monsieur J.P. Poulin ptre curé)

EXPLOITATION FORESTIÈRE CAUSES OU RAISONS DE LA COLONISATION DE LA RÉGION LABELLE:

C'est le commerce du bois inauguré en 1806 par Wright, le fondateur de Hull qui amena dans nos montagnes et vallées, les premiers contingents de travailleurs de la forêt: bûcherons, draveurs, flotteurs de cage, manoeuvres de toutes sortes.

Les premiers chantiers, depuis, s'ouvrirent sur la Gatineau; ils ne tardèrent pas à se multiplier sur la Lièvre, sur la Nord, sur la Rouge.

C'est à l'époque la plus prospère du commerce du bois de charpente, entre 1850 et 1865 que le peuplement des Laurentides amena la fondation des missions et des paroisses pour remplacer ou compléter le travail des missionnaires. A l'occasion des chantiers, un bon nombre de centres s'organisèrent autour des fermes, sorte d'exploitations agricoles à proximité des camps où l'on produisait, où l'on emmagasinait vivres, fourrages et animaux de boucherie, pour le ravitaillement devenu difficile à cause des distances et de la rigueur du climat. Le chantier fini, la ferme demeurait et devenait le plus souvent un début de village.

A la même époque, et davantage après 1868, la colonisation envahit les vallées jusque dans leurs parties supérieures. Le mot d'ordre du curé Labelle et des Sociétés de Colonisation, était significatif: "Restons au Pays — Emparons-nous du sol". On voulait garder au pays le surplus des vieilles paroisses, au lieu de le voir aller se perdre dans le GRAND TOUT américain. L'immigration des Ecossais et des Irlandais, fortement encouragée par le Gouvernement d'alors menaçait les positions des Canadiens Français dans leur propre province. Il fallait donc les garder tous. A tous ces colons, à ces paroisses embryonnaires, à ces fondations patronnées par les Sociétés de Colonisation, il fallut assurer le secours religieux.

LES CHANTIERS DÉBUT DES COLONIES:

L'exploitation des chantiers et le rapide progrès du "bois carré" amèneront des milliers de travailleurs. Ces "voyageurs" comme on les appelait étaient des jeunes gens qu'exaspéraient les longs hivers sur les fermes. Il leur fallait plus de vie, plus de mouvements, des distractions, des aventures. Malgré les conseils de leurs parents et de leurs curés, ils partaient donc vers la forêt, à la poursuite d'une vie plus libre. En 1840 le courant devint irrésistible.

A l'époque de la ruée vers les chantiers de la Gatineau et de la Lièvre, la colonisation présentait un double aspect à la fois patrioti-

que et religieux. Il s'agissait d'abord d'établir le surplus des vieilles paroisses de la vallée du St-Laurent. On se rappelle qu'à l'époque des troubles de 1837, un des malaises qui les suscitérent fut justement l'impossibilité, pour les jeunes Canadiens-Français, de s'établir à proximité des seigneuries, spécialement dans les Cantons de l'Est, réservées à l'élément Anglais. Il fallait aller au loin. Mais où aller? . . . Chaque année les États-Unis attiraient des milliers de jeunes gens. La saignée menaçait d'appauvrir à jamais le groupe Français. Les retourner au Canada, c'était déjà les préserver de l'indifférence, voire de l'hérésie.

Grâce au commerce du bois, la vallée de la Gatineau fut prête à la colonisation à la hauteur de Gracefiels, de Bouchette et de Maniwaki, une dizaine d'années au moins avant Ste-Agathe. C'est qu'au Nord de Montréal il n'a pas été facile de convaincre les Canadiens Français de dépasser les contreforts des Laurentides. Le savant Raoul Blanchard, note même avec un certain étonnement, que ce sont des Écossais et des Irlandais qui en furent les premiers occupants.

Après les troubles de 1837, le surplus des paroisses de la plaine de Terrebonne et des Deux-Montagnes se dirigea au nord de St-Jérôme pour fonder Ste-Adèle, St-Sauveur et, plus tard, Ste-Agathe des Monts. Il semblait téméraire d'aller plus loin. Il faudra la croisade du curé Labelle, après 1868 pour entraîner de nouveaux pionniers vers la Rouge d'abord, puis vers la Kiamika et la Lièvre supérieure.

*(L'Élan — La voix du diocèse — Petite histoire du diocèse
par Monsieur Jean-Paul Poulin, prêtre)*

Entre 1856 et 1880, un certain nombre de permis de coupe de bois furent accordés dans la vallée de la Rivière Rouge, preuve de la croissance rapide de l'industrie forestière en cette région. Les opérateurs les plus actifs et les mieux connus furent les frères Hamilton qui obtinrent (en 1855 puis en 1867 puis en 1872) du gouvernement provincial de Québec 287 milles carrés de forêt des cantons Amherst, Loranger, Clyde, Joly, Marchand, Lynch et Mousseau. Ces limites furent revendues à la Riordon Paper Mills (qui devint Riordon Paper Co. Ltd. puis Riordon Co. Ltd., puis Canadian Int. Paper). Ces compagnies n'avaient que le privilège de disposer du bois, le fond de terre appartenait à la couronne.

(Douce Souvenance — F. Samuel)

En 1907: l'industrie du bois a ralenti considérablement son activité.

Cette paralysie qui se prolonge depuis trois ou quatre ans tient sans doute à l'absence de moyens faciles d'expédition. La situation n'est pas seulement locale; il faut donc s'intéresser à autre chose, il

est temps de penser à l'agriculture. Les misères engendrées par trois ou quatre années de disette relative dans le rendement de la forêt doivent nous donner à penser. Aimons la forêt c'est bien, mais ne négligeons pas la terre nourricière!

("Le Pionnier" — 26 novembre 1907 — Vol. II #102)

Gêne dans les grands centres, les banques accordent moins de facilité aux exploitations forestières: la saison forestière sera moins longue et moins rémunératrice. . . N'était la construction du chemin de fer, l'état de gêne serait beaucoup plus manifeste. . .

("Le Pionnier" — 20 décembre 1907 — Vol. II #109)

Durant de nombreuses années, la majorité de la population a trouvé là un appui économique. Chaque hiver c'était une migration générale vers les chantiers. . .

(Labelle — Godard — p. 147)



Madame Anna Poulin-Blais, cuisinière dans les chantiers pendant plus de 25 ans. Avec son mari Abraham elle s'occupa ensuite de la conciergerie du Collège St-Ignace transformé en centre des loisirs.

Laissons parler un ancien. . . M. Alphonse Levac.

Au chantier des fois on était bien logé, des fois on était moins bien logé. Dans des camps en bois rond on était correct. Les camps en planches avec du papier noir en dehors, c'était moins chaud. Une grosse "truie", (un gros baril en tôle) était installée au milieu du camp. Tout autour il y avait des lits à deux étages; un lit, c'était un fond de planches, du foin bien étendu dessus; une "couverté" double coupée en deux faisait ton drap, puis il y avait une autre "couverté" pour "t'abriter". Si tu couchais en haut, tu avais chaud; l'eau te coulait sur le dos quand tu te couchais et tu gelais le matin. On a jamais couché dans des lits de sapin, excepté une fois pour faire changement et ça sentait bien meilleur. C'était toute une "job" faire un lit en branches

de sapin. Tu cassais toutes les petites branches de même longueur, tu otais tous les "cotons". Tu laissais juste les petites branches. Tu "cordais" tout ça, en t'en allant de la tête jusqu'au pied. Tu mettais des planches chaque bord; ça faisait comme un lit de plume, c'était mou et épais. Ça prenait du temps pour faire un "bed". Tu pouvais bouger. Ça durait pas tellement longtemps, pas plus d'un mois, parce que les branches devenaient trop sèches, il fallait les changer. On les a pas changées on a mis du foin. De la paille, quand on en avait, c'était mieux que du foin.

Au camp il y avait des règlements. Il fallait que les lumières soient toutes éteintes à 9 heures. On se levait à 4 heures du matin pour soigner les chevaux. Le déjeuner était à 6 heures. Des fois tu rentrais à 9 heures le soir. On n'avait pas le temps de s'ennuyer.

Au chantier, je "pilais". Après que les "bûcheux" ont abattu l'arbre et qu'ils l'ont coupé en longueur, avec les chevaux équipés d'un "bascul" double et d'une chaîne, je chainais le billot et j'allais à un "roule". Là, je roulais le billot et je revenais en chercher un autre. Je faisais ça toute la journée. C'était ça, "piller" des billots. Un "roule" c'est un tas de billots.



Quelques "bûcheux" sur un "roule". On reconnaît à gauche, sur la 1ère rangée, Paul-Émile Paiement.

J'ai travaillé pour le père Louis Cornut. . . Là je faisais des "petits chemins". On était deux "gangs". Jacques Rodier travaillait avec "Ti-Mine" Charbonneau, c'est lui qui menait les chevaux; Jos Labelle, roulait et bûchait avec Jean-Marie Cornut, moi je travaillais avec le p-tit Rémi, Jos Rodier "roulait", Jos Croisetière bûchait avec Augustin Brun. . . Chez Potvin, je menais des chevaux. . .

(Entrevue avec M. Alphonse Levac vers 1980)



Du "roule" on transportait les billots jusqu'au moulin à scie. Maurice Croisetière, assis sur sa charge, "mène" les chevaux.

LA DRAVE

Monsieur Pierre Croisetière nous raconte qu'on a fait la drave sur La Saguy; les billes de bois étant acheminées ainsi jusqu'au Petit Nomingue, où des "boams"* étaient constitués et trainés par un alligator jusqu'au Pont Rouge (qui s'ouvrait) et de là dravés jusqu'au Grand Nomingue où de nouveau ils étaient tirés par un remorqueur ("L'Hirondelle" par exemple) jusqu'à la tête du Grand Nomingue et vers la Rouge.

Monsieur Croisetière était responsable d'un barrage ou d'une vanne qu'il devait ouvrir à certaines heures fixées, pour faire écouler assez d'eau pour flotter les billes pour l'International.

Quiconque connaît le parcours de la Saguy ne peut s'empêcher de trouver l'entreprise difficile et en déduit que le transport par chemin et traction animale devait être prohibitif puis qu'on se résignait au flottage sur la Saguy.

(Monsieur Jean Delorme — août 1968)

*Amoncellement de billots



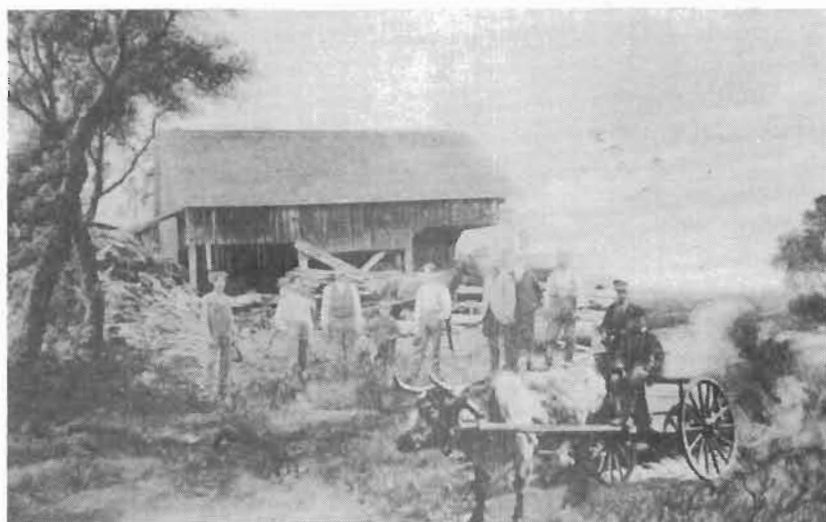
MOULIN DES PÈRES JÉSUITES SUR LE LAC ST-JOSEPH:

... C'est à l'embouchure du St-Joseph situé à environ 5 arpents en bas du Ste-Marie, où a été érigé le moulin des Pères Jésuites. La manière d'obtenir une force motrice sans rapide apparent est remarquable. L'endroit endigué est très étroit, et l'on parvient à barrer presque complètement le passage de l'eau, qui s'accumule dans le lac en quantité énorme, sans cependant s'élever d'une manière perceptible. L'eau ramassée pendant une nuit suffit, même dans les temps de grande sécheresse, à alimenter le moulin durant plusieurs jours. D'autant plus que ce moulin, qui a été construit par M. Matte, est à turbine et exige peu de pression pour faire mouvoir les machines qui sont nombreuses.

En l'été de 1884, il n'y avait encore que les scieries, mais bien perfectionnées certes...!

Aujourd'hui on y a placé un appareil pour confectionner le bardeau, la latte, la planche pour lambris et des moulanges pour y moudre le grain. Le tout a coûté environ \$5,000.00. On y a ajouté un jeu de cartes. C'est d'une importance majeure que le colon ait un moulin... C'est ce qu'ont compris les Pères Jésuites qui, aidés par la Société de Colonisation du diocèse de Montréal, ont consacré à cette construction des sommes assez considérables.

*("La colonisation, le Nord de Montréal" 1895 —
B.A.T. de Montigny)*



Le moulin à scie des Pères Jésuites. C'est le premier moulin de Nomingue. Il est situé sur la rivière St-Ignace tout près du Lac St-Joseph qui fournit, avec le Ste-Marie, l'eau nécessaire à sa mise en marche.

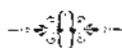
M. Louis Desmanches se rappelle qu'à son époque le moulin à scie et à farine fonctionnait bien. . . Le grand patron était un nommé Cyr. On y sciait le bois pour 3 dollars le mille pieds. . .

Il y avait encore, à l'époque, du gros bois, puisqu'on le taillait pour en faire des planches.

C'était du bois équarri à la grande hache, pas facile à manier. Les meilleurs réussissaient des coupes douces comme à la varlope. Le travail se faisait en deux temps. Un premier homme enlevait l'écorce, la grande hache achevait l'équarrissage.

On préparait d'une autre façon le bardeau de cèdre. Au début c'étaient des bardeaux de deux pieds de long. Puis on en vint aux bardeaux plus "fancy" d'aujourd'hui. . .

*(Entrevue de M. Jean-Paul Poulin, ptre avec M. Louis Desmanches le 24 avril 1974
— Archives diocésaines — Evêché de Mont-Laurier)*



SCIÉRIES

Outre le moulin des Pères, Nominique compta plusieurs scieries. En 1911 . . .

"M. Napoléon Pagé, agent des terres, a fait le relevé des scieries qu'il y a autour de Nominique. Il en a trouvé cinquante-quatre (54) réparties sur un parcours de 45 milles. Avant longtemps on pourra dire cinquante-cinq (55) car la compagnie Edwards à l'intention d'en bâtir une bientôt à Montigny."

("Le Pionnier" — 2 mars 1911 — Vol V #297)

Diverses sources nous permettent d'en citer quelques-unes: les souvenirs des anciens, le journal "Le Pionnier", etc. . .

D'abord les grandes compagnies en construisirent plusieurs:

"Une importante scierie est en construction sur le chemin Chapeau dans Montigny, pour être exploité par la Cie Edwards. On assure que cette industrie occupera environ 50 hommes."

("Le Pionnier" — 21 septembre 1911 — Vol #326)

"L'ouvrage abonde dans notre région cette année. Ainsi le chantier de la Cie Edwards au canton Montigny emploie une quarantaine d'hommes: La scierie de la Bellerive Lumber Co. est en construction et M. J.N. Parent de Ste-Agathe construit un grand moulin sur les bords du Grand Nominique près du pont du C.P.R."

("Le Pionnier" — 28 décembre 1911 — Vol VI #340)

Plusieurs particuliers tentèrent avec plus ou moins de bonheur, de se tailler une place de choix, dans ce commerce important:

"En 1909, M. Hippolyte Multeau vient de finir la construction de son magnifique moulin à scie mù par la vapeur, qu'il a installé sur son emplacement du VIe rang. L'installation des machines a été faite et dirigée habilement par M. Rodrigue Cyr, mécanicien expert de notre localité."

("Le Pionnier" — 5 août 1909 — Vol IV #218)

Monsieur Thomas Potvin est venu de Baie St-Paul; s'en allant à Ferme-Neuve; mais il s'arrêta à Nominique n'ayant plus d'argent pour continuer sa route.

Il ouvrit d'abord une tannerie. Puis il s'associa avec Monsieur Johnny Lamothe pour acheter une coupe de bois. Il faisait scier son bois chez les Multeau (dans le 6e rang) dont il a ensuite acheté le moulin pour le transporter sur la Saguay près du pont reliant le 5 nord, le 5 sud et le chemin Chapleau, puis de là dans le village, son dernier emplacement.



Monsieur Thomas Potvin, son épouse Jeannette Thauvette, ses deux filles Marie-Jeanna et Valentine.

Monsieur Emery Godard est arrivé à Nominique avec Alfred Adam. Il a commencé à acheter des coupes de bois. . . Il a opéré un moulin à Montigny, l'ancien moulin MacLaren à Bellerive et deux moulins à La Minerve.

(Entrevue de M. Pierre Coussetière)



Pour alimenter ses nombreux moulins à scie, Monsieur Emery Godard devait ouvrir de nombreux chantiers. Celui-ci au coin du 7e rang à l'hiver 1906-1907. On reconnaît au centre, tenant en main ses raquettes, Monsieur Godard lui-même.



Vers les années 40, voulant faire échec aux marchands de bois, Monsieur le curé Noiseux, aidé de M. le docteur G. A. Mailly, fonda un moulin à scie coopératif. Après quelques années d'opération, acculé à la faillite, le moulin à scie fut vendu à un Monsieur Godbout qui le maintint actif pendant plusieurs années. Alimenté par la St-Ignace, il était situé sur la rue Ste-Anne.

L'AGRICULTURE:

Le fond de terre appartenant à la Couronne, la colonisation ne se fit généralement pas par les "hommes de chantiers" ou employés recrutés par les Cies forestières; ce qui ne veut pas dire cependant que les colons ne travaillaient pas aux chantiers de la région; l'espoir d'y trouver du travail ne fut peut-être pas complètement étranger à leur décision de s'établir comme colons. La principale raison de la venue des colons, c'est que la terre paternelle ne pouvant établir tous les membres des familles, nombreuses en général, les moyens des parents étant limités pour acheter des terres aux enfants, la crainte de l'exode aux Etats-Unis, voilà autant de raisons qui poussaient les gens à prendre un lot près des Fermes.*

Les premiers colons étaient des gens mariés, avec une famille, versés généralement dans l'agriculture, l'élevage et les arts domestiques. Ce n'était pas des ratés déménageant leurs misères sur des lots neufs. Ils possédaient aussi quelques économies et avaient le souci de s'établir de façon permanente.

(Douce Souvenance — F. Samuel)

Le sol du Nominique est donc très cultivable, et le gouvernement n'a pas tort de vouloir y amener des colons, pourvu que, dès le début, il s'occupe d'y établir des fermes-modèles et des cultures spéciales qui maintiennent la fertilité du sol. La terre neuve rapporte toujours beaucoup. Le "journal" du P. Martineau donne des indications intéressantes sur la première récolte de foin coupée sur ce qui est aujourd'hui le sablonneux village de Nominique: "Vendredi, 8 août 1884. La récolte du foin est finie: 45 charges en tout, c'est-à-dire environ 2,500 bottes de bon foin. A \$12.00 le cent, cela fait \$300.00; mais il vaut plus que cela ici, pas moins de \$15.00. A quelques endroits, il avait plus de 6 pieds de haut, jusqu'à 7 pieds même." "Mardi, 26; on coupe le mil mûr que nous avons cultivé spécialement pour avoir une bonne semence, pure de toutes mauvaises graines. Il est magnifique; il y avait des épis de quatorze pouces de long, et gros come le petit doigt."

("Le Nord qui s'ouvre", le R.P. Alexandre Dugré, s.j.)

Dans les débuts l'outillage pour les travaux de la ferme était des plus rudimentaire. La charrue de bois à soc de fer forgé et la herse de bois à dents de fer étaient souvent les deux seuls instruments en usage pour la préparation du sol. Plusieurs cultivateurs se servaient de paires de boeufs pour la traction de ces machines aratoires. La coupe du foin se faisait à la petite faux et le battage au fléau.

*Centres de ravitaillement des compagnies forestières.



En 1916 le temps des foins chez Ovila Paiement. On le reconnaît au centre parmi quelques voisins: M. Deslongchamps, son fils Antoine Deslongchamps et Frédérique Paiement.

Cette première phase se terminera vers 1890 avec l'apparition d'instruments mécaniques plus perfectionnés et grâce au travail patient des agronomes.

("Labelle" — Godard 1955 — pp. 146-147)



En déchargeant un voyage de foin à sa ferme dans le Montigny, Pierre Croisetière; on le reconnaît à gauche sur le voyage de foin.

Partie d'une lettre de Monsieur J. Anthime Lalonde à Monsieur de Montigny sur les progrès opérés à Nominigüe.

"Quant aux progrès opérés depuis neuf ans, ils sont considérables, si nous regardons toutes les difficultés que nous avons à surmonter dans les premiers temps, lorsqu'il fallait payer une ou deux piastres de transport pour un sac de fleur et que nous la vendions ici \$5.00 le sac; les temps sont bien changés puisque nous l'achetons aujourd'hui à la Chute pour \$2.00 le sac, aussi un colon qui monte aujourd'hui avec \$100.00 dans sa poche est aussi riche que celui qui en avait \$500.00 dans ce temps-là. En décembre 1888 Mgr Labelle nous envoyait M. Ed. A. Barnard, secrétaire du conseil d'agriculture, pour former une société d'agriculture dont je suis le secrétaire, dans cette partie nord-est du comté d'Ottawa, cela fit un bien immense dans nos nouvelles paroisses, l'agriculture avance très vite, tous les cultivateurs suivent un bon système de rotation, plusieurs silos ont été construits, le bétail est très amélioré, la société d'agriculture a déjà acheté pour plusieurs mille piastres d'animaux reproducteurs pur sang et des instruments aratoires, mais surtout beaucoup de graines de trèfle; aussi les prairies et les pâturages sont-ils de première qualité. . .



La ferme de M. J. Anthime Lalonde face au Grand Lac Nominigüe. Dès 1883 M. Lalonde mettait tout en oeuvre pour bien installer sa famille à cet endroit, elle devait venir le rejoindre en 1885. Plus tard M. Ernest Lalonde puis son fils Carolus et enfin l'épouse de celui-ci après sa mort sont devenus propriétaires du domaine ancestral qui demeure encore aujourd'hui un bien familial.

Les défrichements qui ont été faits sont considérables, il y a plusieurs grandes fermes maintenant, surtout celle de l'hon. Beaubien, l'Hon. G.A. Nantel, M. Rodier et celle de M. Alex. Wilson, qui compte environ 90 à 100 arpents de défrichement: mais je dois vous dire que j'aurais été très heureux de vous montrer ma ferme, j'avais beaucoup à vous expliquer; j'ai 170 arpents en culture et de la bonne culture, puisque je n'ai pas craint de concourir dans le concours provincial et que j'ai eu l'honneur d'être décoré d'une médaille d'argent et du diplôme de très grand mérite. Mon ambition en concourant était de

prouver à toute la province, qu'il est possible et facile même, en dix années de travail, même au milieu de la forêt, de pouvoir concourir avec des fermes maintenues en culture depuis de nombreuses années.

Je tiens un bon système de rotation, je fais moi-même ma graine de trèfle, ce qui me permet d'en semer non à la pincée, mais à la poignée; aussi mes prairies sont abondantes et mes pâturages d'une richesse d'herbes extraordinaire, je fais tous les ans 8 à 10 milles botes de foin, qui est presque tout consommé sur la ferme; tout le fourrage, le foin et la paille sont hachés au hache-paille et mis dans des grandes boîtes soumis à la fermentation pour le nourriture du bétail; mon stock se compose de 31 bêtes à cornes, 35 moutons, 7 chevaux et 10 cochons de la race Berckshire, les moutons sont tous des Shropshire-down. J'ai importé de la province d'Ontario un bélier et une brebis de cette race qui m'ont coûté \$60.00 les deux, les bêtes à cornes sont toutes de race pur sang, il y en a 26 qui sont enregistrées dans le livre de généalogie de la province comme Jerseys-canadiennes pur sang, mon taureau est un des plus beaux spécimens de la race Jersey; il me vient de M. Ed. A. Barnard, secrétaire du conseil d'agriculture de Québec; je fais l'élevage en vue de l'industrie laitière, je choisis les meilleures laitières et fais beaucoup de beurre; tous les automnes, je fabrique beaucoup de lard avec le lait de la beurrerie, ce qui fait un engrais bon marché; comme j'élève beaucoup, je consume presque tout sur la ferme, alors je fais beaucoup de fumier, ce qui me permet de faire plusieurs arpents de patates tout en engraisant bien ma ferme. . .



Au domaine Beaubien la maison de l'Intendant de la ferme. M. Raoul Allard occupa ce poste jusqu'à sa mort. Encore aujourd'hui son fils Charles assure la relève.



Dominant le Petit Nominigue, sur les lots que M. Edouard Rodier, acquiert en 1882, M. Eugène Corbin son beau-frère vient s'installer en 1883. Se sont succédés sur ce site magnifique MM. Joseph-Edouard Rodier, Ferdinand Raffin et enfin Louis Larivière. Son fils Philippe habitait la maison transformée en pension recherchée par le tourisme lorsque le feu la détruisit. Il habite aujourd'hui le même site, rebâti.

J'avais oublié de vous dire que les instruments aratoires et l'outillage de ma ferme sont en quantité suffisante pour les besoins actuels, j'ai moulin à battre, rateau à cheval, moulin à scier le bois de corde, hache-paille, etc., etc., un bon aqueduc de trois arpents de long seulement, alimenté par une bonne source, fournit une eau très pure pour les besoins de la maison, ainsi qu'aux étables pour tout le bétail de la ferme, c'est une commodité et une économie de temps considérable. . .

J'ai voulu montrer qu'il était facile dans notre beau Nord de faire une culture payante et sur des bases plus solides que dans le Manitoba, qui a souvent à redouter et à souffrir des mauvaises années, tantôt la gelée, tantôt l'inondation ou la sécheresse, et parce que les terres y sont bonnes on sème grain sur grain, et quand la récolte manque tout est perdu, tandis qu'ici avec une culture soignée, avec l'industrie laitière, nous enrichissons nos terres, qui nous donnent toujours de bonnes récoltes de patates et de grain, et les bénéfices nous viennent de la vente du lard, du boeuf, du beurre et du fromage; c'est beaucoup plus sûr; l'élevage des moutons est aussi poussé avec vigueur; tout cela est moins dangereux que si nous n'avions à compter que sur la récolte du grain, comme dans Manitoba. Ainsi donc qu'on ne craigne pas de pousser vers le Nord et de s'emparer des belles terres, surtout avec un chemin qui comble les vallées et aplanit les montagnes. . .

(*"La colonisation, le Nord de Montréal". B.A.T. de Montigny, 1895*)



1. La ferme Louis Brun, près du Petit Nominigue. — 2. La ferme J. Anthime Lalande au Grand Nominigue. — 3. Maison Téléphore Paiement, rang IV Loranger. — 4. Ferme Quévillon au rang VII. — 5. Maison Varennes dans le rang V. — 6. Maison d'Ovila Paiement au Lac Ste-Marie. — 7. Dépendance de la maison Ragot sur la rue St-Ignace. Dépendance de la ferme Brun.



"En 1931, les agronomes organisent des "champs de démonstration" où l'on appliquait une méthode nouvelle à côté d'un espace cultivé selon l'ancienne méthode routinière. Le gouvernement fournissait l'engrais, la semence etc. . . Madame Téléphore Thibault explique le résultat obtenu avec un essai de culture de pommes de terre selon "le champ de démonstration; résultat merveilleux du point de vue rendement qui vient cependant contrarier une période de mi-vente qui cependant laissa un bénéfice appréciable."

(Monsieur Jean Delorme)



Sur la ferme de M. Téléphore Thibault dans le 7^e rang, la récolte de pommes de terres du champ de démonstration. Empochant la récolte, de gauche à droite Robert Fouquereau, Eva Charbonneau, Rolland Thibault, Félix Croisetière, Antonio Mathieu, Gareau père, Georges Foucher (agronome), Georges Bouvier et Victorin Charbonneau.

"La situation agricole est notablement changée aujourd'hui. L'ère de l'industrie et de la vie facile favorise l'abandon de la terre; le nombre d'agriculteurs a diminué, mais la mécanisation des instruments permet aux poursuivants de cultiver une double étendue et de se créer des revenus. . ."

(*"Labelle"* — Godard — 1955 pp. 146-147)

→
 ANCIENNES FERMES ENCORE ACTIVES: 1. La ferme de Xavier St-Jean au Grand Nominique (Martin St-Jean) -- 2. La ferme de Victorin Charbonneau au Petit Nominique (Omer Petit). — 3. La ferme Nantel dans le Vie rang (Luc Lafandé). — 4. La ferme Arthur Lalande sur le chemin Chapleau (Lucille Lalande). — 5. La ferme Louis Cornut, père, dans Montigny (Marcel Chartrand). — 6. La ferme William Nantel dans le Vie rang (Richard, Mario, Michel).



LA SOCIÉTÉ DE FABRICATION DE BEURRE ET DE FROMAGE DE NOMININGUE

Le 13 février 1895:

Nous promettons d'amener à la beurrerie le lait du nombre de vaches inscrit en regard de notre moisson, durant toute la saison, qui doit se terminer au premier décembre, et de nous soumettre à tous les règlements qu'il plaira au bureau de direction d'imposer pour le bon fonctionnement de la dite beurrerie, aux conditions suivantes, savoir:

La Société aura le droit de prélever quatre centins par livre.

La Société devra fournir le sel et les tinettes, et tout le matériel roulant de première classe, ainsi qu'un beurrier ayant de bons certificats de l'école de l'industrie laitière de St-Hyacinthe. . .

Le 10 mars 1895:

. . . que J. Edouard Rodier soit secrétaire de la Société de fabrication de beurre et de fromage de Nominigüe. . .

. . . que Alphonse Laberge soit gérant de la Société de fabrication de beurre et de fromage de Nominigüe.

Résolu que le Gérant fasse signer les contrats avec les patrons* et le contrat de location de la beurrerie avec le Rév. Père Dunoyer. . .

Le 2 avril 1895:

Aujourd'hui deuxième jour du mois d'avril, le Rév. Père Dunoyer reçoit du Gouvernement l'avis officiel, qu'il recevra dans le cours de l'été un octroi de \$250.00 pour aider au fonctionnement de la beurrerie. Il est alors décidé que la beurrerie ouvrira au jour fixé par les directeurs.

Le 6 mai 1895:

Monsieur Max Nantel remet au secrétaire le certificat d'enregistrement de la Société de fabrication de beurre et de fromage et le montant des honoraires d'enregistrement (\$2.30) qu'il a reçus au nom de la Société de Monsieur G. Duhamel, régistrateur pour la division d'enregistrement d'Ottawa. . .

* Les producteurs de lait.

Le 21 mai 1895:

La beurrerie commence à fonctionner aujourd'hui, le 21 mai 1895. Les patrons qui apportent leur lait sont: MM. Labelle, Laberge, Lalande, Corbin et Nantel. . .

Le 24 mai 1895:

. . . que le beurre vendu dans la place soit détaillé au prix de 20 centins la livre et pas moins de cinq livres à la fois, et au prix de 19 centins la livre par tinette. . .

(Sur feuilles détachées probablement du livre des procès-verbaux de la beurrerie, trouvées par Madame Cécile Dagenais)

Au LAC BOURGET. . .

Une assemblée convoquée pour le 18 décembre 1910.

A cette réunion sera discutée la question de mettre en opération une beurrerie-fromagerie au profit du canton et du village. Un homme de bonne volonté se présente en ce moment pour faciliter l'éclosion de ce projet. . . Et non seulement les cultivateurs devront patronner l'établissement, mais encore les villageois: presque toutes les familles du village, en supposant que la fabrique soit à proximité, peuvent entretenir une ou deux vaches laitières.

("Le Pionnier" — 8 décembre 1910 — Vol V #286)

En 1918, après inspection de la Beurrerie, il est décidé que la coopérative agricole existante à Nominique sera mise sur le pied de fonctionnement* et achètera la beurrerie de M. Multeau. La vente de la beurrerie au coût de \$2000.00. . . se fera \$1000.00 comptant, la balance en 5 ans à 6%. L'acte de vente est signé par Marcel et Julien Multeau pour M. Hyppolyte Multeau, père. En 1916 la beurrerie avait produit 11,000 livres de beurre et en 1917, 15,000 livres. M. le curé Bazin écrit à St-Hyacinthe pour obtenir un beurrier à \$50.00 ou \$60.00 par mois. Le 28 avril 1918, la société élit les directeurs suivants: Joseph Labelle, Thomas Potvin, Arthur Lalande, Jos Gadoury, J. Bte Bousquet. Un Monsieur Bérubé est engagé comme beurrier à \$60.00 par mois. La beurrerie ouvre le 21 mai 1918. On donne suite à la promesse d'achat le 2 juin 1918. . .

Monsieur Paul Ragot avait commencé son apprentissage à la beurrerie de L'Annonciation pour devenir beurrier. Il reçoit \$25.00 en compensation étant donné l'essai ci-dessous.

* La coopérative fondée en 1914 n'avait pas fonctionné depuis mai 1915. Il y avait à cette date 20 souscripteurs de 34 actions, certains souscripteurs n'avaient pas tout payé leurs actions.

A l'assemblée du 20 avril 1919, la Coop. prend connaissance d'une proposition de M. Ernest Lalande offrant d'acheter pour \$2500.00 la beurrerie, promesse devenant définitive le 20 juillet. Il semble que l'essai de M. Lalande lui a démontré que sa santé ne pouvait supporter les conditions de travail.

Le 25 avril 1920, la coopérative reprendra ses activités et c'est M. Victor Multeau, de retour qui sera beurrier à \$60.00 par mois. Le 19 décembre 1920, la coopérative décide d'accepter M. Paul Ragot comme fabricant pour notre beurrerie, et comme secrétaire pour remplacer M. Ferdinand Raffin. M. Ragot va faire son cours d'apprentissage à St-Hyacinthe pendant l'hiver.

Durant cet hiver on accorde à M. Multeau l'usage de l'engin de la beurrerie pour fabriquer des lattes. . . Il semble que le beurrier a été Ernest Lalande et non M. Ragot jusqu'en 1923. . . Monsieur Ragot est engagé pour faire fonctionner la beurrerie "au meilleur de sa connaissance et de son jugement" le 13 mai 1923. Salaire de .03¢ par livre de beurre fabriquée. Ce contrat préparé par M. Ragot mentionne que le cours qu'il a suivi à St-Hyacinthe lui a permis d'acquérir un certificat d'expert essayeur de lait mais qu'il n'a pas encore son permis officiel de fabricant. . .

*(A travers les procès-verbaux de la Société coopérative agricole de Nominique
M. Jean Delorme)*



Grange située au centre du village sur la rue Ste-Anne; elle est connue sous le nom de "grange à Potvin". A quand sa transformation en théâtre d'été?

QUELQUES MÉTIERS...

Lentement Nomingue progresse et les besoins se diversifient. Le bois, l'agriculture demeurent, accompagnés maintenant de divers métiers, industries et commerces qui stimulent l'activité économique.

Déjà en 1889 on se félicite d'entendre frapper l'enclume. Plusieurs forgerons succéderont à ce pionnier. En 1890 Johnny Lamothe, suivit plus tard de Emile Authier et Elie Mainville.

Dans ce qui est aujourd'hui le hangar de la maison Ragot, Messieurs Gadoury, Deshêtres et Victorin Charbonneau y ont successivement établi leur boutique. Monsieur Ernest Lamoureux, venu avec le Chemin de fer en 1906, établit sa forge non loin de la gare. Et quelques-uns se souviennent certainement encore de M. Osias Leduc.

Lui a succédé Monsieur Lucien Croisetière, qui a transformé sa forge en boutique de fer ornemental.



De gauche à droite: Ernest Lamoureux, son épouse Rose de Lima Marinier, ses filles Lucette, Cécile, Georgette, son fils Rosaire et deux de ses compagnons de jeu.



Lucien Croisetière, dernier forgeron de Nomingue.

Dès 1890 nous voyons un cordonnier-sellier, Monsieur Bélanger, s'installer à l'extrémité du village. Et en 1906 "L'Ami du Colon" annonce l'arrivée d'un "bon cordonnier, Monsieur Maynard. Il a ouvert boutique rue St-François Xavier coin rue Notre-Dame." Monsieur Alfred Lacharité fut le dernier à exercer ce métier à Nominuingue.

Maison de Madame Lacharité:
Elle avait appartenu à Monsieur Maynard, horloger, qui en avait enlevé des planches et des boise-ries pour construire des camps au Grand Nominuingue. N'ayant pas payé ses taxes, la maison de Monsieur Maynard fut vendue par la municipalité; le maire Louis Godard l'offrit à Monsieur Alfred Lacharité, cordonnier, qu'il voulait voir s'établir au village. Monsieur Lacharité la paya \$100.00.

M. Lacharité avait à la porte de sa résidence l'affiche suivante:

A. Lacharité
Cordonnier
Taxi jour et nuit
Ouvrage garanti.



En 1888 on ne parle plus de traite de fourrures, mais le commerce en est encore florissant. Monsieur le Baron d'Halewyn s'y adonne un temps comme en fait foi une lettre de sa mère en provenance de France "... si tu as reçu mes lettres de Bruxelles, tu dois en avoir une de M. Grisart qui te demande, de la part de M. Houde, de lui envoyer (si je me rappelle bien) une dizaine de peaux comme échantillon; il les paiera bien."

Le métier de trappeur en attire plusieurs. Les Valiquette surtout s'y intéressent; Stanislas Valiquette fait aussi l'élevage du vison et du renard en plus de trapper sur la Petite Nation, les lacs des Grandes Baies, Sucrierie, Edouard, etc. ce métier les amène parfois très loin; le 5 octobre 1906, "L'Ami du Colon" "... salue le retour à Nominuingue de Monsieur Elie Brosseau du Chemin Chapleau. Monsieur Brosseau a fait 265 milles en canot pour revenir à Nominuingue de l'endroit où il se trouvait 80 milles à l'ouest des fourches de la Gatineau. Le vaillant trappeur est arrivé à Nominuingue le 29 septembre après 11 jours de voyage. . . il était absent depuis plusieurs mois."

A son arrivée, Monsieur Thomas Potvin ouvre une tannerie à côté de chez Monsieur Johnny Lamothe. Un autre tanneur travaille aussi à Nominuingue à la même époque. Selon "Le Pionnier" du 23 septem-

bre 1909 "Monsieur E. Brisebois a entrepris de reconstruire sa tannerie qu'il avait le chagrin de voir détruire par l'incendie au mois d'avril dernier. Cette fois il l'établit hors du centre du village, à l'angle de la rue St-Joseph et du chemin de la Lièvre, près du ruisseau qui coule là et lui fournira en abondance une eau précieuse à son industrie." Il demeurera seul tanneur lorsque Monsieur Potvin optera pour le commerce du bois.

La venue du Chemin de fer en 1904, créera de nouveaux emplois et par le fait même de nouveaux métiers. Quelques-uns travailleront à la réparation et à l'entretien des voies.



Un groupe de travailleurs de la voie ferrée: Carmel Paiement, Denis Giroux, Lucien Valiquette, Honoré Dumais, Patrick Constantineau, Mathias Paiement.

Nominique a eu sa morgue tenue par un Monsieur Edouard Trudel. Il tenait commerce sur la rue Notre-Dame, Monsieur Donat Généreux le remplaça comme entrepreneur de Pompes Funèbres lors de son départ.



Devant le magasin Généreux, un magnifique corbillard trainé par deux superbes chevaux noirs. Le conducteur, M. Paul Quevillon, impassible cocher du dernier voyage.

Les Anciens se souviennent de quelques colporteurs, figures parfois très hautes en couleur. Par exemple Monsieur Zotique Reno (dit Reno la guenille ou Reno la Poche). Il tenait magasin au village et parcourait les rangs pour vendre de la laine et des vêtements pour homme. M. Maher, un Syrien, portait valises et ballots sur son dos accrochés à ses épaules. Un Monsieur Crystal, de Lacoste, roumain, parcourait les rangs et faisait le commerce des peaux. Il demandait: "Avez-vous des POUX?" (pour des peaux). Monsieur Bruno Nantel a débuté comme colporteur. Il vendit d'abord des arbres d'ornementation, plantés. C'est ainsi qu'il a garni une bonne partie de la rue de l'église. Il a vendu ensuite des produits Familex.

Des Maquignons ambulants s'installaient de temps à autre au Lac Bourget pour échanger des chevaux. On les appelait des "Gypsés".

Monsieur Roch Jetté était photographe, huissier, constable, secrétaire municipal; Monsieur Joseph Edouard Rodier a lui aussi occupé le poste de secrétaire dans divers organismes; il était toiseur et mesureur de bois.

M. Donat Généreux, le barbier le plus connu de Nomingue, vint ouvrir boutique sur la rue Sacré-Coeur. Après quelques années il achète un commerce sur la rue Notre-Dame où il continue de pratiquer son métier tout en veillant à l'expansion de ce qui est aujourd'hui le magasin Généreux. Son fils Paul a toujours exercé le métier de son père au même endroit, dans le même décor ou presque. Apprenti barbier: Paul Généreux, âgé de 14 ans, s'exerce à ce qui sera son métier, sur la tête d'un de ses cousins, M. Emery Généreux.



La nouvelle suivante indique que certains à Nomingue agissaient aussi comme prêteurs: "Un prêteur d'argent et changeur vient s'établir au milieu de nous."

("Le Pionnier" — 21 janvier 1907)

"Monsieur Joseph Laberge du village de Nomingue vient de s'apercevoir de la disparition de plusieurs papiers importants dont un certain nombre de billets promissoires."

("Le Pionnier" — 18 août 1910).

A ce titre Monsieur Eugène Therien nous raconte: "Belle-rive venait de se former en municipalité; j'étais à une assemblée du conseil où l'on discutait de la nécessité d'emprunter \$10,000.00. Or Monsieur Hermas Fournelle alla chez-lui chercher un gros chaudron de fer plein de .25c... il y en avait pour environ \$8,000.00."

Selon Soeur Bernadette Beaulieu, son père, Monsieur Jos Beaulieu, aurait été le premier boulanger à Nomingue. Sa boulangerie aurait été située sur la rue St-Augustin (aujourd'hui rue Mgr Noiseux).

Il vendit son commerce à Monsieur Adélaré Marin qui le transporta rue Notre-Dame.

"M. A. Marin achève des réparations considérables qu'il fait faire à son immeuble de la rue Notre-Dame lequel devient de la sorte un des mieux finis en notre village."

("Le Pionnier" — 12 mai 1908 — Vol. II #149)



En 1928, M. Hervé Desjardins en devint propriétaire. Il le sera de nombreuses années.



M. Desjardins fabriquait et cuisait son pain la nuit ou très tôt le matin, ce qui lui permettait de faire sa livraison la même journée. Plusieurs familles en difficultés financières lors de la crise économique des années 30, ont mangé gratuitement "leur pain quotidien" grâce à lui, qui discrètement n'en disait rien.

En 1929 c'est de porte à porte que se faisait la distribution du pain. L'hiver sur un traîneau tiré par des chevaux, M. Hervé Desjardins faisait "sa run" jusqu'au Lac Saguay à 11 milles de Nominique. Et c'est en voiture, l'été, qu'il refaisait, semaine après semaine, les mêmes trajets.



On fabriquait des ponts...



La construction d'un viaduc au-dessus de la voie ferrée, à Bertram, sur la route menant au Lac Saguay.

des routes...



Deux travailleurs de la route, dont Paul Quevillon, sur le chemin Gouin menant à Lac Saguay.

... de la glace.



Janvier 1956... Carolus Lalande fait sa glace sur le Grand Nominuingue.

QUELQUES COMMERCES . . .

Le premier marchand en titre de Nominique fut Monsieur Anthime Lalande. Au début de la colonie les habitants s'approvisionnaient chez les Jésuites. Puis on a parlé d'un Monsieur Parent, d'un Monsieur Thauvette, d'un Monsieur Richard, du magasin Laflamme et Deschambault.

De 1906 à 1911, les pages de publicité de "L'Ami du Colon" et du "Pionnier" nous rappellent que l'activité commerciale fut un jour importante et variée à Nominique.

Ferdinand Parent: Maison de pension de première classe — beau site — grandes chambres — Repas à toute heure — chevaux à la disposition des touristes et voyageurs.

Zotique Reno: Marchand général, spécialité fond de banqueroute — achat et échange de produits agricoles: peaux, fourrures, laine, cuir, vieilles claques, crin, etc. — Logis pour colons.

Pension Martineau: tout près de l'église, du couvent et de l'hôpital. Bonnes chambres, table frugale et abondante. Régime de famille. Prix modéré. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs. Bureau de poste dans la maison.

A. Charlebois: Ecurie de louage voisine de la gare de Nominique: chevaux et voitures à la disposition des touristes — magasin de grain, farine, patates et provisions — bonnes briques à vendre.

J.A. Lalande et fils, magasin général, près du carré central.

A. Constantineau: Bonbons, liqueurs douces, tabac — Maison de pension. On prend des pensionnaires au mois, seuls ou avec famille. Bonne place tranquille, pas d'enfants dans la maison. . . Rue St-Augustin Nominique.

Monsieur Léo Lafond expédie à Montréal, un wagon chargé de plus de 50 moutons qu'il était allé acheter à la Lièvre — Première expédition directe, début d'un nouveau commerce. Le contingent de moutons venait de Nominique pour la moitié.

Monsieur Champeau (ci-devant de Paquetteville Co. Compton) associé à Monsieur Emery Godard, s'en vient résider à Nominique. . . Il arrive avec un assortiment complet de magasin général que la Cie Godard et Champeau installera en face de la demeure de ce dernier. . . Ce magasin sera à la disposition de tous les exploitants forestiers, notamment ceux de la compagnie Godard et Champeau et aussi du public.

Madame Xavier St-Jean exploite un restaurant sur la rue Notre-Dame. Elle vendait des bonbons — Son mari était charretier. Plus tard elle tint maison de pension au Grand Lac Nominique.

En 1910 M. Hermas Fournelle se porte acquéreur d'un commerce et se fixe à Nominique avec son épouse Albina Lemieux et ses enfants Lionel, Flore et Emile.



En 1931, les loisirs n'étant pas tellement structurés à Nominique, les gens aimant quand même se rencontrer, M. Généreux bâtit une salle de danse attenante à son commerce. Cela devint le quartier général de la jeunesse de tous âges. Mais danser ça donne chaud, c'est alors agréable de causer dans "la salle à crème à glace" qui est tout près. On pouvait alors se conter fleurette au son du "hit" du temps produit au moyen du vieil orthophonique. Les jeunes Généreux aimaient se mêler à cette foule joyeuse malgré les travaux nombreux qui leur incombaient. Ici, Oscar, Armand et la "boîte à musique".



Monsieur Napoléon Godard reçoit un commis voyageur.



L'intérieur du magasin Généreux ...
autrefois.



HÔTELS...

La prolifération des hôtels et les constantes demandes de permis de boisson (licences) marquent profondément une certaine époque. Ce fut l'aliment principal de beaucoup de querelles.

Nomingue compta jusqu'à 7 hôtels en un même temps.

F. Samuel dans son volume intitulé "Douce Souvenance" (p. 200) nous décrit ces hôtels des temps passés: "Ces vieilles auberges avaient à peu près toutes les mêmes caractères. L'édifice pouvait avoir de dix à quinze chambres à coucher, un bar spacieux, deux salles, une pour les dames, l'autre pour les hommes. La plus grande servait de réfectoire et de dortoir pour les clients les moins fortunés: les hommes de chantier, les draveurs, les colons. Autour de cette grande salle, tout le long des murs, s'alignaient des rangés de coffres en bois servant de sièges et divisés en compartiments dans lesquels les voyageurs mettaient leurs "paquetons". Après avoir pris un souper simple, mais copieux, qui leur coûtait .15¢, ils étendaient par terre leur "capot" ou leur "robe de voiture", presque toujours en peaux de bêtes sauvages ou de mouton, s'allongeaient dessus et dormaient jusqu'au matin.

Les voyageurs plus fortunés payaient .25¢ par repas; les mets consistaient surtout en omelette au lard, en saucisses et boudins fabriqués à la maison, en ragoût à boulettes, tourtière, truite rouge, perdrix, chevreuil, orignal; en fraises, framboises, bleuets, crème et beurre frais, tartes de toutes sortes et beignets.

Les coucheurs versaient .25¢ pour une chambre, si celle-ci n'était pas luxueuse, elle était toujours très propre. La plupart des commodités de nos jours telles que lavabos, baignoire, électricité étaient inconnues.*

Au fond de la cour, il y avait de vastes écuries, parfois à deux étages contenant plus de cinquante stalles, dont le loyer était de .10¢, de .25¢ avec foin et de .35¢ avec portion d'avoine."

"*L'Ami du Colon*" et "*Le Pionnier*" signalent, au jour le jour, par la publicité, les luttes de concurrence qu'elles se livrent: "Hôtel Pominville: Rue Notre-Dame à mi-chemin entre la gare et l'église. Bonne table, chambres confortables. . . chauffage à l'air chaud. Privés dans la maison. Chevaux et voitures à la disposition des voyageurs."

* Eclairage intérieur au carbure. Certains hôtels avaient des pompes aspirantes-foulantes pour remplir les réservoirs d'aqueducs privés. L'hôtel en face du carré central (vis-à-vis l'hôtel de ville) avait un moulin à vent au-dessus des écuries pour monter l'eau dans l'aqueduc privé.

"Hôtel Nominique: Zéphirin Barette propriétaire. L'hôtel le plus rapproché de la gare. Omnibus à l'arrivée de tous les trains — Système de chauffage à l'eau chaude. Water closet (privés) dans la maison."



"L'Hôtel Nominique" situé sur la rue Notre-Dame près de la voie ferrée. Il y a eu plusieurs propriétaires dont MM. Z. Barette, Alcide Larocque, père, Sam Côté, etc. Quoique d'un aspect différent l'Hôtel Nominique existe toujours.

"Monsieur Joachim Gagnon est en négociation pour vendre son Hôtel Villa Bellerive. . . Le nouveau propriétaire de la Villa Bellerive fera aussi occuper la maison voisine qui était autrefois le Club du Grand Nominique."

Hôtel Villa Bellerive . . .



La Villa Bellerive située à . . . Bellerive près du Grand Nominique. M. E. Boyer en était propriétaire lorsque l'Hôtel abritait le bureau de poste et que le conseil de la Municipalité Lacaille y siégeait en 1920. -- (Plus tard . . . Hôtel Roger Léger)

“Hôtel Gauthier: Phil Gauthier propriétaire. Bonnes chambres et pension de première classe, près de l'église.”

(Entrevue de Monsieur Pierre Coussetière)

Voir photo page 151

En 1911. . . Messieurs O. Galarneau, H. Rochon et Sévère Royal, hôteliers du village ont demandé et obtenu leur certificat de licence du Conseil.

Hôtel Rochon . . .



“L’Hôtel Rochon” situé sur la rue Notre-Dame à l’emplacement du magasin de M. Raymond Dumas. Il fut détruit par un incendie vers la fin des années 20.

Hôtel Simard . . .



Situé à l’extrémité de la rue Sacré-Coeur coin Ste-Anne cet hôtel a appartenu à M. Roch Jetté, à M. Simard et plusieurs autres. A son arrivée, M. D. Généreux a installé son salon de barbier dans la petite maison à gauche sur la photo. Incendie au début des années 30.

LES INDUSTRIES

"En 1904, M. Sem Lacaille est venu s'établir à Nominuingue où il a construit une manufacture de "vener" qui lui coûte \$70,000.00 d'installation. Il emploie 25 hommes; ses machines développent 250 forces, chevaux-vapeur; le moulin renferme une scie ronde, scie à ruban, machine à planer, machine à paille de bois,* tour à bois, tour à fer, machine à perforer, etc. M. Lacaille manufacture toutes les espèces de "vener" jusqu'à 52 pouces de long; sa manufacture a 100 pieds de longueur, sur les bords du Grand Nominuingue, à 3 milles et demie du village, près du chemin de fer. La spécialité est à faire du vener de 3/8" d'épaisseur. Il est le seul au pays qui a réussi à livrer au commerce du "vener" aussi épais. Pour expédier aux États-Unis, il doit payer des droits de 33% alors que les États-Unis expédient le leur en franchise.



La manufacture de vener de M. Sem Lacaille à Bellerive; elle était située entre le Grand Nominuingue et la voie ferrée du Canadien Pacifique; en arrière plan se profile la Pointe des Jésuites ou Pointe Manitou.

M. Lacaille est né à St-Athanase en 1860, ses parents sont venus habiter à Montréal en 1861. C'est un "self made man", à force de travail il est parvenu au titre d'expert en mécanique et il a été successivement mécanicien des pouvoirs des chutes Shawinigan, Chaudière et Rapide Lachine".

("Le Pionnier" — 29 septembre 1910 — Vol. V #276)

"M. Sem Lacaille a fait l'acquisition d'une superbe dynamo, d'une capacité considérable. Il éclairera son établissement, y compris maisons, manufacture, etc. . . Peut-être sera-t-il en mesure dans un avenir rapproché de fournir la lumière au village."

("Le Pionnier" — 8 décembre 1910 — Vol. V #286)

* pour emballage



Homme énergique, jaloux de son autorité, M. Sem Lacaille demeure pour la population un souvenir haut en couleur. Venu à Nomingue en 1900 il est partie marquante de l'histoire de la région jusqu'à sa mort.

"Les travaux industriels de la maison S. Lacaille sont recommandés avec plus de vigueur que jamais. Dès les premiers jours de printemps, M. Lacaille se propose de bâtir une annexe considérable à son établissement de façon à pouvoir prendre un plus grand nombre d'ouvriers."

("Le Pionnier" — 16 mars 1911 — Vol. V #299)

"Un Monsieur Lefebvre, travaillant pour Monsieur Lacaille avait ramassé tous les outils éparpillés sur le terrain, autour des bâtiments, etc., et les avait remisés.

M. Lacaille: — "Qui t'a commandé de faire ça?"

M. Lefebvre: — "Personne!!!"

M. Lacaille: — "Va et remets tout ça où tu l'as pris!"

Les outils furent donc éparpillés à nouveau. Quand ce fut fait...

M. Lacaille: — "Bon maintenant, ramasse-les!!!"

(Monsieur Zéphirin Ostiguy)

LE CHÂTEAU

"La fin du 19^e siècle et le début du 20^e marquèrent les grands triomphes politiques du premier ministre Sir Wilfrid Laurier, premier Canadien français à assumer ces hautes fonctions. De 1896 à 1911, il a dirigé notre pays. Sa popularité est considérable, tant chez les anglophones que chez les francophones.

Sem Lacaille, notre industriel du Nord, est lié d'amitié avec le grand homme d'état. Il n'ambitionne rien de moins que de lui construire une résidence à la mesure de son personnage: un château seigneurial, dans l'un des plus beaux sites du Québec. . . Le château de Bellerive a été offert à Sir Wilfrid Laurier; n'a-t-il pas été élevé au rang de la noblesse par le roi d'Angleterre, Edouard VII?

Sir Wilfrid Laurier, n'a que cinq ans à vivre en 1914. Il est déjà âgé de 73 ans, couvert d'honneurs certes, mais aussi des fatigues de tant d'années de labeur. Il ne peut accepter l'offre de Sem Lacaille. "Je n'ai pas assez d'argent, dit-il, pour subvenir à un aussi grand train de vie." De plus, il a vécu toute sa vie politique à Montréal et sans doute veut-il mourir près de tous ses amis.

Sem Lacaille, un peu déçu, mais toujours énergique dans ses décisions, déclare: "Hé! bien, je l'habiterai avec ma famille". Cette famille s'agrandira de plusieurs hôtes, ses petits-enfants devenus orphelins.

Dominant le Grand Nominique, perché sur un léger promontoire, "Le Château Lacaille." On raconte que pendant la guerre de 1914-1918, M. Lacaille hissait des drapeaux au sommet des tours de son château pour signaler aux conscrits déserteurs la présence de la Police Provinciale dans les parages.



Ce château de style français ne comptait pas moins de 42 chambres, mais il semble que la partie régulièrement habitée fut celle du centre. Il était construit en granit rouge de la région, en pierre grise et en brique rouge. L'intérieur se voulait une apothéose du matériau que Sem Lacaille connaissait si bien, le bois. On y voyait toutes les essences artistiquement travaillées.

Dans les grandes occasions, les deux tours ouvraient leurs appartements aux visiteurs. Sir Wilfrid Laurier, le lieutenant gouverneur du Québec, Henri Bourrassa, député de Labelle, tous les députés du temps qui se sont succédés dans ce comté, de nombreux clients, notamment des Américains, et les membres de la famille Lacaille ont séjourné dans ces murs, où le contre-plaqué, il va sans dire, était à l'honneur."

Incendie du Château Lacaille le 24 mai 1926.

(Plusieurs personnes nous ont mentionné que l'incendie aurait eu lieu fin de mai 1929)

"... On tenta, mais en vain de le sauver. Seules les fondations restèrent debout. On disait, dans le temps, que l'incendie avait été allumé par une souris tentant d'ouvrir une boîte d'allumettes. On sauva peu de choses: des documents, des photos, des objets personnels, quelques meubles. Une perte totale. Durant plusieurs années, les villageois, les touristes et les passants purent voir les vestiges de ce château..."

Monsieur Fernand Simard

*(Société d'histoire des pays d'en haut — mai 1981 — Cahier #10.
"Le Nord" 21 et 28 août 1979)*

Le 14 décembre 1937, M. Sem Lacaille vend son industrie à Monsieur Toussaint Lachapelle qui la maintiendra en opération jusqu'en juillet 1939 où elle sera vendue à la compagnie Bellerive Veneer & Plywood.



L'incendie de l'usine de veneer le 27 juillet 1944 marque la fin de cette industrie à Nominigüe. On raconte qu'à la vue du désastre et des ruines qu'il laisse, un homme de confiance de Monsieur Lachapelle est tombé terrassé par une crise cardiaque. Par la suite cette industrie se transporte à Mont-Laurier ce qui prive Nominigüe d'une source de revenu considérable.

ÉCORCEUR & PULPERIE

"Cette semaine sur les terrains Laroche, près de la ligne du Pacifique Canadien, à l'ouest de notre gare, on commence la construction d'un moulin à écorcer le bois de pulpe. Cette nouvelle usine doit être mise en état de fonctionnement d'ici quelques semaines, elle emploiera dit-on de 40 à 50 hommes continuellement à l'intérieur et fournira de l'ouvrage à une couple de cent bûcherons et charroyeurs de bois dans toute notre région. . . Ce moulin qui fait partie d'une nouvelle entreprise d'exploitation forestière, dirigée par nos co-sociétaires MM. Laroche, Beauchemin et Ecrément, devra préparer chaque jour une soixantaine de cordes de bois pour l'industrie de la pulpe."

("Le Pionnier" 23 septembre 1909 Vol. IV #225)

"La nouvelle usine à écorcer le bois se dresse dans toute la splendeur de sa toilette virginale à proximité de notre gare à Nominuingue. On compterait que les opérations régulières y pourront commencer en décembre. Déjà une première maisonnette s'élève près de la nouvelle usine; elle servira de bureau et représente l'embryon du quartier industriel qui ne manquerait point de naître en ces environs. Il paraît assuré que dès janvier 1910 le même syndicat ajoutera à sa fabrique pour traiter le bois une fonderie considérable donnant ainsi de l'ouvrage à 50 ou 60 soutiens de famille."

("Le Pionnier" 4 novembre 1909 Vol. IV #231)

"Les usines de la Nominuingue Pulp Supply Coy achèvent de parfaire leur installation. L'outillage sera essayé ces jours-ci et après les fêtes elles seraient en plein fonctionnement. Le nom anglais n'est pas apprécié."

("Le Pionnier" 2 décembre 1909 Vol. IV #235)

"Monsieur Beauchemin, fondateur de l'industrie de Pulpe vient d'acheter de M. Jos Laroche une lisière de terrain destiné à donner un nouvel espace à cette usine. Le travail paraît devoir commencer vers le milieu de janvier 1910."

("Le Pionnier" 16 décembre 1909 Vol. IV #236)

"Depuis quelques jours on entend l'agréable sifflement de l'usine fondée par le syndicat qui compose le Nominuingue Pulp Supply Coy. . . De puissantes machines à dépouiller le bois de son écorce fonctionnent maintenant et l'on parle déjà d'en ajouter d'autres. Le R.P. Chalumeau a béni l'usine, représentant le R.P. Curé empêché".

("Le Pionnier" 3 mars 1910 Vol. IV #247)

"La cie de bois de pulpe de Nomingue a annoncé son intention de développer son usine de manière à fabriquer ici-même la pulpe au lieu d'en expédier la matière première à l'étranger. Les membres de cette compagnie étaient de passage à Nomingue, dimanche dernier pour prendre les arrangements."

("Le Pionnier" 27 septembre 1910 Vol. V #276)

"Nous avons entendu avec plaisir mercredi matin le sifflet de la Nomingue Pulp Supply Co. Nous souhaitons bon succès à l'entreprise. On dit celle-ci fortifiée de capitaux nouveaux, ce qui n'est pas pour lui nuire."

("Le Pionnier" 8 décembre 1910 Vol. V #286)



Le moulin à scie de M. Eugène Patenaude en 1925. Situé sur l'ancienne propriété du Baron d'Halewyn au Lac Lesage (Lac des Iles), après l'incendie du Manoir. Sur la photo: à gauche, le moulin à scie; le brûleur à bran de scie, boutique, magasin, camp des hommes, glacière et hangar. A l'arrière plan dominant légèrement la résidence de la famille Patenaude.

"La liquidation de cette entreprise est terminée et plusieurs des créanciers ont déjà reçu leurs dividendes. On parle déjà de la reprise prochaine des travaux à cette usine. Puisse cette industrie sortir, une bonne fois, de cette période d'hésitation où elle a vécu par le passé et devenir une source de profits pour la localité."

("Le Pionnier" 15 octobre 1911 Vol. VI #229)

"La nouvelle annoncée par le Pionnier de la reprise des travaux de l'ancienne usine de la feuée "Noming Supply Co." se confirme de plus en plus. Monsieur E. Patenaude de St-Jacques de l'Achigan acquéreur de cette industrie, se met en mesure d'y adjoindre celle du bois

de pulpe ou pâte à papier. Le nouvel industriel aurait aussi l'intention de produire de l'énergie électrique pour éclairer le village et les particuliers. C'est le progrès qui pénètre de tous côtés."

("Le Pionnier" 19 octobre 1911 Vol. VI #330)

"On s'attend à ce que le travail reprenne sous peu à l'industrie de M. Eugène Patenaude, ci-devant propriétaire de la "Noming Pulp and Supply Co. Le nouveau propriétaire y fait faire d'importantes et indispensables améliorations".

("Le Pionnier" 7 décembre 1911 Vol. VI #337)

"Le moulin à écorcer le bois de M. Patenaude a commencé ses opérations le 7 courant."

("Le Pionnier" 14 décembre 1911 Vol. VI #338)

LE TRANS NOMININGUE RAILWAY

Un fait qui pendant un certain temps a marqué Nomingue au coin de l'originalité, fut l'existence d'un chemin de fer privé. . . ou mieux pour utiliser un préfixe à la mode. . . d'un mini-chemin de fer. En effet, pendant une dizaine d'années, Nomingue a pu s'enorgueillir d'avoir dans ses limites une installation ferroviaire locale. Il s'agit d'un moyen de transport qu'avait établi une entreprise forestière* pour voiturier les produits de sa scierie installée en pleine forêt, jusqu'au village, soit un parcours de 7 ou 8 milles. Cette scierie était installée au Lac des Iles comme on désigne ici le lac qui, officiellement, porte le nom de Lesage.

Ce chemin de fer, dont les rails étaient distants d'une quarantaine de pouces, passait par un terrain assez accidenté; à certains endroits il avait fallu établir des ponts et des viaducs pour éviter des cours d'eau, des marécages ou des coupes abruptes. Le matériel roulant se composait de quatre locomotives mues par moteur à combustion interne et d'une centaine de wagons genre plateforme.

La scierie du Lac des Iles était munie d'une véritable cour de triage de 7 ou 8 voies où les wagons remplis de sciage étaient aiguillés selon l'essence et la nature de la marchandise, au terminus, à proximité du village, c'est-à-dire au Lac Bourget. Là, une autre cour de triage, bordée par la grosse voie d'évitement du Canadien Pacifique, présentait une autre série de voies parallèles bordées de piles de planches; de ces enfilades se dégageait le parfum des diverses essences: épinette, pin, merisier, tilleul, etc. . .

A l'occasion les wagons plateformes se transformaient en wagons à passagers; on s'assoit sur les côtés en se laissant pendre les jambes ou on s'installait sur une bonne planche propre posée sur des blocs de bois. Lorsque les wagons étaient chargés on en était quitte pour grimper sur le voyage de bois; il fallait se bien tenir.

* Entreprise de Monsieur Eugène Patenaude.

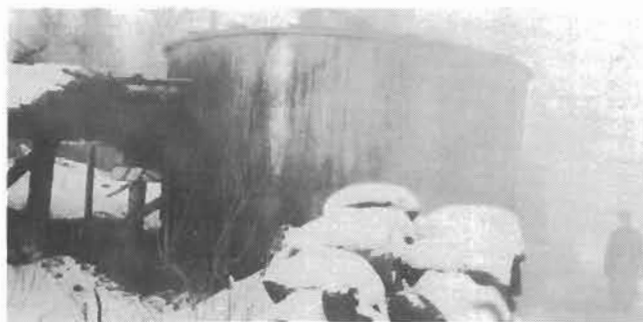


Le "Trans Nomingue Railway", propriété de M. Eugène Patenaude; nécessaire au transport du bois de sa scierie, utile pour venir au village, agréable pour des excursions en campagne. M. J. E. Fortier (père du propriétaire de la Villa Bellevue) et Mme Fortier profitent ici de l'occasion d'une joyeuse promenade en aimable compagnie.

Comme à certaines occasions, le dimanche par exemple, il arrivait que le chemin de fer transporta des dames et des enfants, et que la température ne soit pas toujours au beau fixe, le propriétaire de l'entreprise avait fait construire un wagon spécial, couvert, muni de fenêtres et de deux bancs alignés le long des parois. Ce wagon était peint en blanc. Les dames endimanchées accompagnées de leurs enfants se rendaient ainsi à la grand'messe et pouvaient, après la cérémonie religieuse, faire quelques emplettes.

Aucun déboursé n'était exigé des passagers; il s'agissait de demander ou de faire signe le long du parcours. Là se greffe je crois, un fait que j'ai maintes raisons de croire véridique: Lorsque le chemin de fer fut terminé, le président de l'entreprise donna cours à son tempérament enjoué. Il fit imprimer un passeport à vie portant le signe TNR (Trans Nomingue Railway) et s'en fut rencontrer le président du Canadien Pacifique, alors M. Beattie, pour lui proposer d'échanger ce passeport contre un passeport valable sur le Canadien Pacifique. Il s'agissait, disait-il, d'une faveur que pouvaient se faire l'un à l'autre, les présidents de compagnies de chemin de fer.

Monsieur Jean Delorme



"Le four Laurentien", constructeur, M. Eugène Patenaude de Nomingue. C'est un four métallique ayant sur le dessus 4 cheminées de 10" de diamètre et à la périphérie de sa base 12 évents de 2-1/2 de diamètre.

FOURS À CHARBON DE BOIS

"M. Mongrain, qui s'est porté acquéreur du domaine de la succession Globensky est aussi activement à l'oeuvre pour l'établissement de ses fourneaux à préparer le charbon de bois, à extraire l'alcool méthylique etc. . . Il en fait construire six pour la confection desquelles 65,000 briques viennent de lui arriver. De bonne heure, cet été, le premier et le principal de ces fourneaux sera prêt à fonctionner; les autres à l'automne. L'entrepreneur industriel a commencé d'acheter tout le bois qu'il peut se procurer au dehors, aux fins de son industrie. Le Pacifique Canadien a fait relever le tracé et va lui construire sans retard un embarcadère, pour voyageurs, promis depuis l'an passé, à la station Bellerive."

("L'Ami du Colon" 3 mai 1907 Vol. I #48)

"Le premier des hauts fourneaux construits par J.D. Mongrain, près de la Station de Bellerive, pour la fabrication du charbon de bois, a été mis en fonctionnement ces jours passés. Les opérations de chauffage et de cuisson des soixante et quelques cordes de bois traitées en cette première "fournée" se sont poursuivies à l'entière satisfaction des intéressés. On saura lundi probablement le résultat définitif à l'ouverture du four après une douzaine de jours."

("Le Pionnier" 30 août 1907 Vol. II #78)

"M. Mongrain a bâti deux fours sur la route qui longe le lac Barrière, près du petit pont Rouge (ancien), entre la route actuelle et la montagne."

(M. A. Ardouin à M. Jean Delorme, entrevue 9 juin 1968)

"Un syndicat de financiers américains aurait acquis la douzaine de lots que possédait la succession Globensky et sur lesquels M. Mongrain avait installé une industrie de fabrication de charbon de bois. . . Les nouveaux acquéreurs continueraient la production et y ajouteraient des produits connexes."

("Le Pionnier" 15 juillet 1909 Vol. IV #215)

"Monsieur Eugène Patenaude a eu aussi des fours à charbon de bois. Ils étaient en acier."

(Voir photo à la page 375)

6 juin 1937:

Les fours à charbon sont interdits dans les limites de la municipalité, attendu que "l'avenir de notre village repose sur l'industrie du tourisme."

(Registre municipal — Cahiers des règlements)

QUELQUES PETITES INDUSTRIES...

Le baron d'Halewyn possédait un atelier de tournage et fabriquait des rouets au Lac des Iles; Monsieur Edmond Vézina faisait de même dans le 7e rang.

Monsieur Paul Ragot fabriqua des tablettes de chocolat. Sa production était peu importante, son troupeau de vaches étant insuffisant; il n'avait d'abord qu'une seule vache.

Monsieur François Vachet avait un four à chaux à Montigny; il fabriquait de la chaux grise bonne seulement, disait-on, pour le mortier à "maçonner".

"Le Pionnier" du 30 novembre 1911 cite une industrie qui semble des plus productive: "On fabrique des dormants ici; la semaine dernière il en est descendu, par la ligne du Canadien Pacifique: 40,000."

Et qui ne connaît dans le nord les grandes berçouses en érable piqué de Monsieur Joseph Bray?

Plus tard le conseil municipal a tenté de développer l'activité économique en y introduisant une industrie. Il fit des démarches auprès d'un Monsieur Lenesky et dépensa de \$4 à \$5,000.00 pour établir ici une manufacture de vêtements. Il mit l'Hôtel de Ville à la disposition de cet industriel de Joliette. Il fallut refaire le filage électrique, installer le chauffage à l'eau chaude et des bouilloires, dépenses faites par Monsieur Lenesky qui a en outre installé un grand nombre de machines à coudre, à boutonnières, à boutons etc. Les activités manufacturières ont duré trois mois.

Plus près de nous vers les années 50, Monsieur Charles Grenier fondait "Les Ateliers Laurentiens"; on y fabriquait des portes et châssis. Plus tard on y ajoutait l'industrie des "Cercueils Laurentiens". Aujourd'hui cette industrie transformée appartient à Monsieur Vincent Rapagna.

(Monsieur Jean Delorme)



"La vitrerie Nominigüe", ancien "Ateliers Laurentiens", située à l'extrémité de la rue Godard tout près de la rue Lalande.

DU TOURISME. . .

Lorsqu'on dit Nominique, tous comprennent: lacs, montagnes, rivières, santé, repos, vacances, et cela depuis qu'il est connu. Monsieur l'abbé Auclair nous assure même "qu'en peuplant son Nord, le curé Labelle ne visait pas uniquement la culture des terres mais qu'il songeait au tourisme, que la beauté de la contrée, attirerait plus tard; que son Nord il en voulait faire une autre Suisse".

Ne voit-on pas venir, vers 1887, cinq élèves du collège Ste-Marie de Montréal, passer ici une partie de leurs vacances. Précédemment en 1884, M.M. Louis Beaubien et Testard de Montigny étaient venus en excursion. Monsieur de Montigny lui-même raconte: "Un matin du mois d'août je recevais une note bien courte pour une affaire aussi importante. . . :

Lundi,

Je pars ce soir pour le Nominique. Viens-tu? . . .

Louis Beaubien.

Je voulus d'abord résister à la tentation. Et toute la journée cette pensée du Nominique me revint. L'imagination s'en mêla. Et quand je vis que l'idée prenait de l'emprise, j'y fis consentir la raison: je n'avais pas pris de vacances l'année précédente; l'air des montagnes me serait favorable. . . j'allai jusqu'à croire que mon voyage serait utile à la colonisation!!!"



Vers 1903, 1904 on savait déjà profiter de ses vacances à Nominique. Ici un pique-nique organisé par Madame Louis Beaubien, sur les bords du Petit Nominique. On reconnaît de gauche à droite: 1ère rangée: Le Baron Stanislas d'Halewyn, Mlles Yvonne Beaubien, Laurette Beaubien, Mme Nicole de Struve; 2e rangée: Mlle Marie-Madeleine Pasquin, Mme Louis Beaubien, Irène de Struve; 3e rangée: Lyda de Struve, Anne d'Halewyn, La Baronne Joseph d'Halewyn, M. Nicolas de Struve (Consul de Russie à Montréal), et Pierre Beaubien.

En 1906 "L'Ami du Colon" rappelle que "L'Honorable Louis Beaubien est annoncé, séjournant comme villégiateur dans son superbe domaine du Petit Nomingue. Il vient y rejoindre son fils Joseph." . . . et plus tard "Monsieur Beaubien se propose de se faire construire un manoir pour l'an prochain. La grande maison actuelle resterait à la disposition de M. Joseph et sa famille". "M.M. Charles, Louis et de Gaspé Beaubien, les deux premiers accompagnés de leur épouse et de leurs enfants ont passé une dizaine de jours de vacances avec leur père en son manoir du Petit Nomingue." Tous les ans depuis, la famille Beaubien revient sur ses terres.



Camps Beaubien, Petit Lac Nomingue

D'année en année "ce beau pays de la Rouge", ses lacs, ses montagnes attirent de plus en plus les villégiateurs.

1905:

Une excursion de colons de Montréal à Nomingue; la première excursion permettant aux gens de venir choisir des lots de colonisation. Elle est accompagnée par la fanfare de Ste-Scholastique dont fait partie Eugène Gareau, (plus tard, Mgr Gareau, propriétaire d'un chalet au Petit Nomingue).

1906:

Monsieur J.P. Dawes, l'un des grands brasseurs de Montréal est arrivé avec sa famille pour passer la saison d'été sur sa grande et belle ferme du Petit Nomingue.

1910:

Le Père Émile Piché, père de St-Vincent de Paul, curé de St-Georges à Montréal est l'hôte de nos R.R. Pères c.r.i.c. pour une huitaine de jours. Il écrit: "On m'avait dit que je ne trouverais à Nomi-

ningue que du sable et des puces. Pour dire qu'il n'y a pas de sable, on ne peut pas dire qu'il n'y en a pas. Le village est nu, le bûcheron a tout abattu sans pitié, on n'a rien replanté; les colons sont certainement d'origine française; mais d'un autre côté il fallait avoir l'âme française pour venir s'implanter ici par un travail aussi pénible. On vient à Nomingue lorsqu'on n'est pas colon, pour se reposer. Je descendis chez les pères où la plus cordiale hospitalité m'attendait. C'était une soirée ravissante, le plateau dénudé, mais entouré de lacs et encadré de montagnes, semblait tout préparé pour recevoir les trois tentes demandées par St-Pierre. Pas un bruit, pas un cri de la rue."

Plus tard Le Rév. Père Emile Piché obtint la propriété que possédait le baron d'Halewyn au Lac Laflèche. Il y fonde en 1911 une colonie de vacances pour les enfants. Il y a deux maisons sur la propriété. La maison du fermier est rallongée d'un long bâtiment qui sert en partie de dortoir et en partie de réfectoire. La maison elle-même est transformée; le rez-de-chaussée devient une chapelle et le premier étage des chambres pour les bonnes et les ménagères. Un apprentis en arrière de la maison sert de cuisine. La colonie reçut des jeunes garçons pendant quelques années.

En 1913 Louis Delorme et son fils Arthur, vient en excursion d'une quinzaine de jours, hors saison. Ils logent à l'invitation du Père Piché, dans la vieille maison du baron d'Halewyn. L'année suivante Jean et Gérard viennent en colonie de vacances chez les Pères de St-Vincent de Paul. Blanche Collin Delorme et Julienne viennent à Nomingue voir "les garçons", elles sont accompagnées de Geneviève et de sa mère l'épouse d'Hormidas. Tout le monde fait connaissance de la famille Ragot.



Chalets Delorme au bord du Petit Nomingue

"En 1914, le conseil provincial de la communauté met à exécution le projet caressé depuis quelque temps déjà, d'établir dans les Laurentides une maison-sanatorium pour les religieux de Ste-Croix. Accompagné des Frères Ignace et Augustin, le Père Jean-Baptiste Pinson, provincial, se rend à Bellerive visiter la terre de Dame veuve Charles-Auguste Lalande. Cette propriété d'environ un mille carré, sur les bords du Lac Nominique, répond parfaitement au désir du conseil qui en fait l'acquisition au prix de \$1,200.00.

Dès le mois de mars, le Père Pinson envoie un groupe de religieux commencer le déblaiement du terrain. En mai, s'élèvent les murs d'une construction de deux étages flanquée de tours, capable de loger une cinquantaine de religieux. Elle comprend deux salles-dortoirs, une cuisine, un réfectoire et quelques cellules. A la maison du gardien, située à proximité, on ajoute deux bas-côtés dont l'un servira de chapelle durant quinze ans. Destinée d'abord aux malades et aux convalescents, la maison de Bellerive deviendra en réalité un lieu de vacances pour les religieux des écoles de ville, heureux de profiter du climat du nord pour refaire leurs forces."

*(Extrait d'un article sur Notre-Dame de Bellerive
fourni par le Frère Raymond Laprés, c.s.c.)*



La "Maison du Gardien" située à proximité de la villa Ste-Croix devenue aujourd'hui Notre-Dame de Bellerive.

La villa Ste-Croix en 1918: située face au Grand Lac Nominique à une courte distance du petit village de Bellerive.

En 1915 la guerre empêche les Pères de St-Vincent de Paul d'ouvrir la colonie de vacances. Le Père Piché offre aux familles Arthur Delorme et Ernest Parent de passer l'été dans les édifices de la colonie de vacances désaffectés. Vers 1921 M. Ernest Parent se fait construire un chalet sur le bord du Petit Nominique, par Victorin Charbonneau qui lui vend un lopin de terre. La famille Arthur Delorme sera invitée à passer ses vacances dans ce chalet pour quelques étés. Monsieur Pierre Lecomte, alors jeune professeur, avait entendu parler de Nominique. Il vint acheter un terrain et construire un chalet non loin de celui d'Ernest Parent. Plus tard Gérard, Joachim et Jean viendront à la petite colonie installée sur les terres de Victorin Charbonneau.

Le 8 mars 1928, la propriété des Pères de St-Vincent de Paul est vendue aux Clercs de St-Viateur pour la somme de \$ 3,000.00. Ils y installèrent une maison de vacances pour leurs Pères et pour l'Institut des Sourds-Muets.



Sur les bords du Lac Laflèche, longeant le chemin conduisant au Petit Lac Nominique, le domaine des Clercs de St-Viateur en 1931.

En même temps le Frère Beausoleil c.s.v. achète de Monsieur Vital Martineau un terrain sur les bords du Grand Nominique. Il est alors directeur-fondateur du Cercle dramatique St-Georges. C'est pour permettre aux membres bénévoles de sa troupe, dont Monsieur Eugène Thérien, de prendre quelque repos qu'il y bâti trois chalets.

Monsieur Eugène Thérien, sa femme et ses enfants y viennent pour des vacances. Le manque de confort, l'éloignement faisait dire à Madame Thérien "Nous ne reviendrons plus!". Ils ont acquis le domaine, y ont groupé leurs enfants et y reviennent régulièrement tous les printemps depuis.

Dès 1923, le R. Père Alexandre Dugré dans son volume "*Le Nord qui s'ouvre*" pouvait déjà écrire: Depuis quelques années les villégiatures se multiplient entre St-Jérôme et Nominique: de capricieux

chalets couronnent les lacs qui avoisinent le chemin de fer; des clubs se réservent des pièces d'eau plus à l'écart. . . et les petites bourses se paient des fins de semaine dans les pensions encombrées et les villas des amis qu'on déniché et qui ne se croyaient pas si populaires.

L'on pêche partout et l'on est sûr de prendre quelque chose, souvent des pièces fort intéressantes. La canotage est à la portée de tous sur des bijoux de lacs de quelques arpents, où les chaloupes glissent en famille, où sur de larges nappes d'eau noire où les rameurs athlètes et la voile assez ample peuvent trouver champ libre.

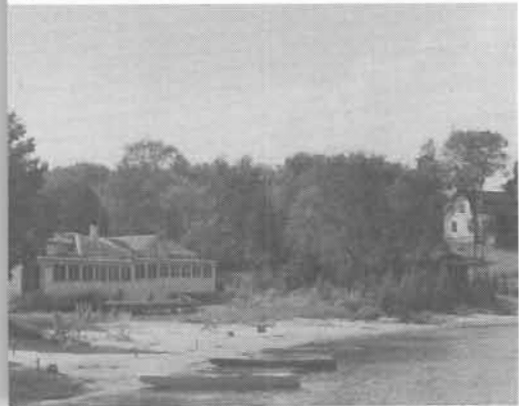
Les rivières trépidantes aux nombreux détours où se cachent les nids de petites truites, les lacs profonds où l'on pêche la truite grise et le brochet vorace à la ligne trainante. Le grand silence est coupé du rire clair des huards; les ailes blanches des mouettes survolent la torpeur des lacs en attendant que septembre amène les perdrix, les canards et le gibier à poil."



Au Grand Nominique, sur l'emplacement de l'ancien chalet St-Georges, la maison de M. Eugène Thérien.



Avait-on besoin de terre pour un terrassement, de bois pour poêle et foyer? Monsieur Paul Quevillon était tout de suite recherché. C'était l'aide provincial des touristes. Homme calme, d'une égalité d'humeur et d'allure, l'aurore le voyait chaque jour à l'oeuvre jusqu'à la "brunante" accompagné de ses chevaux, inlassables compagnons de travail.



L'ACTIVITÉ SOCIALE LES SPORTS... ... DE COMPÉTITION

Les anciens aimaient le sport de compétition mais, d'après certains comptes-rendus de parties dans "Le Pionnier", il semble que les joutes entre villages aient produit assez souvent des désaccords peu édifiants. Se pourrait-il qu'on utilisa le sport pour vider des querelles de clocher? ...

DU BASEBALL

Une première équipe ...



Le club de baseball du Collège Nominique en 1911-1912. De gauche à droite: E. Valiquette, A. Robert, Médéric Adam, Hector Laniel, P. Clément, H. Daoust, Henri Vézina, Oscar Godard, L. Savoie, P. Marinier.

On se lançait souvent des défis!!!

"Le club *"Nominique Indépendant"* se proclame champion des Laurentides à la suite d'une partie avec le club de Labelle; ce dernier n'ayant pas voulu finir les manches, le score étant 3 à 3, le club Labelle se donnant comme champion des Laurentides. Le "Nominique Indépendant" lance un défi à L'Annonciation, Labelle, St-Jovite, St-Faustin, Lac des Ecorces, Rapide-de-l'Original. . ."

("Le Pionnier" - 6 août 1908 - Vol. III #166)

En 1930, les parties de balles avaient lieu au Lac Ste-Marie, à l'ancien champ de course. Ensuite dans le centre du village en arrière d'un restaurant tenu par Monsieur Emery Godard.



En 1934, un club de baseball dynamique: de gauche à droite, 1ère rangée: Lucien Rodier, Grégoire Charbonneau, Léopold Desroches; 2e rangée: Richard Lamoureux, Roméo Desroches, Mozé Larocque, Gérard Piché, Wilfrid Godard, Rolland Desmeules, Léonard Lamoureux.

DU HOCKEY...

"Des clubs se sont organisés à St-Faustin, St-Jovite, Labelle, L'Annonciation, Nominique. Monsieur J.A. Boisvert est le président-gérant du club de Nominique et Monsieur Ignace Martineau, le secrétaire. La patinoire sera établie au Grand Nominique, à la Baie Richard."

(L'Ami du Colon — 21 décembre 1906 — Vol. I #29)

"La joute de hockey contre Labelle, au jour de Noël, a été gagnée par Labelle par 2 points. La fanfare, Harmonie de Nominique, sous la direction de Moyse Thibault, a égayé la partie de ses accents entraînants. Monsieur Arthur Huot agissait comme arbitre."

(L'Ami du Colon" — 28 décembre 1906 — Vol. I #30)

1929, 1930...

Monsieur Hervé Desjardins raconte...

"C'est la crise... un jour de décembre 1929 il y a 33 gars dans la boulangerie... Il n'y a rien à faire... ils viennent se chauffer. Quelques-uns ne mangent pas beaucoup chez-eux, ... il y a du pain sec, des "buns" rassis... Tous sont jeunes... moi aussi; on cause de choses et d'autre. Un jour Damien Desjardins me dit: "On va faire une patinoire." Derrière la boulangerie il y a un grand terrain; on s'organise. On n'a pas l'aqueduc mais on a 4 ou 5 pompes; on emplî des barils et on arrose... ça prend une journée.



La patinoire derrière la boulangerie. Monsieur Hervé Desjardins a démonté ses poules de son poulailler pour en faire "la cabane des joueurs" que nous voyons tout au fond à l'extrême gauche.

Puis Damien et M. Emile Desroches partent pour Montréal et rapportent 33 paires de patins usagés (au coût de .75¢ — \$1.00 - \$1.25) on les donne à nos gars qui ont travaillé pour la patinoire. On leur montre à patiner et à jouer au hockey. Notre première compétition a lieu à L'Annonciation. On s'y rend en voiture: on est plus de 30 de Nomingue. On n'a pas de bâton de gardien de but. L'Annonciation doit nous en prêter un; Lucien Rodier est dans les buts. . .

C'est notre première partie. . . on n'a pas gagné. . ."



Une équipe de hockey en 1944-45. On reconnaît, 1ère rangée: Charles Généreux, Rémi Labelle, "Wabo" Levac, Léopold Desroches; 2e rangée: Paul-Emile Rodier, J.A. Renaud, Lionel Dumais, Armand Généreux, Paul-Emile Bray, Edouard Larocque, J. Paul Allard, Gaston Beaulieu.

DES COURSES DE CHEVAUX. . .

"Après que la fonte des neiges a eu fait rentrer le hockey dans le silence, nos amateurs de course s'en sont donné à coeur joie pendant que la glace était bonne. Le Grand Nomingue est particulièrement recherché, tant à cause de son espace que de sa surface aplanie et bien entretenue. . ."

("Le Pionnier" — 31 mars 1910 — Vol. IV #251)

Et l'hiver suivant. . .

"Nos amateurs de chevaux s'entraînent déjà sur le Grand Lac Nomingue. Une piste a été tracée, via-à-vis de la Baie Richard et nos amateurs de courses s'en promettent pour l'hiver."

("Le Pionnier" — 22 décembre 1910 — Vol. V #288)

Vers 1920 - 1922 ces courses avaient lieu au Lac Ste-Marie. . . sur le terrain de Monsieur Gagnon.



Au champ de course, sur les bords du Lac Ste-Marie, Pierre Croisetière, père, et son cheval Prince s'apprentent à participer à une compétition.

La ferme Gagnon près du lac Ste Marie. On reconnaît ici Thérèse Valois, l'enfant, entre Lucienne Gagnon, Albertine Gagnon, debout son époux "Uldé" Valois, et Madame Joachim Gagnon.



Un Monsieur Wilson, porteur d'une longue barbe blanche en nouait l'extrémité pour éviter qu'elle l'aveugle pendant la course en lui remontant dans le visage. . .

De 1906 à 1910 le journal parle aussi du "joli yacht à voile de MM. Louis et Charles Beaubien sillonnant les lacs Bourget et Nominique". D'un club de raquettes en voie de formation, d'un concours de tennis et des cours d'escrime de Monsieur Hormidas Lefebvre.

DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE. . .

L'homme garde-t-il de ses lointaines origines, où il avait peu de moyens de survie, l'instinct de la chasse et de la pêche qu'il conserve encore aujourd'hui? Les Anciens n'échappaient pas à cette règle.



M.M. Téléphore Thibault et Alexis Hénuset présentent les résultats d'une bonne pêche. A l'arrière-plan on remarque les bâtiments de la ferme Thibault dans le 7^e rang.



La pose agressive d'un homme chanceux, Emile Paiement, et les deux victimes d'une partie de chasse placées en trophée sur un ancien véhicule.

Dans son journal le Père Martineau, s.j. raconte une chasse à l'ours qui tient beaucoup plus du besoin de conservation que du sport. "Hier soir vers 6 heures mon père a vu un ours traversant le ruisseau St-Joseph. Il se rendait à notre champ d'avoine. Vu qu'il n'avait pas d'arme il est revenu aussitôt nous avertir. Nous nous y sommes rendus Charles, Arthur et moi; Charles et mon vieux père avec leur fusil chargé de balles. Mais l'obscurité était déjà trop grande pour distinguer à quelque distance. Après avoir parcouru le champ d'avoine jusqu'au bord du bois, le long du ruisseau, nous avons dû revenir sans avoir rien vu."

... "Il a commencé à pleuvoir hier soir vers 7 heures; il a plu une partie de la nuit, puis la pluie s'est changée en neige, il y en avait une légère couche ce matin. Nous faisons la chasse aux sarcelles. Charles en a blessé deux que nous avons poursuivies longtemps sans pouvoir les rattraper; elles plongeaient aussitôt que nous les approchions quelque peu, et n'apparaissaient de nouveau qu'à une assez grande distance sans qu'on ait pu voir de quel côté elles se dirigeaient. Retour à 5h15. Trop tard pour guetter l'ours ce soir."

... "Jeudi le 15 novembre, un homme de St-Jérôme, qui travaillait au chemin de la Lièvre, est venu réclamer une peau d'ours qu'il prétend lui appartenir pour avoir tué l'animal. Comme cet homme a tué l'ours en plein jour dans notre champ d'avoine lorsque nos hommes étaient dans le voisinage et que nous guettions l'animal depuis plusieurs jours déjà et que enfin il a chassé aussi sur notre terrain sans permission je lui offre \$1.00 pour payer sa poudre mais il refusa d'accepter."

Au début de la colonie on chassait pour protéger son bien ou pour survivre lorsque les moyens de communications avec les grands centres étaient insuffisants ou nuls. Et peu à peu ce besoin devint attrait touristique et sport populaire.

Cependant on ne tuait pas toujours... on choyait, nourrissait et aimait les bêtes...

"Monsieur Viau du Grand Lac a fait la capture d'une tortue de taille opulente. Il vient d'en faire cadeau au personnel du Collège qui en fera un objet d'attraction pour les visiteurs attendus fins juin. Cet amphibie pèse environ 50 livres. C'est assurément une des plus belles captures du genre."

"Le Pionnier" — juin 1911 — Vol. VI #312



Dans le parc attendant à sa propriété et lui appartenant, Donat Généreux a gardé pendant plusieurs années (1934 à 1939) une famille de chevreuils. Les gens ne se lassaient pas d'admirer ces gracieux animaux, jusqu'au jour où un permis fut demandé. Trouvant prohibitif le coût que cela représentait M. Généreux se débarrassa à regret de ses amis.

BRACONNAGE & POLLUTION. . .

Cependant on déplorait aussi certains excès.

"On nous signale quelques cas de contravention à la loi qui défend l'emploi d'explosif pour la pêche. Quelques pêcheurs trop ambitieux auraient fait éclater des cartouches de dynamite dans nos lacs Nomingue."

("L'Ami du Colon" — 17 août 1906 — Vol. I #11)

"Nombre de chiens de chasse s'égarer en forêt et contribuent à la destruction des chevreuils en les forçant à se lancer à l'eau glacée après des courses éperdues. Le Journal réclame la défense de chasser avec des chiens, l'application de la loi des permis de chasse que personne ne semble suivre, et l'inspection des clubs."

("L'Ami du Colon" — 2 novembre 1906 — Vol. I #22)

"Arrêtés par Monsieur Arthur Huot, trois braconniers d'Hartwell, se sont fait saisir 26 peaux de castor, 192 peaux de rat musqué, 72 peaux de vison, 10 peaux de martre, 5 peaux de loutre, 19 peaux d'hermine, 1 peau de pékan, 1 peau de renard."

("Le Pionnier" — 22 décembre 1910 — Vol. V #288)

"Nous croyons devoir faire place ici aux justes observations d'un amateur de pêche, en même temps qu'un habitué de nos lacs. Ce monsieur était tout alarmé de voir pendant plusieurs jours consécutifs des groupes de gens harponner le poisson sur la rive et souvent le tuer à coup de fusil..."

("Le Pommier" — 8 juin 1911 — Vol. VI #310)

"... Le bran de scie tue les poissons: malgré la loi on en jette dans nos lacs. Au Lac Bourget à Nominique le poisson a été détruit par le bran de scie. M. Laroche prétend que le Grand Nominique est aussi menacé. M. Huot parle d'un lac, à 10 ou 15 milles de Nominique, où il y avait des castors, où il n'y en a plus."

(Notes de Monsieur Jean Delorme)



En 1981, Nominique, vit peut-être pas le point le plus marquant de son histoire, mais sûrement l'un des plus onéreux. C'est probablement à cause de cela, que convaincre la population fut un travail considérable. Mais, nécessité fait loi, Nominique s'est donc doté d'un système d'aqueduc plus moderne et plus conforme aux normes d'hygiène. Le Comité de l'environnement fait échec à la pollution avec une vigilance digne d'éloge.

Sur le Grand Nominique, l'usine de pompage du réseau d'aqueduc et la plaque souvenir de l'inauguration d'un grand projet réalisé en 1981.



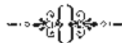
*Un écrivain de chez nous, Rina Lasnier rappelle
un souvenir d'enfance. . .*

“. . . un jour, je me lève d'un bond, oubliant les recommandations de calme car je crois avoir attrapé une baleine du golfe ou un saumon du Pacifique par courant exprès. La traction dépasse ma résistance et je cède ma corde à mon père qui s'empare de mon engin et de ma chance extraordinaire. Mais la bête ou la chose résiste. C'est elle qui nous amène à elle. Perdant alors son illusion et son profit, mon père dépité résout l'énigme: "C'est un corps d'arbre" dit-il "nous voilà bien pris". Et de rapprocher la chaloupe de cet emmêlement de branches, de lignes, afin de ne pas perdre tous nos agrès de pêche. A force de tirer, on voit apparaître à fleur d'eau un paquet noir de cordes, d'appâts, de poissonneaux, et père s'écrie: "Les salauds, une ligne dormante". Oh! Il ne badinait pas sur la loyauté de ce droit limité à l'abondance poissonneuse du lac. Pas de trucs, pas de dards sur le frai, pas de dynamite lâche et abusive; suffisait la patience, la science des fonds et l'amour de la lutte égale. Or, ce qu'il tient entre ses mains, l'indigne, le rend furieux contre ces sans-cœur qui vident le lac sans trimmer et sans songer aux prochaines vacances.

A tirer et à dériver nous touchons presque la Pointe des Jésuites, et justement un homme descend par la sente et semble s'inquiéter de ce qui nous arrive. Mauvais moment pour aborder les gens que celui de la débîne. Avant qu'il ait pu nous saluer sans se présenter, mon père l'interpelle: "Voulez-vous me dire qui gaspille ainsi la pêche avec ces satanées lignes dormantes? Nous ne sommes que 3 ou 4 campeurs autour du lac. Il y en a donc un qui ne mérite pas de passer l'été ici." Devant cette attaque, le samaritain de secours a baissé la tête et dit: "Ce n'est pas un villégiateur, mais c'est moi, c'est nous les Jésuites qui tendons ces lignes mortes. Nous sommes ici plusieurs, des professeurs fatigués". Sans décolérer, mon père réplique: "En ce cas, ça vous ferait du bien de vous reposer sur l'eau, de ramer un peu. Ça vous changerait de la lecture et de la prière. Même St-Pierre n'a pas eu sa pêche miraculeuse pour rien. Il avait passé toute la nuit à garder sa barque sur les fonds contre le vent et la peur." Sur ce, mon père empoigne vigoureusement son couteau et sous le nez de son interlocuteur coupe la ligne dormante en plusieurs tronçons.

Le Jésuite assiste à cette justice punitive sans défendre son droit à l'illégalité. Puis il dit doucement: "Je vous prie de nous excuser Monsieur, mais il y a ici plus de convalescents que de sportifs. Pour ce qui est de prier pour les pêches miraculeuses, nous continuerons à le faire, mais cette fois à vos intentions. . ."

("Un écrivain et son pays")



DES CLUBS . . .

La popularité des sports chasse et pêche amène la formation de clubs privés dans la région giboyeuse de Nominuingue et près de ses lacs poissonneux.

D'abord le plus ancien, le Club des Grandes Baies, fondé vers 1887. Monsieur Guy Pagé, du Journal de Montréal et ancien membre du club, le cite comme étant en 1902, un club modèle. "Composé au maximum de 35 membres; en date du 6 mars 1902, il n'y en avait que 25 inscrits au registre du secrétaire-trésorier, qui selon la constitution du club, devait nécessairement habiter St-Jérôme". Pourtant huit des 25 membres sont de Montréal et six de St-Jérôme. Chose étonnante cinq viennent des États-Unis. . . " Monsieur Pagé dans un article paru le 31 janvier 1982 rapporte des "informations tirées intégralement d'une annonce parue dans *"L'Avenir du Nord"*, publiée à St-Jérôme, le 6 mars 1902. On y apprenait alors que. . . "Le lac des Grandes Baies est situé dans le comté de Labelle, dans le district d'Ottawa. Il est à quatre milles de Nominuingue. Pour s'y rendre, on fait le trajet par le CPR jusqu'à Labelle, et de là par voiture jusqu'à la maison du gardien par le chemin Chapleau, puis de là par le chemin appartenant au Club et fait par le Club."

"Des aménagements spéciaux ont été faits par le bureau de direction avec les cochers de Labelle pour conduire les excursionnistes, avec leurs bagages, de Labelle jusqu'aux lacs. Le gardien et ses fils peuvent servir comme guides ou rameurs. De plus, au village du Nominuingue, il est très facile de se procurer des guides."

"Les excursionnistes ne doivent pas donner plus d'un dollar par jour au guide, avec sa nourriture. On est prié de ne pas déroger à cette règle établie dans les intérêts du Club."

"La truite grise, la truite rouge et le poisson blanc se trouvent en grande quantité dans les lacs. Le chevreuil, le canard, le huard, la perdrix abondent dans les îles et dans les bois environnant les lacs. On assure que l'ours y fait de fréquentes incursions."

". . . Les lacs poissonneux de cette région attirent plus que jamais l'attention des touristes américains, de sorte qu'il faudra nous efforcer de rester possesseurs de nos lacs, de protéger le poisson et le gibier qui abondent au Lac des Grandes Baies. . ."

". . . A leur départ du lac, les excursionnistes doivent mettre tout en ordre dans la maison; laver la vaisselle et la batterie de cuisine; mettre les embarcations à l'abri dans la maison, sauf celle dans laquelle ils traversent, laquelle est laissée aux soins du gardien; laisser dans la maison du bois sec et tout fermer à clef. Il sera imposé par le Bureau une amende d'un dollar à tout contrevenant à quelques-unes des dispositions de ce dernier article."



Le Club des Grandes Baies situé sur une île du lac Bruchési (Lac des Grandes Baies.)

“Le Club Columbus, est aujourd’hui une incorporation sportive mais il représentait au tout début, vers les années 1890, un “Stopping-Place” endroit où les gens s’arrêtaient pour se reposer avant de continuer vers St-Gérard de Kiamika. En 1900 ce relais devenait le Club Columbus et était incorporé en avril 1901.”

(“Nomingue, paradis des quatre saisons”, Hélène Chartrand)

“Le Club Kaneron (nom indien signifiant: “Lac au pied d’une montagne”) fondé le 25 janvier 1902.

En 1908 le “Club du Grand Nomingue, opère surtout à Bellevue, nous dit *“Le Pionnier”*.

Le Club du Lac Gaumont, composé de 10 médecins de l’Hôpital Victoria.



Le club Avonmore situé sur le Lac Joinville (Lac Vert).

Le Club Avonmore (1909 à 1955) et plus près de nous le Club des Pays d'en Haut,* fondé par l'écrivain Claude Henri Grignon en 1943 et le Club Nominique né en 1955. Ce dernier se distingue des précédents du fait que tous y ont accès. Messieurs J.A. Larocque, fils, et Antonio Larocque en sont les initiateurs.

Cependant les colons ne voyaient pas toujours d'un très bon oeil cette colonisation sportive.

Le journal local du temps nous signale cet état de chose; qualifiant "les clubs Columbus, Kaneron etc. de maîtres et tyrans de la région":

Il se plaint que cela n'apporte absolument rien à la colonisation: et se refuse à admettre qu'ils "soient investis, pour quelques pauvres piastres de rentes annuelles à la province, de la souveraineté tyrannique sur toute une série de lacs. Ex.: Le Club Columbus qui a 11 lacs, le Club Chapleau (à la Minerve) qui en détient 22 pour ne signaler que les plus connus dans la région."

"De vastes étendues de terrain leur sont octroyées au détriment du colon qui aimerait à se placer; leurs propriétés c'est sacré, n'en foulons pas le sol; les lacs sont à eux seuls; je connais un riverain dont la chaloupe fut coulée par des membres d'un club; ces messieurs n'achètent rien chez le colon, puisqu'ils apportent absolument tout ce qu'ils consomment. A part le modique salaire de quelques guides et des charretiers, je ne vois pas ce que ces clubs aident beaucoup le colon".

("Le Pionnier" — 25 février 1909 — Vol. III #194)

"On dit que les seigneurs du Club du Lac des Grandes Baies vont acheter une lisière de terrain tout autour de leur lac pour qu'aucun colon ne s'y établisse. On dit qu'un membre de ce club a donné ordre au gardien de ne pas donner d'ouvrage à un pauvre diable établi sur les rives de leur lac pour que découragé et affamé, il s'en aille au plus vite..."

"Des territoires importants comportant de nombreux lacs ont été baillés pour des sommes ridicules... Ces clubs d'amusement en sont devenus rois et maîtres, des tyrans qui éloignent impitoyablement les colons des lacs et des lots voisins."

("Le Pionnier" — 19 juillet 1907 — Vol. II)

*Voir photo page 244.

Une magnifique truite de 18-1/4 livres, 36-1/2" de long prise au Lac St-François d'Assise (Club des Pays d'en Haut). M. Réginald Labrosse est ici en compagnie de son épouse et de Mme Thérèse Bray.



ET LA MORALE!!!

... Un citoyen d'alors ne semble pas apprécier tout ce qui se passe dans ces clubs. Il envoie une lettre ouverte au *PIONNIER*. Écoutons-le:

"... Un club est souvent l'assemblage de quelques viveurs qui, par un reste de pudeur ou toute autre raison, cherchent la solitude pour y vivre en débraillés. La boisson, le jeu, et quelquefois les femmes (ça s'est vu) se donnent rendez-vous sur les rives de nos lacs. Si tout était bien caché, le mal serait moindre, mais hélas... on se trouve si bien chez-soi, qu'on en profite, et l'étiquette n'étant pas de rigueur, au diable la contrainte... Or, il me semble qu'on pourrait remédier au mal, ne serait-ce qu'en le faisant connaître, car tous ces gens-là étant cultivés dans leur éducation, ils ont naturellement horreur du scandale. Mais ce qu'il importerait de corriger, s'il y en avait moyen, c'est l'épidémie de débauche qui résulte logiquement de cette manie clubesque. Je m'explique. Ces messieurs ont parfois besoin de guides, et nos jeunes gens sont friands de ce genre d'occupation. Malheureusement, ils n'en rapportent rien de bon. On les invite à boire; on tient devant eux des propos licencieux. Même j'ai entendu, dans ce milieu des discours impies. J'y ai même entendu nier l'existence de Dieu. Que voulez-vous que des jeunes gens récoltent d'une semblable semence?

Et puis, dans un autre ordre de choses, ne voit-on pas chasser et pêcher en temps prohibé, par ces mêmes membres de clubs, si jaloux pourtant, à les entendre, de conserver les espèces de gibier et de poisson. Voilà, cher monsieur, ce que je soumets à votre appréciation. Je n'y ajoute que peu de chose, sinon que je suis heureux de connaître des membres de club des plus honorables, qui ne soupçonnent même pas les actes mauvais et répréhensibles commis par leurs collègues.

Bien à vous,
Un Colon."

(19 juillet 1907)

L'abbé Charles Vinet raconte...

"Quand il avait environ 12 ou 13 ans il y avait au Lac Gaumont, un club composé de 10 médecins de l'Hôpital Victoria. Chaque médecin avait fourni \$1,000.00 pour la construction d'un club assez vaste; une grande salle munie d'un foyer en pierres des champs; les chambrettes très simples; un lit, une table pour le pot à eau, une chaise... On y accédait difficilement, en tombereau seulement.

Seuls les hommes y étaient admis. On y apportait les provisions de vivres et de boisson, par chemin de fer, puis en voiture. (La boisson en quantité arrivait "dans le bran de scie").

C'était un club de pêche avant tout, les agrès étant fournis par le club. Chaque pêcheur devait dessiner sur un papier le poisson pris, l'heure de la prise, la lune. Les murs en étaient tapissés.

Le jeune Vinet et l'enfant adoptif d'André Démanches, Ernest, allaient porter à la porte le "bidon de lait", la crème, le beurre, sans avoir la permission d'entrer. M. André Démanches, étant le gardien, faisait la cuisine, etc. . .

Chaque médecin, à sa mort, devait être remplacé par un autre médecin. Cela fonctionna un certain temps, jusqu'au jour où les "jeunes" fils de médecin introduisirent des "créatures", amis, et "blondes". . . Le club devint "mal famé". Des femmes de médecins arrivaient par le train le soir, s'hébergeaient pour la nuit chez André Démanches, et au petit matin allaient surprendre leur mari au lit avec une autre.

L'abbé Vinet se rappelle en avoir vu une aller ainsi surprendre son mari, au petit jour, et avoir vu revenir, un peu plus tard une autre femme, échevelée et pas de bonne humeur, suivie du mari infidèle. . ."

(Entrevue de M. l'abbé Charles Vinet avec M. Jean-Paul Poulin, prêtre, le 23 juin 1974)

Depuis, les lacs s'appauvrissant, nos conseils municipaux ont veillé à les ensemençer périodiquement.

Les registres municipaux de Bellerive et du Canton Loranger nous rappellent les efforts déployés:

1931:

"Qu'il soit demandé au ministère de la colonisation du Québec: 40,000 truites grises et rouges pour le lac des Monts; 40,000 truites rouges pour le lac Montigny; 40,000 truites rouges pour le lac Vert."

1936:

". . . que le ministère de la colonisation, de la chasse et des pêcheries nous octroie 5,000 truites rouges pour le lac Noir et 5,000 truites grises pour le Lac Nominigüe." (1^{er} juin)

"Envoie de 13,000 frétins de truites mouchetées dans 26 bidons." (8 septembre)

Et le 25 avril 1959:

Ensemencement du Lac Ste-Marie à Nominigüe le 25 avril 1959. Courtoisie de Gauthier et Murchison, agents Molson, en coopération avec le Club de Chasse et Pêche de Nominigüe (600 dorés). De gauche à droite: Gaston Généreux, Jean-Jacques Rodier et Charles Généreux.





Le lac Ste-Marie, situé à quelques lots du village. La tradition raconte que lors du premier défrichement M. Dosithée Boileau par une chaude journée d'été perdit ses chevaux qui partirent à l'aventure. Plusieurs heures durent être consacrées à leur recherche par le propriétaire et ses fils. Les bêtes furent retrouvées sur la berge de ce petit lac ignoré de tous à cette époque. La chaleur et la soif leur avaient fait découvrir deux magnifiques étendues d'eau qui furent baptisées par la suite par M. Marcel Martineau du nom de Lacs St-Joseph et Ste-Marie. Longtemps oubliés des touristes ils furent, il y a quelques décennies, pris d'assaut par les villégiateurs.

ET DES HOMMES. . .

Qui mieux que Marie Lefranc peut nous décrire le guide québécois? Ecrivain français, amoureuse de notre coin de pays, elle a dépeint l'homme des bois de chez nous d'une façon à nulle autre pareille. Pour elle, comme nous le signale sa biographe Paulette Collet, "S'il n'y avait pas l'homme des bois, la forêt serait un vaste corps sans âme. S'il n'existe que par elle, en revanche, sans lui, la nature serait incomplète." Marie Lefranc se rebiffe devant le commentaire d'un voyageur qui déclare: "Le Canada idyllique de Maria Chapdelaine est mort." "Que sait-il des campagnes, explose-t-elle; je lui conseille d'aller passer huit jours chez Médée* le guide du Lac des Grandes Baies. Médée, mon premier guide à qui je dois la compréhension des Laurentides".

Paulette Collet poursuit: "Il fut un des premiers à lui écrire à la fin de la guerre, et dans une lettre touchante il l'assure qu'elle trouvera chez lui un gîte malgré les "neuf's enfants". Et quand meurt Claude Vachet,** Marie Lefranc écrit à Rina Lasnier: "Ce fut comme si tout le paysage des Grandes Baies était rayé de la surface de la terre, tant le paysage a besoin de l'homme pour exister".

* Amédée Vachet

** Le père d'Amédée

"Alors que le civilisé est souvent l'esclave de son travail et de ses patrons, l'homme des bois jouit d'une grande indépendance. Olivi* ne possède rien, mais il ne tient pas à accepter les cadeaux des bourgeois à qui il sert de guide. Car l'argent n'intéresse pas ces êtres libres. Ils peuvent un instant se réjouir à la pensée des bons gages qu'ils recevront à la fin d'un voyage; une fois en route, ils sont tout au plaisir de la tâche et oublient bientôt le côté mercenaire de l'entreprise."

*("Marie LeFranc, deux patries, deux exils",
Paulette Collet, pp. 92, 94, 101)*

D'une stature imposante, la démarche lente et majestueuse, Ogilvie Leblanc, est pour Nominique presque un personnage de légende. Toujours vêtu de noir, il portait la barbe... "Il avait l'air d'un prince" habillé en haillons. Il rapiécait lui-même ses vêtements à l'aide de ficelle blanche. Solitaire, "peu parlant", il vivait dans une maison flottante qu'il déplaçait au gré de sa fantaisie, sur le Lac Des Grandes Baies. Des malins vous diront que c'était pour ne pas avoir à payer de taxes. Il n'avait ni montre ni horloge; il lisait l'heure d'après le soleil. L'hiver il ne payait rien de ce qu'il devait de peur que les gens apprennent où il dissimulait son argent en suivant ses traces de pas dans la neige. Après son décès, survenu au début des années 60, plusieurs cherchèrent son trésor dans les bois... mais en vain.



M. Jean-Paul Trottier (modèleur de son métier), habile constructeur, ami du Dr Grignon. Embusqué de guerre de 1914, il s'était caché avec 5 ou 6 autres sur une île de Ferme Neuve. Il s'est bâti une maison flottante au Lac des Grandes Baies, maison qu'il déplaçait selon les caprices de la pêche. Mort à 85 ans en 1965. Cette maison flottante est maintenant sur la terre posée sur des piquets.



* Ogilvie Leblanc

La petite histoire du Lac des Grandes Baies ne manque pas de piquant avec ses personnages si divers qui vont d'Ogilvie Leblanc, le solitaire, jusqu'à Adrien Arcand, interné au temps de la guerre 39 - 45 pour espionnage ou activités subversives.

Du groupe Arcand, faisaient partie un Docteur Décary, Hugo Clément et d'autres sans doute moins connus. Hugo Clément, encore vivant en juillet 1977, était le beau-frère d'Arcand, marié à sa soeur. Dans le même coin de pays, inaccessible autrement que par voie d'eau, se rencontraient les Weber, d'origine française et fiers de l'être.

Arcand et Décary étaient facistes ou nazistes et prônaient des changements radicaux au pays canadien. Clément, le beau-frère d'une nature toute paisible, les hébergea en bon samaritain, sans doute, et fut surpris avec eux par la Gendarmerie Royale et conduit au camp de concentration. Comme on avait trouvé chez lui, au Lac des Grandes Baies, quantité de documents compromettants, il dut subir le même internement que les autres. Il vécut donc les années de la guerre quelque part au Nouveau Brunswick avec Camillien Houde, de célèbre mémoire, interné, lui aussi, pour avoir demandé à la population de dire "non" au fameux pébliscite.

On raconte qu'une demoiselle Cornut, à leur service au Lac des Grandes Baies, fut estomaquée d'indignation quand, au jour de la chute de la France devant les forces allemandes en juin 1940, elle vit ces messieurs brûler, avec joie, le drapeau tricolore. On sait que les Cornut sont d'origine française récente, étant de ces Français établis à Nominigüe à la fin du siècle dernier, avec les Brun, les Varennes, les Vachet, les Démanches, etc.

Les Clément étaient, m'a-t-on raconté, intéressés aux appareils d'aviation pour la Martinique. Je ne saurais dire s'ils en faisaient le commerce eux-mêmes ou non. Il arrivait souvent que les discussions du groupe Arcand - Décary, n'entraient guère dans leur manière de voir.

Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre



Le lac des Grandes Baies (Bruchési) vu du chemin conduisant au Lac d'Equerre. A l'avant-plan la pension Bella Lodge.

ART DRAMATIQUE

ET MUSICAL...

Le 18 février 1906, Mgr Duhamel reçoit de Monsieur Hormidas Lefebvre, président de "l'Harmonie de Nomingue", une lettre ainsi conçue: "Ci-inclus, veuillez trouver un billet complémentaire pour admission à la séance qui sera jouée à Nomingue, dimanche le 25e jour du mois courant par l'Harmonie de notre village", et au prône du dimanche, le R.P. Mouttet c.r.i.c., curé de Nomingue, l'annonce et termine en disant: "Je suis heureux de recommander cette séance. Chose que je ne ferais pas si elle était donnée par des étrangers."

La musique est de toutes les fêtes: "Une brillante cavalcade et un cortège nombreux de voitures accompagnaient Monseigneur, qui fut salué à son arrivée par les accents joyeux de l'Harmonie de Nomingue se mariant aux sons vibrants de la cloche."

("Le Pionnier" — 2 juillet 1907)



"L'Harmonie de Nomingue" de gauche à droite: 1ère rangée: (inconnu), Ignace Martineau; Adélarde Marin, Falardeau; 2e rangée: J. Edouard Rodier, Moysse Thibault, Ernest Lalande, Edmond Vézina, Eugène Leblanc, Hormidas Lefebvre; 3e rangée: (inconnu), Alfred Lalande, Johnny Lamothe, Rodrigue Cyr, Alphée Boisvert.

Souvent musique et théâtre se confondent. Les membres de l'Harmonie et du Cercle dramatique étant pour la plupart les mêmes. A cette époque M. Edmond Vézina est directeur de la fanfare, M. Roch Jetté est tambour-major, M.M. J. Edouard Rodier et Ernest Lalande sont trompettistes. Ils sont aussi cités comme acteurs lors d'une représentation théâtrale.



"Le Cercle dramatique", de gauche à droite – 1ère rangée: "les sbires" (inconnu) et Rodrigue Cyr; 2e rangée: Adélarde Marin, Ernest Lalande, J. Edouard Rodier; 3e rangée: Edmond Vézina, Roch Jetté, Alfred Lalande, Hormidas Lefebvre, Adolphe Ardouin, (inconnu), Moysse Thibault.

Aux soirées récréatives, à l'occasion de conférences, les deux formations sont au programme comme en font foi le journal du temps et le livre des Prônes.

Selon Monsieur Adolphe Ardouin, les instruments de la Fanfare ont brûlé dans l'incendie du pavillon des classes du Collège.

Nomingue eut, par la suite ses petits orchestres, ses chorales. Nous nous rappelons l'orchestre à cordes de la famille Lacaille; les choeurs de chant Lalande et Charbonneau. (M. Ernest Lalande a dirigé la chorale de l'église pendant plus de 50 ans), et aussi nous gardons le souvenir d'artistes populaires tels Madame Dominique Miller, pianiste. Monsieur Edmond Lapointe, accordéonniste, etc.

Des troupes de théâtre se font et se défont au cours des ans. Malgré des périodes de silence plus ou moins longues, les arts ressuscitent toujours à Nomingue.



Le 24 juin 1981 un groupe de Nomingue rejouait une pièce de théâtre créée en 1881. "Les Pionniers du Lac Nomingue" de l'abbé Jean-Baptiste Proulx. On reconnaît les interprètes suivants: André Roy, Gilles St Louis et Richard Chicoine.

LES FÊTES:

LA FÊTE DES FRANÇAIS. . .

"Notre seul canton Loranger en cette région Labelle, compte déjà une douzaine de familles françaises et belges, qui nous sont venues ici, ont prospéré et pris racine. . . On en compterait plus d'une cinquantaine de pareilles dans toute notre région."

("Le Pionnier" — 10 avril 1908 — Vol. II #141)

"Dans une lettre adressée au "Pionnier" et publiée par ce journal M.M. François Vachet et Ferdinand Raffin proposent que tous les Français établis à Nominigüe et ceux des cantons voisins fassent plus ample connaissance et pour y arriver qu'une fête annuelle soit organisée sur la ferme de l'un ou de l'autre, désignée par une commission qu'ils veulent constituer pour s'occuper de ce projet. La réunion commencerait par une messe et se poursuivrait par un banquet ou un pique-nique."

("Le Pionnier" — 29 juillet 1909 — Vol. IV #217)

"C'est dimanche prochain, le 12, tel qu'annoncé qu'aura lieu sur la ferme de M. Hippolyte Multeau, depuis l'issue de la grand'messe jusqu'au soir, la première réunion annuelle de cette intéressante convention. La plupart des familles françaises de la région ont adhéré au projet et promis d'assister en nombre à la fête. Plusieurs concitoyens canadiens-français se sont pareillement engagés à y contribuer."

("Le Pionnier" — 9 septembre 1909 — Vol. IV #223)



La Fête des Français chez M. Hypollite Multeau le 12 septembre 1909. A l'arrière-plan la grange de la ferme Multeau située dans le 5e rang (aujourd'hui la ferme de M. Germain Paiement.)

“La fête organisée dimanche dernier par l'Union Française à l'occasion du 14 juillet a pleinement réussi. Assistance nombreuse. Organisateurs: C. Pécelet pour L'Annonciation, A. Riou pour Turgeon, Brun et Raffin pour Nomingue. Un banquet, très bien servi et réussi par Mmes Laroche, Brun et Raffin, avait réuni un grand nombre de convives dans la grange neuve que M. Brun s'était empressé de terminer pour la circonstance.”

(“Le Pionnier” — 21 juillet 1910 — Vol. V #267)

La coutume de célébrer la Fête des Français s'est maintenue jusque vers 1925, 1926.



M. Le curé Rosaire Bazin et un groupe de ses paroissiens à une partie de sucre.



La “St-Jean”, occasion de fête et de réjouissance. Un défilé des années 60. Sur un char une maquette de l'église fabriquée par M. Réginald Labrosse.

... ET DES FEMMES ...

Ce chapitre se veut un hommage à toutes celles qui ont contribué à bâtir Nominigüe.

Selon Mgr Antoine Labelle, "La femme est un instrument puissant de colonisation, elle en est pour ainsi dire la source et la base par le nombre d'enfants qu'elle donne à la patrie. . . Dites donc maintenant que la femme n'est pas liée d'une manière intime à la colonisation, et qu'elle n'est pas digne de sa part d'éloges? . . ."

Alors pourquoi ce silence sur les femmes de chez nous?

Les Anciens se rappellent leur mère avec une émotion touchante. Le souvenir qu'elles ont laissé nous parle de courage, de bonté, de force tranquille et de silencieuse abnégation. Quelques soient les critères d'aujourd'hui qui dévalorisent les valeurs véhiculées par ces femmes, elles ne doivent pas tomber dans l'oubli.

Elles habitaient de très humbles maisons dépourvues de tout confort. "Je me rappelle un peu ces maisons-là; dit un vieillard, c'étaient, pour la plupart des camps de bois rond. Le plancher était en planche "rough" pas plainées, en bois franc. Maman n'avait pas de balai, elle prenait des branches de pin pour s'en faire un." Outre l'entretien de leur demeure elles devaient prendre soin de leurs enfants, qui étaient souvent très nombreux, faire la cuisine, le blanchissage, la couture, etc.; il incombait encore à la mère de fabriquer le pain et le beurre, le savon, de voir au poulailler et aux animaux de la ferme; puis de préparer, d'ensemencer et de sarcler de grands jardins; au début elles devaient semer à travers les racines et les souches. De plus elles devaient filer la laine avec laquelle elles faisaient de l'étoffe, pour habiller la famille, des couvertures de lit, etc.; tricoter des bas, des chaussons, des mitaines. . .



La famille de M. Téléphore Beaulieu — de gauche à droite: Ernest, Albertine, Stanislas, Aurèle, Valentine (bébé) et Ernestine l'aînée (plus tard Mme Pierre Croisetière). En arrière-plan, la maison de bois rond, foyer habituel du temps.



L'absence de ressources leur a appris à s'entraider. Combien parmi elles ont été sages-femmes? Presque toutes ont dû à un moment ou un autre porter secours à une voisine, à une parente, parfois même à de pures étrangères. Combien accouchaient seules, dans des conditions impensables? . . . Écoutons un ancien qui se rappelle. . . : "Arthur, mon frère, est venu au monde dans l'écurie chez Ti-Jos Nantel. Ils ont mis le cheval dehors puis ils ont fait une chambre. Ils n'ont pas fait venir le docteur c'est ma tante Laura Nantel qui était sage-femme. Deux ou trois jours après, maman travaillait." On signale des noms de personnes qui assistaient le médecin et qui souvent ont dû pratiquer elle-même les accouchements: Mmes Arthur Nantel, Félix Croisetière, Hormidas et David Lefebvre, Germain Cornut, Gédéon Valière, Jean-Baptiste Vachet et combien d'autres. . . Madame David Lefebvre, notait dans un calepin le nom de tous les enfants qu'elle a mis au monde; ce précieux document est conservé par ses arrière-petits-enfants avec un soin jaloux.



Une belle famille du temps - De haut en bas, devant le magasin Généreux: Juliette, Laura, Paul, Armand, Charles et Oscar Généreux.

Extrait de l'agenda de Philomène Lefebvre où elle notait la date de naissance et le sexe des enfants qu'elle mettait au monde.

~~10~~ Naisense
janvier 1899

1 jete garçon

11 cavilion garçon

23 l'inaique fille

février

23 eli pémont garçon

mars

14 frida pémont garçon

6 avois le 16
Louis colombe
garçon

8 dalfise marau
fille

15
Latisse. baan garçon

18 17 brunnet fille

27 abue fille

juin
24 vaché garçon

25 vale fille

juillet 20
sire 22 fille

Sa belle-fille Mme Hormidas Lefebvre, née Céline Drouin, a, prétend-on, présidé à la naissance de près de 300 enfants. Les femmes veillaient les malades et les agonisants, faisaient la toilette des morts.

Elles n'avaient aucun statut légal. Le 17 juin 1916 nous voyons au registre municipal du Canton Loranger la résolution suivante: "... que les personnes dont les noms suivent soient retranchées sur la requête en opposition à tout octroi de licence par cette municipalité: Que les noms d'Isabelle O'Keefe, Dame François Viau, Dame Onésime Paiement, Rosalba Lalonde, soient retranchés parce qu'elles n'ont pas droit dans cette cause étant du sexe féminin..."

Elles ont dû lutter pour un minimum d'instruction; Mademoiselle Fernande Lalande, secrétaire du Cercle des Fermières de Nominique écrit à son Excellence Mgr Limoges: "Depuis au-delà de deux ans nous travaillons pour obtenir pour nos filles de campagne une instruction rurale et ménagère."

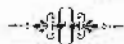
Humblement, à travers parfois des groupements comme les Fermières, l'U.C.F.R. et enfin l'A.F.E.A.S., guidées par des femmes comme Mesdames Téléphore Thibault, Louis Brun, Willie Vallée, Pierre Crosetière elles ont préparé le statut des femmes d'aujourd'hui; et elles vieillissent dans l'ombre, sans exigences...



Madame Blanche Matte, doyenne des Anciens en 1982. Fille de Maximin Nantel, pionnier des tout débuts, elle fut parmi les premiers enfants nés et baptisés à Nominique.



Madame Eva Vallée, femme omniprésente au sein des organismes d'une certaine époque; plusieurs années présidente de l'U.C.F.R., gérante de la Banque Canadienne Nationale, opératrice de la console du Bell Téléphone pendant quelques années, elle demeure encore au milieu de nous.



NOMININGUE: LUTTES, ESPOIRS ET RECULS...

Vers l'automne 1906, le journal "*La Presse*" annonce une scission au sein de la Coopérative des Colons du Nord, dont le siège social est à Nomingue avec comme organe "L'Ami du Colon" journal hebdomadaire.

Le 11 octobre Dom André Mouttet c.r.i.c., supérieur, curé, et président de la Coopérative, explique les faits à Mgr Duhamel. D'après lui MM. Cadieux, curé de Ferme-Neuve, et Génier, curé de Rapide de l'Orignal, ont entraîné avec eux, dans leur démission les directeurs des régions de la Kiamika et de La Lièvre moins MM. Lemonde, curé de St-Gérard de Montarville, et Corbeil, curé de L'Ascension.

Les démissionnaires reprochent à la Coopérative: 1.- de ne pas suivre son programme, 2.- de négliger les régions de la Kiamika et de la Lièvre.

Dans une lettre du 17 octobre Mgr Duhamel demande à Monsieur Génier des renseignements, des "raisons, car il y a danger que des discussions s'engagent dans les journaux." Monsieur Génier s'empresse alors d'expliquer: "La Coopérative 'AB OVO' a été formée pour protéger le Nomingue au détriment de notre région. Ces derniers temps la Coopérative, par "L'Ami du Colon" et par ses démarches essaie de s'immiscer dans les questions du chemin de fer, encore au détriment de notre région."

A cette époque un journal annonce: "La Lièvre et la Kiamika se séparent en bloc de la Coopérative pour raisons d'intérêt régionaux." Au même temps MM. Samuel Ouimet, curé de St-Jovite, et Lemonde succèdent à MM. Cadieux et Génier à la Coopérative des Colons du Nord.

En janvier 1907, Dom André Mouttet adresse un long plaidoyer à Mgr Duhamel, en réponse "aux accusations que le Révérend Monsieur Cadieux de Ferme-Neuve, a portées contre moi et la coopérative dans son rapport du 12 novembre 1906."

Le désaccord se poursuit et s'envenime de plus en plus. L'enjeu? La suprématie du Nomingue ou du Rapide de l'Orignal, de la région Labelle ou de La Lièvre.

Messieurs Génier et Cadieux se plaignent à Mgr Duhamel du fait que "L'Abbé Eugène Corbeil se promène de presbytère en presbytère et publie partout que nous sommes vendus aux MacLaren de Buckingham." Ils accusent "L'Ami du Colon" et promettent: "La guerre... et ce, sur les grands quotidiens".

Le 18 février 1908, "La Patrie" publie une réponse à un article du "Pionnier". Elle porte le titre suivant: "Le Rapide de L'Orignal

et la Coopérative des Colons du Nord" et est signée "Un citoyen du Rapide de l'Orignal". Le ton y est passablement élevé ce qui ne contribue pas à diminuer l'agressivité. On croit à l'inspiration du curé Génier.

*L'Etoile Polaire** sert aussi de tribune et est qualifiée par Monsieur Denault de "sordide petite feuille, inspirée par une couple de libres-penseurs, dont au moins un est franc-maçon. . ." Ce journal circule dans tous les villages de Ste-Agathe à Ferme-Neuve, ce qui explique en partie la hargne de M. Denault devant son influence.

MM. Génier et Cadieux multiplient les voyages à Québec, Montréal et Ottawa. Nous lisons dans "La Chronique de Mont-Laurier" du journal "Le Pionnier", 18 novembre 1909: "De retour d'un long voyage à Ottawa, Québec et Montréal nous saluons M. le curé J.A. Génier. On prête à ce voyage un but important, visant à la réalisation de grandes choses pour le progrès et l'avancement de Mont-Laurier. Ce ne serait pas le premier fait d'armes de Monsieur le curé au crédit de son cher village."

Cette âpre lutte devra se poursuivre jusqu'à la victoire définitive d'une des deux parties. Les enjeux sont de taille et marqueront fortement l'avenir.

UN NOUVEAU DISTRICT JUDICIAIRE. . .

Depuis octobre 1906, Nominigüe a sa Cour de Circuit. Elle siège à intervalles réguliers dans un édifice créé à cette fin, que l'on nomme pompeusement "l'Hôtel de Ville" et qui sert de palais de justice. De nombreux hommes de loi viennent s'établir ici: les avocats Jean-Baptiste Bousquet, Achille Delâge, Achim; les notaires E.J. Leblanc, F. H. Robins etc.

Nominigüe se permet donc de rêver, d'espérer dans des promesses, ou ce qu'on a cru, alors, être des promesses d'homme politique. "Le Pionnier" rappelle que l'Honorable Premier Ministre, Monsieur Lomer Gouin, a fait la promesse formelle de créer un district électoral pour la région Labelle. "Mais ce n'est pas là le seul point sur lequel l'Honorable Gouin ait bien voulu engager, de façon tacite au moins, ses bienveillantes dispositions à l'égard de notre région. Nous nous rappelons l'avoir entendu répondre, lors de la grande célébration à Nominigüe, en juin 1906, sur un ton enjoué, mais avec ce fond de sérieux dont il ne se départait jamais, à un ami qui lui disait que Nominigüe n'attendait plus que deux éléments de progrès pour consacrer définitivement son titre et sa qualité de métropole des Laurentides, au nord-ouest de Montréal: un chef-lieu de comté doublé d'un siège de la Cour Supérieure avec juge résident et un siège épiscopal. . ."

*"L'Etoile Polaire", journal qui fut imprimé et publié hebdomadairement à Labelle par Joseph Demers de 1905 à 1908.

Pour un siège épiscopal mon ami, rétorqua M. Gouin, je ne suis pas l'homme à qui vous devez vous adresser. "... Le Premier Ministre, et tous ceux qui furent témoin de l'incident le comprirent ainsi, semblait admettre par le fait même, que la proposition en ce qui concernait l'organisation judiciaire méritait sa plus favorable attention."

Mais c'est en 1910 que se jouera vraiment la partie. C'est à travers les articles du "Pionnier" que nous voyons se livrer les luttes qui marqueront la fin des espoirs de Nominigüe.

Le 14 avril 1910

"L'Honorable Premier Ministre précise que le nouveau district judiciaire dont il a été question dans le discours du trône est réservé à notre région. Nous ne savons pas où sera le chef-lieu de ce nouveau district, mais quel que soit l'endroit choisi, les Colons du Nord devront s'en réjouir, c'est un honneur qui leur est fait. La réponse faite par le Premier Ministre à M. Jean Prévost que le chef-lieu serait au meilleur endroit, donne sans doute espoir à plusieurs, qui tous prétendent être dans le meilleur endroit; nous ne voulons pas préjuger, mais sachant que le Premier Ministre et ses collègues sont au fait de notre situation, qu'ils sauraient se mettre au-dessus des mesquineries jalouses de clocher et des petites intrigues, s'il y en a, nous attendons avec confiance."

Est-ce une coïncidence? Le même numéro du journal signale que M. le curé Génier voyage, en route pour Montréal et Québec...

Le 28 avril

"Nous connaissons enfin la teneur du bill érigeant le nouveau district judiciaire de la région Labelle auquel le gouvernement donne le nom de Montcalm... La population de Nominigüe s'est fortement émue à la lecture dans les journaux de la nouvelle que le chef-lieu du district judiciaire n'était pas fixé dans notre village. Une délégation de personnes influentes, appuyée par plusieurs représentants des paroisses voisines est allée rencontrer le Premier Ministre pour le faire revenir à ce que l'on assure avoir été sa première intention. Nous attendons avec impatience le résultat de cette délégation."

Le nouveau projet de loi soulève la colère de la population et amène un débat mouvementé.

"La Vigie" de Québec attaque "Le Pionnier". Monsieur Denault commente l'article en des termes assez virulents:

"Le Pionnier" s'est contenté de soutenir que si le bon sens et la justice triomphaient de l'intrigue et de la spéculation sur influences, Nominigüe obtiendrait sûrement le siège du nouveau district judiciaire.

"La Vigie" est bien maladroite de venir nous déclarer que le bon sens et la justice sont reniés par ses maîtres et que c'est "les gens

du Rapide qui vont l'avoir." Que le bon sens soit au contraire, nous en avons le témoignage du regretté curé Labelle, il ne cessa jamais d'affirmer que le centre géographique et naturel pour toute l'administration religieuse et civile de cet immense pays de cent milles carrés, ne pouvait être qu'à Nominique. Nous avons même le témoignage implicite du Premier Ministre et Procureur Général actuel, Sir Lomer Gouin. Quand il accepta les offres de Nominique pour le don d'un terrain et la construction d'un Hôtel de Ville, où siègerait la Cour de Circuit qu'il établissait pour la région Labelle, ne nous laissait-il pas entendre que c'était là le point de départ et que le siège de la Cour Supérieure viendrait plus tard; se substituer forcément chez-nous à celui de la Cour de Circuit.

Le 26 mai, "*Le Pionnier*" poursuit: "*La Vigie*" répond par un paquet d'injures idiotes à la démonstration que nous avons faite de la vilénie par elle commise, le 7 mai, contre "*Le Pionnier*"; le vigiste cherche à présenter comme ruse spirituelle, son insigne canaillerie. Quand aux personnages qui se servent de ce fantoche pour l'exécution de leurs oeuvres louches, ils auront dû se dire, en retrouvant dans ces scapinades l'écho de sentiments qu'ils lui avaient manifestés, que rien n'indique la petitesse de certains grands hommes comme la bassesse qu'inspire à leur valets le désir outré de leur être agréable."

Enfin, le 27 octobre de la même année, la tempête soudain apaisée, "*Le Pionnier*" annonce: "Par un convoi spécial, est passé mardi l'Honorable M. Gouin, Premier Ministre de la Province et Procureur Général. M. Gouin se dirigeait du côté de Mont-Laurier où il devait fixer l'endroit du futur et prochain palais de justice du nouveau district de Montcalm."

UN NOUVEAU DIOCÈSE . . .

Depuis plusieurs années il était question d'un nouveau démembrement de l'immense diocèse d'Ottawa. Mgr Duhamel, après la formation du diocèse de Pembroke en 1898, avait obtenu la création du vicariat apostolique du Témiscamingue, avec siège à Haileybury en 1908. Des documents sérieux nous permettront de croire que dès cette époque, l'érection d'un diocèse au royaume du Curé Labelle, était à l'étude. La mort inopinée de Mgr Duhamel, en juin 1909, peut-être aussi la tenue du premier Concile Plénier de Québec, la même année, retardèrent-elles le projet? Selon les journaux du temps, on s'attendait à voir Rome profiter de la vacance du siège d'Ottawa pour modifier considérablement la carte ecclésiastique de la région outaouaise. Diverses rumeurs persistèrent même jusqu'après l'annonce, en septembre 1910, du transfert de Mgr Charles Hughes Gauthier du siège de Kingston à celui d'Ottawa. Tout en gardant son titre d'archevêché, le diocèse d'Ottawa, selon les mêmes rumeurs, se limiterait à sa

partie ontarienne. La partie québécoise formerait un nouveau diocèse avec Hull comme siège épiscopal.

Le 6 septembre 1910, au premier jour du Congrès Eucharistique international de Montréal, la nomination de Mgr Gauthier au siège d'Ottawa fut annoncée, sans rien dire de la redistribution des archidiocèses.

Le nouvel archevêque d'Ottawa se rendit vite compte, à le parcourir, de l'immensité de son diocèse et de l'opportunité de poursuivre les démarches entreprises par son prédécesseur pour en demander le démembrement.

Consulté quelques années plus tôt, exactement en 1907, alors qu'on délimitait le vicariat apostolique du Témiscamingue, le R.P. Alexis, historien du diocèse d'Ottawa, avait suggéré des limites, par la région Labelle dont le centre aurait été Nominigüe. Bien au courant de l'histoire et de la géographie de la région, le Père Alexis restait fidèle aux plans du Curé Labelle. Dans son projet, la Vallée de la Rouge gardait son importance, se fortifiant des développements récents de La Lièvre et comptant sur deux ou trois projets de chemin de fer pour assurer la colonisation du côté est, vers la Matawini,

En 1907, le Montréal-Occidental* s'arrêtait à Nominigüe. On voulait le prolonger au moins jusqu'au Rapide de l'Orignal, puis vers Ferme-Neuve et de là, en contournant l'ancien Baskatong, rejoindre Maniwaki à l'ouest et le Grand Tronc Pacifique** vers la lointaine Abitibi. La ligne Huberdeau-Montfort devait s'acheminer vers La Lièvre pour ouvrir six ou sept cantons à la colonisation. C'est en comptant sur ces divers projets que le Père Alexis fixait des limites à un nouveau diocèse, cadre qui laissait de côté à peu près toute la partie colonisée de la Gatineau. Nominigüe en tenant compte des projets de chemin de fer, pouvait être le centre facile d'accès pour tout le monde. Le Père ne manquait pas de fortifier le nouveau diocèse au sud de quelques bonnes paroisses à détacher du diocèse de Montréal.

La présence à Nominigüe d'une communauté de religieux, les Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception, fournissait au Père Alexis un argument de valeur. Leur présence selon lui, permettait, si le siège épiscopal était fixé à Nominigüe, d'y organiser "petit et grand séminaires", centre vital de tout diocèse. Un évêque colonisateur dans un milieu aussi homogène ne pouvait qu'assurer par sa présence la conquête d'un aussi vaste domaine avant qu'il soit envahi par des étrangers.

On se rallia pourtant à un autre projet que l'actif abbé Génier, curé de Rapide de l'Orignal, devenu depuis peu Mont-Laurier, avait élaboré et présenté à qui de droit. Il avait comme premier mérite de ne tailler qu'à l'intérieur du diocèse d'Ottawa. En second lieu il sem-

*cité de chemin de fer

**compagnie de chemin de fer

blait quant à la colonisation, plus réaliste, comptant moins sur les éventuelles lignes de chemin de fer. En englobant dans le nouveau diocèse la partie supérieure de la Gatineau et de La Lièvre, sans délaissier la Rouge, on était assuré d'un accroissement de population considérable. L'essor qu'avaient pris Kiamika, le Rapide de l'Orignal et Ferme Neuve semblait devoir se poursuivre plus haut encore grâce à l'aménagement du chemin Gouin et à la prolongation du chemin de fer jusqu'à Mont-Laurier. Du côté de la Gatineau, les perspectives étaient prometteuses. D'autres arguments qui avaient prévalu lors du choix de Mont-Laurier comme chef-lieu du nouveau district judiciaire de Montcalm, influencèrent-ils le choix du siège épiscopal?... Il s'ensuit, on le comprend, un malaise entre Nominigüe, la petite capitale de la Rouge et l'ambitieux Rapide de l'Orignal, qu'on venait de baptiser Mont-Laurier. (A Mont-Laurier on estimait que la préférence dont elle était l'objet était une grâce et un honneur de la Providence, une faveur du Ciel!!!!)

Le décret d'érection du nouveau diocèse de Mont-Laurier est daté du 21 avril 1913 et les bulles d'élection du premier évêque Mgr F.X. Brunet portent la date du 6 août 1913. Ces nouvelles furent annoncées au Délégué Apostolique, Mgr Stagni, le premier août; elles furent proclamées du haut de la chaire à Ottawa et à Mont-Laurier, le 24 août 1913. L'intronisation de Mgr Brunet eut lieu le 30 octobre et son sacre le 28 octobre à Ottawa.

Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre

"L'Élan" — La Voix du Diocèse

A cette date Nominigüe a toujours son collègue. De plus il est en pleine expansion. Mais cette fois c'est le feu qui anéantit cette belle espérance. Puis la guerre vient amenant le départ des Chanoines Réguliers de l'Immaculée Conception. Le collègue déménage à Mont-Laurier et les paroissiens de Nominigüe doivent payer leur église à l'évêché. Mgr Rodolphe Mercure qui a vécu tous ces événements explique:

"Tous les bâtiments du culte à Nominigüe appartenaient à la Corporation du Collège, car il n'y avait pas de Fabrique. Lorsque les C.R.I.C. prirent la succession des Jésuites, ils prirent à leur crédit (ou comme leur bien) les bâtiments: église, presbytère, collège, etc. Ces bâtisses avaient été levées, pour la plupart par corvées. Lorsque les C.R.I.C. furent dispersés et qu'ils abandonnèrent Nominigüe, ils étaient endettés et le diocèse devait répondre pour leurs dettes. L'Évêque prit ainsi tout ce qui appartenait (y compris les terrains) aux C.R.I.C. pour dettes et c'est ainsi que la population de Nominigüe dut acheter de l'Évêque de Mont-Laurier l'église qu'elle avait construite en partie de ses propres mains et qu'elle dut acheter le terrain nécessaire pour son cimetière."

Et les soutanes blanches que Madame Alfred Adam avait cousues gratuitement?

"En 1915, Monsieur le curé Léonidas Geoffrion fit faire des soutanes blanches pour ses enfants de choeur; le tissu fut payé par le Collège de Nomingue dont le même Monsieur Geoffrion était le supérieur. Lorsque le collège fut transféré à Mont-Laurier, les soutanes blanches y furent transportées aussi et les gens de Nomingue accusèrent l'Evêque de larcin. Pour régler le problème et faire échec à la jalousie, l'Evêque décréta que les seules couleurs de choeur étaient le noir et le rouge. Les soutanes blanches furent mises au rancart. Or la cuisinière du collège, avec la permission du supérieur Monsieur L'abbé Mercure, se confectionna des robes dans le tissu des soutanes. Quand elle mourut elle laissa ses biens au collège, y compris ses robes. A la même époque, les Soeurs de la Providence de l'asile, voulurent vêtir de blanc leurs servants de messe; elles demandèrent du tissu à l'évêché et Monsieur l'abbé Mercure leur remit les robes de la cuisinière qui devinrent de nouveau après transformation, des soutanes d'enfants de choeur!!!!!"

Monsieur Jean-Paul Poulin, ptre



Des espoirs déçus, des gestes d'homme, des éléments destructeurs, feu et guerre, ont amené Nomingue au tournant de son histoire. De sa vocation de prestige reste un village bien ordinaire où il fait malgré tout bon vivre, dans un décor, qui lui ne lui a pas été enlevé. Voilà pour le passé. Le présent est bon, l'avenir reste à faire, tous les espoirs sont de nouveau permis.



L'INCROYABLE OEUVRE DE L'ÂGE D'OR

M. Jean-Paul Poulin, alors curé de Nominique, suggère de fonder un Club de l'Âge d'Or, afin de sortir de la solitude ou de l'isolement les personnes du troisième âge.

Le 25 avril 1975, MM. Hervé Desjardins et Mozé Larocque font signer une requête. 168 personnes sont désireuses de fonder un tel club.

Le 12 juin 1975, la première réunion comptant une vingtaine de personnes a lieu dans le but de former un comité qui fera les démarches nécessaires à cette fin. Les personnes élues parmi les personnes présentes sont: Germaine Dumas, Félicité Ostiguy, Florida Lalonde, Hervé Desjardins, Mozé Larocque, Benoît Désy et Antoine Falardeau.

Le 29 septembre 1975, première assemblée des membres pour élire un Conseil d'Administration. A cette date, le club compte 147 membres. Au nombre des personnes déjà élues, vient s'ajouter Grégoire Charbonneau.

Le 31 juillet 1975, affiliation au Conseil de l'Âge d'Or de la région des Laurentides de Ste-Agathe.

Le 8 août 1975, attestation d'affiliation à la Fédération de l'Âge d'Or du Québec.

Le 11 septembre 1975, des lettres patentes sont émises et scellées par la Loi des Compagnies (3ième partie) du Ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières du Québec.

Le 10 octobre 1975, un bail est signé, devant Me Lucien Cyr, portant le #19052 et enregistré le 14 octobre de la même année. Ce bail est pour la location d'une bâtisse à 2 étages de 50' x 34' à raison de \$1.00 par année et appartenant à la Municipalité de Nominique. Ce bail est valide pour toute la durée du Club avec exemptions de taxes municipales, d'aqueduc, d'assurance feu et responsabilité publique.

Le 25 mai 1976, le programme "Nouveaux Horizons" subventionne un montant de \$10,520.00 pour restaurer le premier plancher et le 13 juin 1978, une deuxième subvention de \$9,866.00 est accordée pour la rénovation du second plancher.

Le 23 avril 1977, soirée d'ouverture avec invitations aux différents organismes de la paroisse pour les remercier de leur appui moral et financier. Madame Renée Rodier lit une composition de Grégoire Charbonneau intitulée: "LA RESCAPÉE". Ce titre ne représente pas une personne qui a échappé à un danger ou à une catastrophe, mais ce titre imagé est pour une bâtisse au passé glorieux à qui des personnes de l'Âge d'Or ont épargné la dégradation et la ruine.

L'histoire de la "RESCAPÉE" a commencé au début du siècle par la construction d'un hôtel de ville qui devait répondre à l'importance qu'avait alors le village. Les travaux ont pris fin à l'automne de 1907. Le bâtiment a connu pendant quelques années une vie active: deux municipalités et deux conseils scolaires y ont tenu leurs séances. La cour de circuit du Comté y a siégé. Des mal-fauteurs ont logé dans la petite prison accolée à l'arrière et même une autopsie y a été pratiquée. Ce n'est qu'en 1977, que le Club entreprend la rénovation de la bâtisse et où le merveilleux de cette histoire commence...

Environ 17 membres, hommes et femmes, rénovent tout eux-mêmes, sauf quelques travaux d'électricité, la loi ne le permettant pas.

Le 12 mai 1980, le gouvernement du Canada décerne au Club de l'Âge d'Or du Lac Nominique, un certificat de mérite attestant la réalisation du projet.

Ces bénévoles animés par Wilfrid Godard, se nomment: "L'EQUIPE VOLANTE" et sont: Mmes Germaine Dumas, Félicité Ostiguy, Hervé Desjardins, Grégoire Charbonneau, Gérard Morin, Sylvio Devost, Joseph Labelle, Wilfrid Lessard, Dominique Varennes, Victor Mainville, Lucien Croisette, Benoît Désy, Louis Fafard, Léonard Lamoureux, Antonin Leduc, Réginald Labrosse.

Heureux de cette expérience, ils font des travaux de réparations à l'église, au presbytère, "débroussaillent" les terrains de la Fabrique, du cimetière et aident plusieurs membres dans de petites réparations à leurs propriétés.

Au local, on exécute des danses de groupes et sociales. On joue au bingo, aux cartes, aux sacs de sable; deux tables de billard pour les amateurs, quatre métiers à tisser, un marché aux puces et des exercices de yoga. Une équipe costumée de danse folklorique représentera notre club durant le centenaire 1983.

Le club compte aujourd'hui 257 membres et on estime qu'il y circule en moyenne dans le local, 125 personnes par semaine.

Les membres actuels du Conseil du Club sont: Sylvia Beaulieu, président, Grégoire Charbonneau, vice-président, Mme Cécile Larivière, secrétaire, Henri Boivin, trésorier, Mme Jeannette Croisette, directrice ainsi que Mmes Henrietta Païement et Yvette Lortie.

Si le coeur vous en dit un jour, venez faire un tour à l'Âge d'Or que vous soyez membre ou non. Vous verrez des retraités jeunes de coeur, actifs et joyeux qui ont enlevé cette année, deux célébrées, près une poutre lambrée de soutènement et agrandi la piste de danse, le tout dirigé par notre président.

Wilfrid Godard

PAUL JORG

Fils de Léon Jorg et Germaine Lesage, né le 26 décembre 1937 à Dorion comté de Vaudreuil. Marié le 19 septembre 1964 à Françoise Thibault et père de deux enfants, Ghislain et Nathalie.

Arrivé à Nomingue à l'âge de 6 ans, je fis mes études primaires à l'école rurale.

A l'âge de 14 ans, je devins bûcheron, mais dans mon esprit mijotait le rêve de posséder mon propre commerce. J'ai quitté Nomingue à 17 ans pour travailler sur l'autoroute des Laurentides, tout spécialement sur le pont qui traverse la rivière des Milles Iles comme journalier. Pendant deux ans j'accumulai des fonds pour réaliser mon rêve.

A 19 ans, Philippe Potvin, homme d'affaires de la place, m'incita à prendre la gérance de la Station Service Fina sise dans cette municipalité. J'ai réussi, à force de labeur et de ténacité, à me créer et à satisfaire une clientèle.

Après cinq ans comme garagiste, je fis l'achat de l'équipement de mon père qui opérait dans l'excavation. Je joignais donc à mon commerce l'excavation qui comprenait le transport de matériaux, l'aménagement de terrains, la construction de routes et l'entretien des chemins d'hiver.

J'ai oeuvré de cette façon pendant 19 ans, mais mon commerce prenant de plus en plus d'expansion, j'ai dû faire un choix.

Appuyé par mon épouse et par une équipe d'hommes fiables, je quittais donc en 1976 la gérance de la Station Service Fina pour m'établir dans mes propres locaux, possédant l'équipement et l'expérience nécessaires pour devenir entrepreneur en excavation.

Après vingt-cinq ans de travail consciencieux, je suis heureux, je dirige une entreprise prospère. Je vais vers d'autres réalisations qui seront un héritage pour mes enfants.

En 1983, année du centenaire, je souhaite à tous les citoyens de Nomingue de se fixer et de réaliser leur but.



GILLES LECLERC

Après treize ans d'existence, Leclerc Débosselage Peinture Enrg. est devenu une entreprise très connue et appréciée dans la région.

L'établissement emploie de 2 à 3 employés permanents. Deux d'entre eux ont respectivement 8 ans et 23 ans d'expérience. Gilles Leclerc, propriétaire de l'entreprise, est fils de feu Laurette Loiselle et de feu Paul Leclerc.

Né le 6 décembre 1945, marié à Aline Labelle, fille de M. et Mme Emery Labelle, dont naquirent de cette union 2 enfants: Chantal, 10 ans et Stéphane, 15 ans.

L'entreprise fondée sur la rue St-Pierre, débuta en mars 1970. Prenant sans cesse de l'expansion, elle déménagea au 108 Notre-Dame en mars 1973 dans des locaux plus grands.

Au fil des ans, l'entreprise se dota d'équipements des plus perfectionnés.

Une filiale s'est ajoutée à l'entreprise existante en 1980 sous le nom de Vitres d'Autos Leclerc Enrg., devenant ainsi un des 35 marchands membres "Duro" dans la Province de Québec.

Actuellement, un agrandissement est en cours et sera en opération au printemps 1983.

M. Leclerc tient à remercier toute sa clientèle résidente et touristique de Nominique, qui a rendu possible l'établissement d'une telle entreprise.



Lingerie G. Généreux

Lorsque nous étions sur la ferme, ma mère, Mme Pierre Croisetière avait déjà le commerce dans le sang. Tout ce qu'elle pouvait vendre, elle le vendait: tricot, tissage et aussi le beurre, la crème, le lait, les oeufs, les poulets, etc.

En 1946, mon père, Pierre Croisetière, décide de s'installer au village. J'imagine que ma mère a dû mijoter l'idée d'ouvrir un petit commerce. Elle laisse passer un peu plus d'une année. Puis elle part pour Montréal avec mon frère Yvon. Dans les magasins de gros, pas de crédit pour la première commande, donc elle débourse \$800.00 pour un assez gros lot de marchandises.

Son commerce à ce moment était au 156 Sacré-Coeur, puis au 110 Ste-Anne dans un plus grand local où elle a été très heureuse au service de sa clientèle jusqu'en 1960.

Au début de la maladie, qui devait lui être fatale, elle nous vend presque la moitié de sa marchandise à très bon compte; elle garde le reste "pour se distraire" dit-elle. Nous habitons et avons bâti notre magasin tout près au 112 Ste-Anne. Nous avons déjà un commerce de plomberie depuis 1954 et de gaz propane depuis 1956.

Mon mari et moi avons toujours travaillé ensemble. Notre commerce a eu des hauts et des bas comme tous les autres. En 1974, ma fille Ginette finissait son cours de commis-comptable et venait travailler à nos côtés, elle va sûrement prendre la relève. Mon fils Guy, aussi, a fondé un commerce à Montréal.

Nous sommes fiers de nos entreprises; elles ont grandi et fructifié grâce à tous les gens de Nominigüe, résidents et touristes.

Madame Jeannine Croisetière Généreux





La coopérative agricole de Nominique

En fouillant l'histoire nous apprenons que les paroissiens de Nominique fondaient une coopérative agricole en 1914. Il y avait en mai, 1915, 20 souscripteurs de 34 actions; certains d'entre eux n'avaient pas tout payé leurs actions. Elle semble ne pas avoir fonctionné à partir de cette date.

En 1918, il est décidé qu'elle "sera mise sur pied de fonctionnement et achètera la beurrerie de M. Multeau" au lac Bourget. Et vers 1923 on cesse d'en parler.

C'est le 11 mars 1941 que, sous la présidence de M. l'abbé Noisieux, curé de Nominique, on fonde la Coopérative Agricole d'aujourd'hui. Le 15 avril 1941 sont élus les directeurs suivants: M.M. Grégoire Charbonneau, président; Louis Doucet, vice-président; Paul Fouquereau, Pierre Croisetière et Claude Labelle, directeurs.

Son but: la vente de produits de la terre, d'animaux vivants, engrais, insecticides, semences, tôle et broche.

Le 19 avril 1941, M. Alfred Lalande est nommé gérant pour \$100. par année et 15% des profits nets. M. Lalande s'engage à fournir un entrepôt pour un an.

En 1969 sous la présidence de M. Oscar Généreux, c'est le début d'une nouvelle vocation. On ajoute aux produits déjà cités la vente de quincaillerie et de matériaux de construction.

En 1974, la coopérative déménage de la rue Mgr Noisieux à la rue Notre-Dame, à l'extrémité du village où elle est aujourd'hui. Un nouveau magasin est construit; l'ouverture se fait au printemps.

Le 21 janvier 1979, l'entrepôt s'effondre sous la neige et est reconstruit dans la même année.



Le 15 août 1939, à l'heure où le petit train du Nord arrivait à la gare de Nominique, naissait dans un chalet situé au bord du Grand Lac, Robert, fils de Jeanne L'Heureux Péloquin, infirmière. Le hasard permit qu'il achète en 1967, la propriété de celui qui l'avait mis au monde vingt-huit ans plus tôt, le Docteur Hector Sanche. L'endroit est considéré comme l'un des plus beaux coins de Nominique.

Le 9 juin 1931, son père Edouard, professeur, faisait partie d'une troupe de théâtre, le Cercle St-Georges des clercs de St-Viateur, avait acheté d'Ernest Lalande, Maître de Poste, le lopin de terre voisin.

Par la suite devenu médecin puis spécialiste en Hématologie-oncologie, il réalisa un rêve: régionaliser la médecine spécialisée dans les Laurentides. Il s'établit définitivement à Nominique en 1973, pour desservir les hôpitaux de la région dans sa spécialité.

Louise, son épouse, artiste, l'a suivi dans cette aventure avec leur quatre enfants, Benoit, Brigitte, Julie et Bruno. Elle apprit à vivre au rythme des saisons "en regardant passer les outardes".

L'élevage de chiens Terre-Neuve est une sécurité et un passe-temps qu'ils partagent avec enthousiasme.

La famille Louise M. et Robert Péloquin souhaite à tous un merveilleux Centenaire.

LOUISE M. PÉLOQUIN

CHENIL

de

DOURGA

Grand Lac Nominique

Co. Labelle,

P.Q., JOW 1R0

1(819)278-3880



Jean-Louis Croisetière

Contracteur-artisan

D'une lignée de pionniers et d'artisans, Jean-Louis Croisetière est né au printemps de 1923.

Menuisiers de père en fils, la famille Croisetière fut parmi celles qui érigèrent, en 1933, l'église qui continue aujourd'hui de faire l'orgueil des citoyens du village. Perpétuant cet héritage, Jean-Louis est aujourd'hui l'un des contracteurs-artistes les plus appréciés dans la région du Lac Nominigüe.

Issu d'une famille pionnière de Nominigüe, Jean-Louis est le petit-fils de Maxime et Malvina Croisetière et le fils de Rosalba Brun Croisetière, une femme qui s'est gagnée avec beaucoup de mérite, la réputation de sage-femme, et de Félix Croisetière, menuisier qui transmet à son fils les rudiments du métier.

En 1933, alors que son père et son grand-père avaient fièrement travaillé à la construction de la nouvelle église, Jean-Louis fut parmi les enfants de chœur qui assistaient le curé Noiseux lors de la célébration de la première union dans ladite église. Mariage de l'architecte, M. Charles Grenier.

En 1944, il se mariait à Rita Charette, fille de Moïse Charette. Quatre enfants sont nés de cette union: Jean-Claude (1946), Gilles (1947), Michel (1952), Jacques (1954).

En 1945, le travail se faisait de plus en plus rare, c'est alors que Jean-Louis et son épouse déménagent à Sullivan Mines (Abitibi) afin d'y trouver de l'emploi. Leur séjour fut de courte durée car en 1947 ils étaient déjà de retour. Jean-Louis travaille alors comme boucher, chauffeur de camion, conducteur de "bulldozer" (bélier mécanique), chauffeur de taxi et au moulin à scie de M. Potvin.

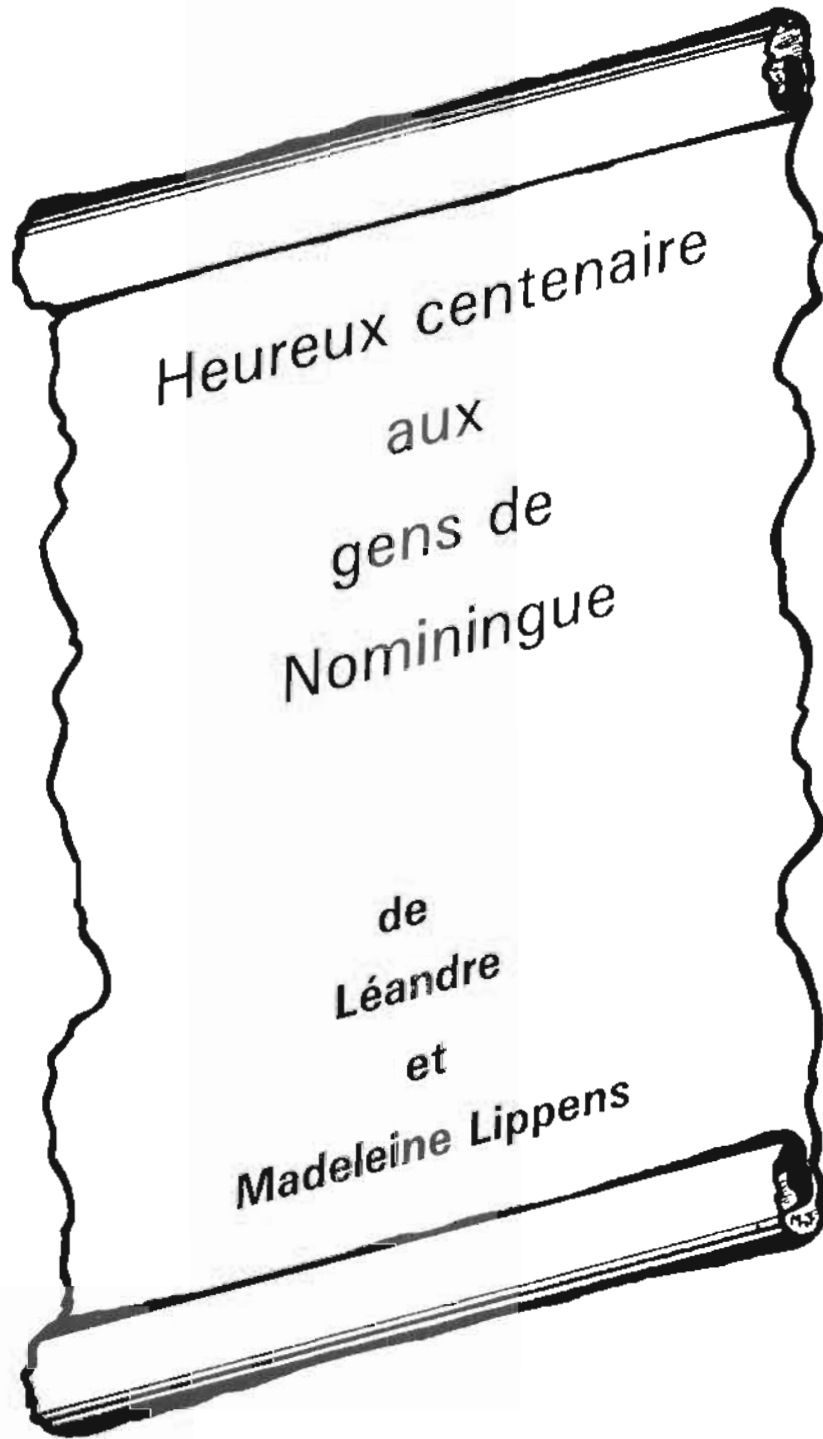
En 1953, les offres d'emploi s'améliorent. Dans les prochaines années il travaille pour M. Daneau, contracteur en construction, c'est alors qu'il peut exercer son métier de menuisier et par le fait même suivre les traces de ses ancêtres.

Jean-Louis est maintenant contracteur-artisan. Sa réputation de travailleur acharné, procurant toujours un travail de qualité s'étend dans toute la région.

Tout comme son mari, Rita est aussi une artisane; elle confectionne sur son métier à tisser de superbes vêtements de laine. Les dernières expositions auxquelles elle a participé, autant dans les Laurentides qu'à Montréal, ont révélé le doigté de l'artisane et la qualité de son produit.

C'est donc ainsi que Jean-Louis et Rita perpétuent l'héritage de la famille Croisetière et des anciens.





Heureux centenaire
aux
gens de
Nomingue

de
Léandre
et
Madeleine Lippens

Léo Doucet, fils de Louis Doucet et d'Alice Gauthier, est né en 1936 au Lac Blanc, dans l'ancienne municipalité de Bellerive. Marié en 1958, il est le père de trois enfants.

En 1962, il est admis à l'Association des Courtiers d'Assurances de la Province de Québec en qualité de courtier d'assurance.

Après un court stage à Montréal, il revient à Nominique et ouvre en 1965 son bureau à L'Annonciation.

En janvier 1978, il prend sa première expansion par l'acquisition du bureau d'assurances André Brun Inc.

En 1981, il emménage dans de nouveaux locaux et s'associe les services de Richard Lefebvre qui, en plus de s'occuper de l'administration de la compagnie, entreprend de développer le secteur de l'assurance-vie.

En 1982, l'entreprise dirige son expansion vers le secteur de l'assurance-vie en obtenant un contrat exclusif de succursale de l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie.

A ce jour, la compagnie compte quatre personnes pour desservir la clientèle en assurances générales et trois personnes couvrent actuellement le secteur de l'assurance-vie, dont l'expansion devrait, à court terme, permettre l'embauche de quatre nouveaux représentants.

LES ASSURANCES LEO DOUCET & ASSOCIES INC. désire remercier sa fidèle clientèle, et en cette année du Centenaire de Nominique, la direction et le personnel se joignent à toute la population pour rendre un vibrant hommage à nos vaillants pionniers.

Léo Doucet, C.d'A., Ass.



C O U R T I E R D ' A S S U R A N C E S

Les Entreprises Pimori Inc.

En 1904, M. Sem Lacaille se porte acquéreur de nombreux lots situés sur les bords du Grand Nomingue. Il y bâtit une usine, un château, un village. Pendant 33 ans il en est le seul maître, le seul seigneur.

Le 14 décembre 1937, il est alors âgé de 80 ans, il vend le tout à M. Toussaint Lachapelle de Mont-Laurier. Celui-ci revend, en juillet 1939, à la Bellerive Veneer and Plywood Ltée ou Les Placages de Bellerive Ltée (incorporé le 13 mai 1939), l'usine, ses dépendances et les lots environnants.

L'industrie continue de fonctionner et le village de vivre jusqu'à l'incendie de l'usine survenu le 27 juillet 1944.

Les années qui suivent le transport de l'industrie à Mont-Laurier marquent une période de stagnation pour cet endroit privilégié de Nomingue, malgré les efforts de M. Lachapelle pour en faire un site de villégiature portant le nom de Ka'n'enda.



Le 25 mars 1980 la compagnie Bellerive Veneer and Plywood revend le tout aux Entreprises Pimori Inc. ayant son siège social à L'Annonciation. Depuis, les lots ont été arpentés et subdivisés, des chemins y ont été tracés permettant l'accès plus facile aux bords enchanteurs du lac, créant ainsi un domaine attayant pour des villégiateurs en quête de bon air et de beauté. Plusieurs terrains sont déjà vendus, d'autres le seront bientôt où s'élèveront de magnifiques demeures où il fera bon vivre.

Club de golf Nomingue

Il était une fois ...

Trois amateurs de golf: Jean-Paul Desjardins, Jean-Jacques Rodier et Gérard Létourneau. Infatigables patrouilleurs des terrains environnants ils songent tout à coup que ce serait bien agréable de pouvoir pratiquer leur sport favori à Nomingue. . . . De plus, quel avantage ce serait puisque l'économie régionale est basée presque exclusivement sur le tourisme.

Après des études de rentabilité, la population de Nomingue et des environs accepte avec enthousiasme l'idée de ces trois irréductibles.

Un grand nombre de sympathisants souscrivent à l'achat d'actions d'une nouvelle compagnie, LE CLUB DE GOLF NOMININGUE INC., fondée le 26 juin 1970.

Sous la présidence de Jean-Paul Desjardins on se met immédiatement à l'oeuvre. Le 25 août 1970, les premiers plans sont produits et le contrat de défrichage, accordé à Pierre Varennes, est signé le 8 octobre de la même année.

Le 17 avril marque le début des travaux sur le terrain. On s'affaire; la conception des plans du Chalet du Club est confiée à l'architecte André Simon, l'exécution des travaux à Joseph Croisetière. Enfin le terrain et le Chalet sont ouverts au public le 3 juin 1972. Le parcours comprend alors 9 trous.

Très vite on rêve d'un 18 trous. Cependant ce n'est que le 15 juin 1978 que les plans d'un deuxième 9 se dessinent; les travaux commencent le 18 avril 1979 et le terrain agrandi est accessible au public le 15 juin 1981.

Et voilà comment s'est fait le magnifique golf, orgueil de Nomingue.



Conseil d'administration
Jean-Paul Desjardins, prés

Paul-André Alarie
Roger Boisvert
Réal Croisetière
Lucien Desroches
Roger Desroches
Charles Généreux

Robert Huberdeau
Paul Jorg
Guy Lalonde
Léonard Lamoureux
Daniel Laporte
Jean-Jacques Rodier





Bureau de poste de Nominique

Après maintes démarches faites auprès des instances politiques de l'époque, Nominique obtenait son bureau de poste en 1887. Pour les colons c'était l'accomplissement d'un rapprochement avec les grands centres et avec les familles qu'ils y avaient laissées.

Le Maître de poste était alors M. Vital Martineau et sa maison devenait le 1^{er} bureau de poste de Nominique. Puis avec le prolongement du chemin de fer, Nominique devint le centre de distribution du courrier de la région. Et cela jusqu'à la mort de M. Martineau survenue le 16 décembre 1929.

Le bureau de poste se transporta alors sur la rue St-Augustin (rue Mgr Noiseux) au domicile de M. Ernest Lalande qui transforma une pièce de sa maison pour la rendre plus adéquate.

M. Lalande fut 20 ans Maître de poste et lorsqu'il prit sa retraite, M. Jean-Paul Desjardins le remplaça. C'est alors qu'une décision fut prise d'ériger un immeuble spécialement destiné à être le bureau de poste. La famille Généreux se charge alors de construire le dit immeuble et de le louer au Ministère des Postes. Il est situé sur la rue Notre-Dame près du magasin Généreux à l'orée du bois de pins.

C'est en 1974 que le Ministère des Postes juge à propos d'occuper un immeuble lui appartenant et c'est maintenant rue Notre-Dame, coin Mgr Noiseux que se distribue le courrier.

M. Jean-Paul Desjardins est toujours Maître de poste et est assisté dans sa tâche par Mlle Claudette Delaney, Mmes Aline P. Varennes et Solange B. St-Louis.

Caisse Populaire de Nomingue

"L'an mil-neuf-cent-trente-neuf, ce huitième jour de juillet, à une assemblée tenue après convocation des paroissiens de Nomingue et à la suite d'une conférence publique par Emile Girardin, représentant de l'Union Régionale de Montréal, il fut décidé de fonder, en vertu de la "Loi des Syndicats Coopératifs de Québec" une société d'épargne et de crédit sous le nom de:

LA CAISSE POPULAIRE DE NOMININGUE

C'est en ces termes que s'inscrit dans l'histoire la naissance de l'institution financière la plus populaire de Nomingue. On se souvient vaguement qu'en 1908, Monsieur Alphonse Desjardins lui-même, avait fondé une Caisse Populaire, qui pour des raisons inconnues, n'avait pas survécu à une certaine tourmente qui dépouilla Nomingue. C'est donc sous le signe d'espoirs nouveaux et d'un fervent désir de revivre que la Caisse Populaire de Nomingue se loge d'abord chez Mlle Fernande.

Elle grandit si bien et affiche une si bonne santé que le 28 septembre 1962, les administrateurs d'alors songent à bâtir un immeuble quelques arpents plus loin mais toujours sur la même rue Sacré-Coeur. On aménage le 10 décembre 1962.

La Caisse est maintenant chez elle. Mais défiant toutes prévisions, elle grossit si bien qu'elle se trouve très vite à l'étroit. Il faut de nouveau bâtir, mais cette fois au coeur de la section commerciale du village sur la rue Notre-Dame. Le terrain est acheté le 25 mars 1968, et alors commence l'érection d'un immeuble moderne.

Après quelques années un agrandissement s'impose à nouveau et c'est depuis 1978 que la Caisse est telle que nous la connaissons aujourd'hui.

LA COMMISSION DE CRÉDIT 1983

Roger Lambert, président
Benoit Désy, secrétaire
Roger Boisvert, commissaire

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE 1983

Armand Gagnéux, président
Philippe Larivière, secrétaire
Grégoire Charbonneau

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 1983:

Jean-Paul Desjardins, président
Richard Lefebvre, vice-président
Léo Doucet, administrateur
Jean Gagnéux, administrateur
Jean-Jacques Rodier, directeur



Le magasin NAPOLÉON GODARD



Le nom de Napoléon Godard apparaît dans l'histoire aux beaux jours du Collège Nominique. Il est cité au palmarès 1914-1915 comme étudiant de syntaxe.

Né à Labelle de l'union d'Emery Godard et de Marie-Anna Nantel, il accompagne très jeune son père à Nominique.

Il épouse Albertine Morand, fille et petite-fille de pionniers, le 28 septembre 1921.

Le 8 novembre 1939 il achète de Monsieur Mélassippe Guay, un lopin de terre avec bâtisse, rue Notre-Dame près de la gare et y part un commerce. Il y élève une nombreuse famille. Son épouse collabore avec lui dans la gestion de son entreprise.

Il prend sa retraite et vend son commerce à son fils Pierre le 4 septembre 1963. Celui-ci poursuit depuis ce jour la longue tradition de commerçant de la famille Godard.





D. GÉNÉREUX & FILS

En février 1913, Donat Généreux accompagné de sa jeune épouse, vient s'installer à Nomingue pour y exercer son métier de barbier. C'est sur la rue Sacré-Coeur, derrière un petit restaurant, qu'il reçoit d'abord sa clientèle. La rue Notre-Dame devenant peu à peu l'artère commerciale du village, il achète une maison. Il y déménage son salon de barbier et y ouvre un restaurant.

En 1918, lors de l'installation de la ligne téléphonique Danis, Madame Généreux se charge d'opérer la console (switchboard).

En 1920 M. Généreux installe devant son magasin une première pompe à essence. La maison bourdonne d'activité. Le restaurant à lui seul accapare beaucoup d'énergie; dans la saison touristique, on a dû parfois fabriquer jusqu'à 40 gallons de crème glacée par semaine. Cet achalandage amène la première rénovation à l'immeuble en 1925 puis quelques années plus tard, en 1931, on agrandit et on bâtit la salle de danse au coût de \$7,000.

Le commerce grandit, les enfants aussi; lentement un par un tous finiront par travailler au commerce paternel ce qui en fera la plus grosse entreprise familiale du village. Dès 1934 Paul sera le nouveau barbier du salon de son père et c'est cette même année que M. Généreux gardera une famille de chevreuils sur sa propriété. La beauté et la grâce de ces animaux en firent une attraction des plus recherchées pendant 5 ans.

Le décès de M. Généreux, survenu en 1951, laisse la commerce à un tournant de son histoire. Madame Généreux gère elle-même le commerce jusqu'à la vente de celui-ci à ses fils Armand, Charles, Oscar et Jean en 1967.

Dès 1968-1970, les nouveaux propriétaires apportent au magasin les dernières transformations qui en font le "Magasin Généreux" d'aujourd'hui. Trop tôt disparu, M. Généreux reste quand même l'âme du commerce qu'il a créé. A travers ses enfants c'est son intégrité que nous retrouvons, son sens des affaires, son accueil à tous, sa discipline et son goût du travail. Le restaurant Généreux, devenu le magasin Généreux, garde malgré les apparences la même chaleur qu'autrefois.



L'immeuble d'abord utilisé
comme Collège de garçons,
est ensuite transformé
en magasin de linge
et enfin depuis plus de 20 ans
il abrite un restaurant soit:

Nominingue B.B.Q.

Suggestion de la maison . . .

RECETTE DU BONHEUR

Prenez une tasse de tendresse

Ajoutez-y un soupçon d'amitié

Mélangez attention

et beaucoup de courtoisie

Recouvrez le tout d'amabilité

Arrosez d'un sourire

Servez généreusement à tous ceux

que vous côtoyez chaque jour

autour d'une bonne table!

Bon Centenaire!

Bienvenue chez-nous!

Nominingue B.B.Q.



Quand on est arrivé à Nominique, c'est le vent qui nous a poussé ici, comme il pousse à l'automne la feuille qui tombe de l'arbre; un peu dérivé par le passé mais envahi par ce qu'il nous avait appris.

On apportait avec nous toutes nos qualités, tous nos défauts. Moi j'suis arrivé au mois de septembre avec un camion plein de chèvres, dans un pays que je ne connaissais pas, un peu insécure de la vie. Je m'suis enfermé dans ce domaine pour apprendre à l'aimer. La solitude me faisait du bien au cœur. J'avais quand même hâte que Michel arrive. Un mois plus tard, c'était son tour. Dans une main le paquet de tabac, dans le regard, la joie d'être enfin arrivé. Puis vient en janvier Mario, il était venu faire un petit tour avec son violon puis y'e toujours resté.

Les murs de la maison étaient jaunes "boucane", deux pièces, un poêle à bois, un gros bahut. Le haut n'était pas isolé, il fallait se tasser pour dormir, quand on se levait le matin, c'était le point de congélation.

La maison embellit de jour en jour, le poêle et le bahut sont toujours là. Le haut est isolé puis on fait des retouches un peu partout.

Nous sommes pleins de projets et la ferme avance dans nos cœurs, autant que les travaux de chaque jour, jusqu'au moment où nous nous rendions compte que les plantes envahissaient de plus en plus la maison et que le jardin prenait des allures déproportionnées; puis vint s'y installer une petite serre qui fut vite remplie.

Le goût de l'horticulture était pour nous de plus en plus grandissant. A la suite de cours jardinier-fleuriste et jardinier-paysagiste à l'hiver 81-82, nous décidons donc en 1982 d'acheter de beaux terrains en terre noire sur lesquels est bâtie une serre située rue St-Ignace dans le Village même de Lac Nominique.

Nous y déménageons l'ancienne gare de Bellerive question d'embellir un peu et de conserver ces monuments de notre histoire qui disparaissent de jour en jour.

Puis avec quelques petites retouches ici et là, nous comptons bien faire honneur au père de ce petit commerce, M. Charles Morin, et continuer comme lui la culture de fleurs annuelles et vivaces, de plants de légumes, plantes vertes, d'arbres et arbustes d'ornement.

En espérant de tout notre cœur que vous vous sentiez bien dans votre peau quand vous viendrez aux serres de la ferme d'en Haut, et qu'à ce centenaire qui ouvre la porte à un autre, soit celui qui nous permette de bien vous recevoir.

Les Serres de la Ferme d'en Haut





Charette Auto-Électrique

A l'entrée du village, sur la rue Notre-Dame face au chemin Chapleau, un terrain offrait de précieux avantages économiques à qui voudrait l'exploiter.

Un jeune homme, mécanicien adroit, rêvait d'être son maître et de vivre de son talent.

Et c'est ainsi que, en 1963, Fernand Durand achète de M. Borromée Lalande ce coin de terre plein d'avantages et y bâtit un garage Texaco, qui ouvre ses portes le premier jour de juin de la même année. Tout à côté, il construit sa maison, y loge sa femme Roberte et son fils Bernard.

Après quelques années de durs labeurs, c'est un commerce en pleine expansion qu'il vend à Rosaire Varennes le 19 novembre 1971.

Celui-ci l'exploitera pendant 6 ans, aidé de son épouse Lucille et de ses deux fils, puis le revendra à Pierre Charette le 3 mars 1977.

Depuis ce jour, Pierre, Noëlla et leurs enfants rivalisent d'attention et de cordialité pour faire de leur entreprise la plus appréciée de la région.

1983

**Pour nos pionniers, un rêve...
Pour nous, une réalité!**

Mon rêve était, depuis ma tendre enfance, de travailler à mon compte. En 1983, mon rêve s'est réalisé.

10 janvier 1935 . . . Mes parents (Raymond Croisetière et Lucienne Duquette) donnaient un frère à leur fille Jeannise.

1941-1949 . . . Vie sur la ferme paternelle et scolarité à l'école de Loranger.

1949-1965 . . . Travail sur la ferme sans oublier mon mariage en 1956 avec Maria Lauzon. De notre union, naissait notre fils unique: Marcel

1965 . . . Ma première expérience sur le marché du travail à titre de vendeur.

1966 . . . Achat de mon premier camion pour effectuer le transport du bois.

1967 . . . Une première mauvaise expérience m'oblige à vendre mon camion et travailler comme chauffeur.

1968-1975 . . . Achat d'un second camion et travail à mon compte dans le transport du bois.

1976 . . . Encore une fois, je suis dans l'obligation de vendre ce camion et travailler à titre de chauffeur.

1977 . . . Décision de travailler à nouveau, pour moi-même. Achat d'un autre camion.

1978-1983 . . . Avec l'aide de mon fils Marcel, mon commerce a pris de l'expansion et le métier de camionneur s'est modifié.

Excavation, terrassement, exploitation d'une carrière avec le personnel et l'équipement nécessaire, transport de bois et déneigement sont maintenant les services que je puis offrir.

Il m'est agréable de rendre un hommage à nos pionniers car il ont su me prouver qu'avec persévérance, travail et patience, il est possible de réaliser un rêve . . .

Yves Croisetière



Magasin Raymond Dumas

Monsieur Thomas Potvin posséda tout à la fois une scierie et un magasin général. Il tint commerce dans sa résidence sise rue Sacré-Coeur coin Ste-Anne, pendant un très grand nombre d'années. Son épouse et ses filles collaboraient avec lui, puis il confia la responsabilité du magasin à Louis, son fils.

En 1944, celui-ci décide de transporter le commerce au coeur du village sur la rue Notre-Dame au bas de la rue Ste-Anne. Raymond Dumas entre alors au service de Louis (dit Pierrot) Potvin. Il s'initie donc très jeune à la tenue d'un commerce. Il demeure fidèlement à son poste lorsqu'un nouveau propriétaire, M. René Gascon, prend la direction du magasin.

Lorsque ce dernier manifeste le désir de s'en départir, il l'achète. Le contrat est signé le 3 octobre 1970. Jacqueline, son épouse collabore étroitement avec lui depuis.

Plusieurs fois transformé, passant de magasin général à magasin d'alimentation "chez Raymond" ou "chez Dumas" est devenu ce que nous en connaissons aujourd'hui.

Son fils Pierre, diplômé dans l'art de la coupe de viande, se prépare à prendre la relève dans un temps plus ou moins éloigné.



PÂTISSERIE NOMININGUE

M. Adélarde Marin, quelque temps après son arrivée en 1902, acquiert la boulangerie de M. Jos, Beaulieu sise sur la rue St-Augustin (aujourd'hui Mgr Noiseux). Il transporte son commerce rue Notre-Dame puis vers 1908 y fait des réparations considérables.

En 1928, son commerce mis en vente intéresse vivement M. Hervé Desjardins de Ste-Adèle. Il l'achète et s'installe avec sa jeune épouse Béatrice Courchesne.

En 1979, M. Desjardins songe à sa retraite. Il vend donc sa boulangerie à M. Claude Castonguay qui transforme l'intérieur permettant d'y installer une pâtisserie moderne.

La très grande demande de ces gâteries offre très peu de loisir à Claude et Monique. Il semblerait, par l'affluence constatée, que ce commerce manquait au Nominique d'aujourd'hui.

Claude et sa famille souhaitent un joyeux Centenaire à tous les gens de Nominique.



LISTE DES MAIRES**MUNICIPALITE DU CANTON LORANGER**

J. Anthime Lalande: 1896-1897
J. Alphonse Laberge: 1898-1899
Alyre Charlebois: 1900
Roch Jetté: 1901
Baron d'Halewyn: 1902
Elzéar Quevillon: 1903 à 1905
Hercule Constantin: 1904
Xenophat Charbonneau: 1905
Alfred Robidoux: 1907 à 1909
Sem Lacaille: 1910 à 1917
Thomas Potvin: 1917 à 1920
Arthur Lalande: 1921 à 1938
Victorin Charbonneau: 1939 à 1946
Borromée Lalande: 1947 à 1952 — 1957 à 1967 — 1969 à 1971
J. Alcide Larocque: 1953 à 1956 — 1967 à 1969

MUNICIPALITE DU VILLAGE DE NOMININGUE

J. Anthime Lalande: 1904 à 1913
Eugène Patenaude: 1913-1914
Thomas Potvin: 1914 à 1916 — 1923 à 1931
J.-Bte Bousquet: 1916-1917
Alphonse Laberge: 1917 à 1919 — 1933
Napoléon Pagé: 1919 à 1921
Adélarde Marin: 1921-1922
Armand Picard: 1922-1923
J. Emile Lalande: 1931 à 1933
Louis Godard: 1933 à 1943
Xavier Martineau: 1943 à 1953 — 1953 à 1956
Roland Marin: 1953
Lionel Dumais: 1956 à 1964
Léopold Desroches: 1964 à 1970

MUNICIPALITE DE BELLERIVE

Sem Lacaille: 1920 à 1928
Philippe Hébert:
Arthur Godin: 1935-1936
Wilbrod Dussault:
David Breault:
Raoul Gauthier: 1953 à 1971

CORPORATION DU LAC NOMININGUE

Léo Doucet: 1971-1972
Emile Marcotte: 1972-1973
Fernand Allard: 1973-1974
J. Alcide Larocque: 1974-1975
Léo Doucet: 1975 à 1978
J. Guy Pinsonnault: 1978 à 1981 — 1982 à ...
Roger Millette: 1981-1982